la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE
100 ans
MONTRÉAL, LUNDI 13 FÉVRIER 1984, 100e ANNÉE, n° 36, 64 PAGES, 4 CAHIERS

LA MÉTÉO: NUAGEUX, ÉCLAIRCIES ET DOUX
AUJOURD'HUI: MIN. 0°; MAX. 7°
DEMAIN: PLUTÔT NUAGEUX. DÉTAILS PAGE A 2

35 cents
Hors de la zone métropolitaine: 45 cents
Sept-Îles et Baie Comeau: 50 cents

Tchernenko succéderait à Andropov dès aujourd'hui


Les dirigeants soviétiques ont présenté leurs condoléances à la famille de Youri Andropov, samedi. À gauche, sa fille Irina, journaliste, sa femme Tatyana qui n'avait jamais fait d'apparition publique, et son fils Igor. photolaser AP

■ MOSCOU (d'après AFP, AP, UPI et Reuter) — Le successeur de Youri Andropov à la tête de l'Union soviétique pourrait être connu dès aujourd'hui et, au moment où les grands de la scène mondiale affluent à Moscou pour les obsèques solennelles prévues demain, le nom de Konstantin Tchernenko se détache de plus en plus du peloton des prétendants.

Selon les experts occidentaux, le fait que M. Tchernenko ait été chargé de superviser les funérailles de M. Andropov et qu'il ait conduit samedi l'hommage au défunt, avec les vétérans du bureau politique, indique sérieusement la préséance de ce dernier, considéré comme le chef de la « vieille garde », sur les aspirants de la nouvelle génération, MM. Grigori Romanov, 61 ans, et Mikhail Gorbatchov, 52 ans.

On mentionne encore le nom du maréchal Dimitri Oustinov, ministre de la Défense, sans exclure pour autant la possibilité d'une direction collégiale où le président du Soviet suprême, le président du Conseil et le secrétaire général du parti se partageraient le pouvoir.

L'Union soviétique, endeuillée par la mort de M. Andropov, se prépare donc aux funérailles solennelles de demain midi. Le bureau politique du Parti communiste soviétique au grand complet est allé samedi rendre un dernier hommage au défunt dont la dépouille mortelle est exposée dans la salle des colonnes de la Maison des syndicats de Moscou sur un catafalque orné de fleurs.

La télévision soviétique a montré les membres du bureau politique et du secrétariat du Comité central entrant un à un dans la salle selon un protocole strict : en tête du cortège se trouvait M. Tchernenko suivi des vétérans du bureau politique, M. Nikolaï Tikhonov, président du Conseil, le maréchal Dimitri Oustinov, ministre de la Défense, M. Andrei Gromyko, ministre des Affaires étrangères et M.

voir TCHERNENKO en A 2

☐ Autres informations et photos en page A 10

Sarajevo '84

Dave King et la « différence »

L'entraineur de l'équipe olympique canadienne de hockey est-il un génie qui a su inspirer une bande de « pousseux de pucks » ou est-il davantage un « mange-canayen » qui a toujours cloué sur le banc ou retourné chez eux tous les joueurs francophones de ses équipes ? Réjean Tremblay écrit que Dave King est un peu tout cela à la fois, un entraineur qui n'a ni la place ni le temps pour la « différence ».

Décevante 38e place pour Bulau

Le sauteur canadien Horst Bulau, dont les espoirs de remporter une médaille semblaient fort réalistes, a déçu hier sur le tremplin de 70 mètres en se contentant de la 38e place.

FATIGUÉ DU HOCKEY Tretiak dit « nyet » à la Coupe Canada

pages 2 à 6

AUJOURD'HUI

Mulroney ne donnera pas plus au Québec (Lévesque)

■ Blanc bonnet bonnet blanc. Même si les conservateurs succèdent aux libéraux à Ottawa, les Québécois ne peuvent s'attendre à ce que leurs intérêts

MARIO FONTAINE

soient mieux défendus dans la capitale fédérale, a déclaré hier le premier ministre René Lévesque à ses militants du comté de Taillon.

Les troupes de Brian Mulroney seront en effet élues sans même avoir besoin d'appuis au Québec, d'expliquer M. Lévesque en se référant aux sondages d'opinion. De sorte que la manne fédérale prendra logiquement le chemin des châteaux forts conservateurs de l'Ontario et de l'ouest canadien et qu'on sera laissés pour compte ici, avec pour tout partage quelques petits cadeaux de façade. Et ce n'est pas l'élection de M. Mulroney dans Brome-Missisquoi qui pourra y changer quelque chose, dit-il.

Le premier ministre a émis cette opinion dans un discours fleuve sur l'avenir du nationalisme québécois, prononcé devant quelque 150 membres du Parti québécois de son comté de Taillon. C'est l'une des toutes premières fois qu'il égratigne publiquement les conservateurs et leur chef, favoris pour remporter la prochaine élection. Un sondage Gallup effectué en janvier accorde 52 p. cent des intentions de vote au Parti conservateur tandis que les libéraux doivent se contenter de 32 p. cent. Le NPD vient loin derrière avec 15 p. cent d'appuis.

L'actuelle députation libérale à Ottawa ne s'attire pas pour autant les louanges de M. Lévesque, bien au contraire. Son chef non plus, d'ailleurs. Parlant par exemple de la mission de paix de son homologue fédéral, le premier ministre a dit avoir beaucoup de difficultés à prendre au sérieux un Pierre Elliott Trudeau prêchant la paix d'un côté

voir MULRONEY en A 2


Les policiers Roger Dion et André Castonguay ont tous deux plus de dix ans d'expérience.

LA TRAGÉDIE DE ROCK-FOREST

Les parties se retrouvent face à face

■ SHERBROOKE — Quelle que soit la tournure que prendra l'enquête du coroner qui commence aujourd'hui sur la tragédie survenue dans un motel

MARTHA GAGNON
envoyée spéciale de LA PRESSE

de Rock-Forest, la question de fond demeure : est-ce que les policiers ont abusé de leur force et de leur pouvoir ?

Aujourd'hui, tout le dossier est sur le bureau du juge Denys Dionne qui a été nommé coroner ad hoc dans cette retentissante affaire. Pour la première fois depuis la fusillade du 23 décembre, les parties se retrouvent face à face. D'un côté la police; de l'autre, l'opinion publique et les victimes.

Les journalistes qui ont fouillé cette affaire pour tenter de connaitre les circonstances exactes de la mort du poseur de tapis Serge Beaudoin, ont déjà soulevé plusieurs questions. En voici d'ailleurs quelques-unes :

■ avant d'intervenir, les policiers Roger Dion et André Castonguay, qui possèdent tous deux plus de dix ans d'expérience, ont-ils tiré un coup de semonce

voir TRAGÉDIE en A 2



Le plus long conflit de l'histoire de la télé en Amérique prend fin

C'est dans une proportion de 86 p. cent (124 des 145 membres présents sur un total de 163) que le Syndicat des techniciens de Télé-Métropole a entériné hier le protocole de retour au travail négocié la semaine dernière. Ainsi prenait fin ce que le président du syndicat a qualifié de « plus long conflit de l'histoire de la télévision en Amérique du Nord ». La nouvelle convention sera signée dans les prochains jours et les syndiqués seront rappelés au travail par ordre d'ancienneté entre le 18 février et le 3 mars. Ce conflit aura duré un peu plus de 15 mois. Ce déblocage est attribué à l'ex-président de la CSN, Marcel Pepin, qui a été ovationné à trois reprises hier. « Je suis arrivé dans le conflit au bon moment, a-t-il confié, tout le monde voulait régler. »

page A 2


photo Robert Mailloux, LA PRESSE
Marcel Pepin

SOMMAIRE



Le juge Denys Dionne

TRAGÉDIE

SUITE DE LA PAGE A 1

comme ils sont tenus de le faire?

■ pourquoi n'ont-ils pas pris la précaution de faire évacuer les occupants des chambres voisines?

■ qu'est-ce qui les a incités à tirer à travers la porte?

■ leur vie était-elle en danger?

■ pourquoi les policiers n'ont-ils pas simplement assiégé la chambre du motel comme cela se fait dans de telles circonstances?

■ ont-ils tenté d'ouvrir la porte avec une clef maîtresse, un geste qui serait difficilement explicable puisqu'ils croyaient avoir affaire aux meurtriers de l'agent de la Brink's?

■ pourquoi avoir tiré avec une mitraillette et un revolver?

L'enquête du coroner devra également se pencher sur la troublante ressemblance entre le portrait-robot d'un des assassins, dessiné par la police, et la victime, le poseur de tapis Serge Beaudoin. Ce portrait-robot, on se rappellera, avait été publié dans les journaux peu de temps après la tragédie.

Lors des entrevues qu'il a accordées aux médias, Jean-Paul Beaumont, qui a survécu à la fusillade, a toujours soutenu que lui et son compagnon dormaient profondément et qu'ils avaient été réveillés par une rafale de balles de mitraillette. Ils n'auraient pas eu le temps de réaliser ce qui se passait.

La version des policiers

Pour l'instant, on ignore complètement la version des policiers Roger Dion et André Castonguay, âgés d'une quarantaine d'années. On sait très peu de choses à leur sujet sinon qu'ils semblaient jouir de l'estime de la population locale. Tous deux faisaient partie du premier groupe de diplômés de l'Institut de police de Nicolet.

Selon les informations obtenues, André Castonguay a enseigné durant cinq ans à cet institut où il aurait même été moniteur de tir.

Pour assurer leur défense, les policiers ont choisi un avocat réputé, Me Michel Proulx qui, en 1979, s'était fait remarquer en faisant acquitter l'agent Robert Lessard, de la Sûreté du Québec, qui avait abattu un Amérindien de Caughnawaga, David Cross.

Dans une autre cause, en décembre 1981, il avait défendu les intérêts des policiers Luc Bédard et Daniel Tougas, deux agents de la Sûreté du Québec de Saint-Hyacinthe, qui avaient tiré sur le fils d'un cultivateur de Saint-Ours, Normand Fredette. Dans cette affaire, le coroner avait conclu à la légitime défense et n'avait retenu aucune responsabilité criminelle.

Cette enquête du coroner sur la mort de Serge Beaudoin pourrait bien être aussi celle du corps de police. La population veut savoir si elle peut continuer à avoir confiance en ceux qui doivent assurer sa protection.

L'enquête de la Commission de police qui suivra l'enquête du coroner ira plus à fond dans le dossier en ce qui a trait aux méthodes d'intervention utilisées, et à la façon de travailler des policiers.

Au cours des prochains jours, le juge Denys Dionne devrait entendre une vingtaine de témoins. À la suite de cette enquête, il devra, comme on le sait, déterminer si les policiers ont agi de façon intrépide et imprudente, s'ils ont mis en danger la sécurité du public et s'ils doivent être tenus criminellement responsables de la mort de Serge Beaudoin.

LES TECHNICIENS ACCEPTENT LE PROTOCOLE DE RETOUR AU TRAVAIL

Le conflit est fini à Télé-Métropole

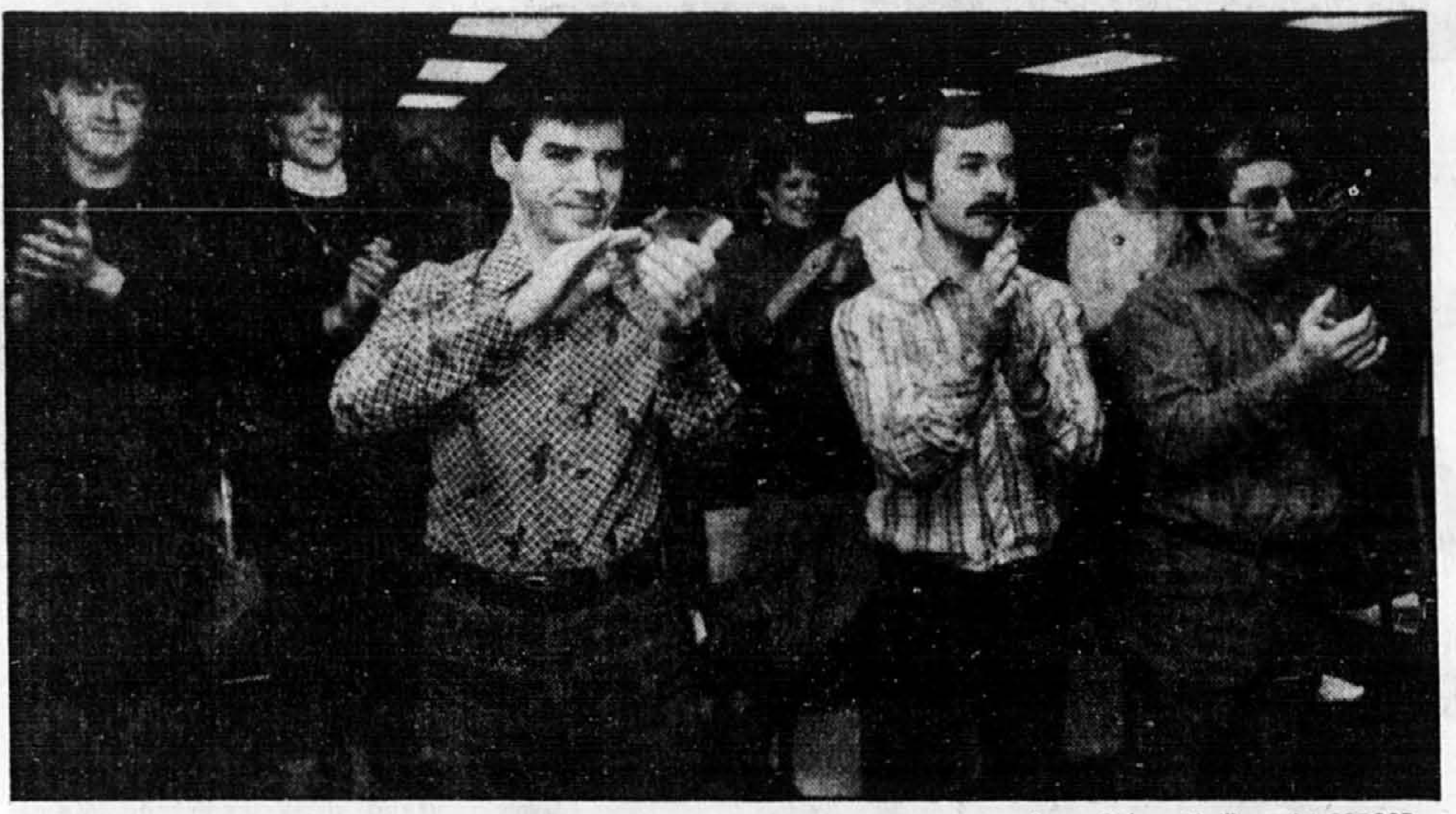
■ « Salut mon gros, t'as fini de livrer de la pizza! »

PAUL ROY

L'assemblée des 163 techniciens de Télé-Métropole n'avait pas encore débuté, hier après-midi, que déjà on pouvait prévoir le résultat du vote. L'atmosphère en était une de fin de grève - ou de lock-out dans ce cas-ci.

Et quand est venu le temps de passer de la parole aux gestes, c'est dans une proportion de 86 p. cent (124 des 145 membres présents) que les syndiqués ont accepté le protocole de retour au travail négocié la semaine dernière. Ainsi a pris fin ce que le président du Syndicat des techniciens de Télé-Métropole, Serge Bouchard, a qualifié de « plus long conflit de l'histoire de la télévision en Amérique du Nord ».

La nouvelle convention collective n'a pas encore été signée par les parties, mais cela devrait se faire d'ici les prochains jours. Les syndiqués seront rappelés au travail par ordre d'ancienneté entre le 18 février et le 3 mars prochains.



photos Robert Mailloux, LA PRESSE

Évidemment soulagés de la tournure des événements d'hier, les techniciens ont chaleureusement applaudi le négociateur spécial Marcel Pepin et leur exécutif syndical.



Jean-Pierre Legris : « Je n'ai pas baptisé mon fils *Lock-out* ».

Le conflit aura donc duré un peu plus de 15 mois, la direction du « 10 » ayant décrété son lock-out le 7 novembre 82.

Marcel Pepin ovationné

Ce déblocage dans les négociations est généralement attribué au travail de l'ancien président de la CSN, Marcel Pepin, et du médiateur fédéral Raymond Leboeuf. M. Pepin, invité à assister à l'assemblée d'hier, a été ovationné à trois reprises par les techniciens.

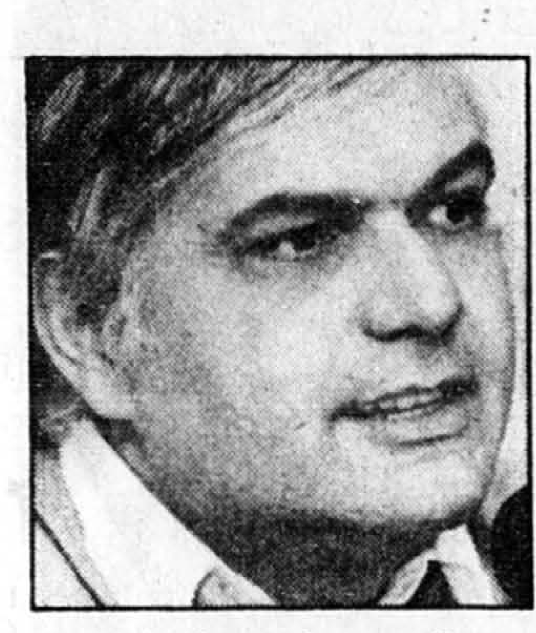
À LA PRESSE, il devait confier: « Je suis arrivé dans le conflit au bon moment: tout le monde voulait régler. » Aux syndiqués, il a déclaré: « Continuez de vous faire respecter. On a besoin de syndicats dans cette société, de syndicats forts, de syndicats qui luttent! »

Du président de Télé-Métropole, Roland Giguère, qu'il a rencontré à quelques reprises depuis les dernières semaines, M. Pepin avoue aux techniciens qu'il n'a « rien trouvé de dommageable à dire contre lui. Il ne fait pas de cadeaux, mais vous non plus... »

12 divorces en 15 mois!

Selon Serge Bouchard, le président du syndicat, c'est la baisse des cotes d'écoute, ressentie durement, qui a forcé Télé-Métropole à s'asseoir à la table des négociations ces dernières semaines. « Ça nous a pris un an à nous bâtir un rapport de force, dit-il! »

Pour plusieurs syndiqués, cette année aura été un dur moment à passer. « Avant le conflit, souligne M. Bouchard, on comptait deux à trois divorces par année chez nos membres; depuis 15 mois, il y en a eu 12! »



Le président du syndicat, Serge Bouchard : « Ça a été un dur moment à passer! »

De plus, une dizaine de syndiqués ont été forcés de vendre leur maison. Mais la majorité s'est assez bien débrouillée: Serge Pépin dit avoir fait six mois de syndicalisme et s'être endetté de $4 000 avant de commencer à travailler. « J'ai travaillé dans la construction, j'ai conduit des camions... » Depuis quelque temps, il s'était trouvé un emploi payant à l'UQAM.

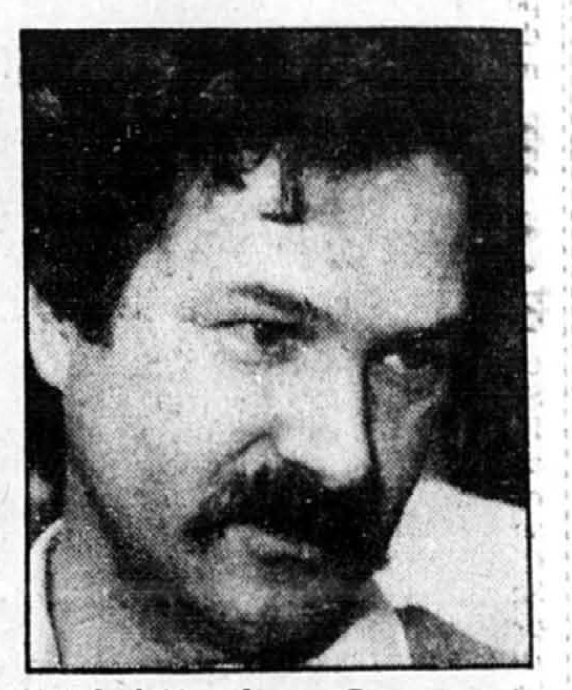
Jean-Pierre Legris, lui, a effectué des travaux de rénovation pour des voisins. « Je me suis débrouillé, j'avais toujours un petit *side-line*. J'ai même eu un deuxième garçon, mais je ne l'appellerai pas *Lock-Out*.. »

Réal Bordeleau, lui, a d'abord essayé de se trouver un emploi régulier. « Mais dès que tu prononces le mot lock-out ou le mot grève... » Alors, comme plusieurs de ses camarades, il s'est rabattu sur de petits travaux de rénovation.

Pendant ce temps, sa femme a dû subir deux « grosses opérations ». « Ça été très stressant, dit-il. Et ce que j'ai trouvé le plus dur, ça été que la compagnie refuse de négocier pendant tout ce temps. »

Ce stress, il a également été ressenti par les familles. Michel Houde raconte pour sa part que son fils de 9 ans lui dessinait des billets de $25 sur lesquels il écrivait qu'il espérait que le conflit se règle.

« Nous, relate M. Houde, on s'était mis de l'argent de côté avant le lock-out. Et on va continuer parce que quand on aura signé, il ne restera plus qu'un an et demi à notre nouvelle convention... »



Michel Houde : « On va recommencer à mettre de l'argent de côté : quand on aura signé, il ne restera plus qu'un an et demi à notre nouvelle convention... »

MULRONEY

SUITE DE LA PAGE A 1

et acceptant les missiles Cruise sur le territoire canadien de l'autre.

D'expliquer M. Lévesque: je veux bien que Trudeau occupe ses loisirs avec des missions de paix depuis quelques mois. Mais avec le poids du Canada dans le monde, ça ne changera pas grand-chose.

Souveraineté d'abord

La solution à cette impasse, selon le chef péquiste: la souveraineté du Québec. Première étape: aborder le fond de la question plutôt qu'élaborer de multiples scénarios pour la faire triompher. « Il faut travailler patiemment, obstinément sur le contenu de la souveraineté, dit-il. Qu'est-ce qu'il y a dedans, qu'est-ce que ça mange en hiver. »

M. Lévesque a invité avec succès ses partisans à garder tel quel l'article premier du programme du parti lors du congrès national de juin, article spécifiant que la prochaine élection doit porter principalement sur la souveraineté du Québec. Selon ses estimations, une cinquantaine de comtés en ont déjà décidé ainsi sur la soixantaine qui ont tenu leur congrès.

Souveraineté ou indépendance? Souveraineté, ont répondu les délégués à l'instar de leur chef. « C'est dommage mais le mot indépendance ne passe pas la rampe auprès de la population », d'expliquer le président du parti dans le comté, Jean Babin, pour qui il est donc préférable d'utiliser le mot souveraineté que les péquistes « traînent dans leur poche depuis longtemps ».

Des prises de position contenant le mot indépendance ont d'ailleurs été modifiées par les participants hier, au profit de souveraineté.

Un séisme secoue le sud de l'Alberta

■ CALGARY (PC) — Un séisme qui s'est produit samedi en Alberta, le plus violent jamais enregistré dans cette province, a fait plus de peur que de mal.

Les citoyens du sud de cette province n'ont cessé de parler de ce tremblement de terre depuis qu'ils ont été réveillés par la secousse, tôt en matinée.

Lawrence Hillmer, de Magrath, où il vit depuis 61 ans, a affirmé que c'était la première fois qu'un séisme parvient à ébranler son lit. «Mon lit n'a cessé d'aller d'un côté et de l'autre durant plusieurs secondes.»

M. Hillmer dit avoir survécu sans trop d'énervement à cette expérience, mais il affirme que de nombreux propriétaires de lits d'eau ont eu la peur de leur vie.

«Je me demandais ce qui se passait, admet pour sa part Jerry Longsbury», un principal d'école de Blairmore. «La maison était secouée de toutes parts.»

Les autorités policières n'ont signalé aucune victime ni de dommages à la propriété.

Frank Baldwin, du Centre d'information sur les séismes, à Golden, au Colorado, a affirmé que la secousse tellurique, qui a atteint 4.6 sur l'échelle Richter, était la plus forte jamais enregistrée dans cette province.

«Je ne me souviens pas d'avoir enregistré de séismes en provenance de cette région, dit-il. S'il y eut des tremblements de terre, ils étaient trop faibles pour que nos instruments puissent les enregistrer.»

L'épicentre du séisme, qui s'est produit à 6h30 du matin, était situé à 40 kilomètres au sud-est de Lethbridge.

Les spécialistes affirment qu'il n'existe aucun rapport entre cette secousse et l'activité volcanique grandissante du mont St. Helens, dans l'État de Washington.

TCHERNENKO

SUITE DE LA PAGE A 1

Viktor Grichine, chef de la section moscovite du PCUS.

Ce n'est qu'après ce premier groupe que suivaient les « cadets » de l'organe suprême du parti, tels que MM. Gorbatchov et Romanov. Venaient ensuite les trois autres membres moscovites du bureau politique et les six membres suppléants. Le cortège officiel était fermé par plusieurs hauts responsables du CC.

Après avoir observé une minute de silence près du catafalque, au pied duquel on avait posé, sur des coussins en velours rouge, les médailles et distinctions du défunt, les dirigeants ont présenté leurs condoléances à la famille.

M. Igor Andropov, fils du président, arrivé mercredi de Stockholm où il participait à la conférence sur le désarmement en Europe, semblait ravagé par la douleur. Il a enlevé ses lunettes à plusieurs reprises pour essuyer ses larmes. Après avoir serré la main du fils, les dirigeants ont embrassé la veuve, Mme Tatyana Andropov, qui n'avait jamais fait d'apparition publique, ainsi que sa fille Irina, journaliste.

Après le départ de la délégation officielle, les premiers citoyens ordinaires ont été autorisés à pénétrer dans la salle. Ils ont circulé devant le catafalque toute la journée d'hier au rythme de 5 000 personnes à l'heure.

M. Andropov sera le onzième officiel soviétique à être inhumé au mausolée de Lénine. Il reposera à côté de Josef Staline et de Léonid Brejnev.

Sommet international

Les obsèques du chef d'État prendront l'allure d'un sommet international au cours duquel les leaders occidentaux souhaitent pouvoir rétablir les ponts avec Moscou.

Le président Reagan sera représenté par le vice-président George Bush, arrivé samedi à Londres, où il a dit qu'il se rendrait à Moscou « avec l'esprit très ouvert ». Il aura auparavant rencontré le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, qui se rendra aussi à moscou afin de souligner sa nouvelle ligne d'ouverture à l'Est.

M. Helmut Kohl, seul chef de gouvernement à avoir rencontré Youri Andropov, a lui aussi annoncé qu'il ferait le voyage à Moscou de même que M. Pierre Mauroy qui représentera le président François Mitterrand. M. Pierre Elliott Trudeau se joindra également aux nombreux chefs de gouvernement attendus dans la capitale soviétique.

En ce qui concerne les pays communistes, on s'attend que tous soient représentés par leur chef. D'ores et déjà, MM. Mika Spljak, président yougoslave, et Nicolae Ceausescu, numéro un roumain, ont annoncé leur intention de se rendre à Moscou.

La Chine de son côté vient de donner un nouveau gage de son désir de normaliser ses relations avec l'URSS en déléguant un haut responsable de l'État et du parti, le vice-premier ministre Wan Li, aux obsèques de M. Andropov.

M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, prévoit également se rendre à Moscou.

Quant au Vatican, le pape Jean-Paul II a adressé au Kremlin un messages de concoléances rédigé en français. On ignore encore qui le représentera lors des funérailles de demain.

L'atmosphère était calme hier dans la capitale soviétique où les débits de boisson et certaines salles de cinéma étaient fermés en signe de deuil et où le marché central, d'ordinaire grouillant de monde, était peu fréquenté. Le centre-ville était toujours interdit à toute circulation et la Place Rouge était inaccessible au public.



téléphoto UPC

Bonhomme reprend ses quartiers d'été

Après 10 jours de festivités, la 30e édition du Carnaval de Québec a pris fin hier. L'annulation de la traditionnelle course en canot sur le fleuve Saint-Laurent, à cause d'un épais brouillard, a marqué la dernière journée. Samedi soir, 300 000 personnes ont assisté par un temps exceptionnellement doux au second défilé du carnaval dont le Bonhomme a profité pour tirer sa révérence avant de disparaître jusqu'à l'an prochain. À cette occasion, 400 policiers étaient de service. On rapporte que de nombreuses arrestations ont été effectuées au cours de la soirée. Après le défilé, le Vieux-Québec a été pris d'assaut par des milliers de fêtards, ce qui a obligé la police à demeurer sur place jusqu'aux petites heures du matin.

SA CARTE DE CRÉDIT A ÉTÉ REFUSÉE

Un pilote d'Air Canada doit prolonger un arrêt

■ TORONTO (PC) — Un vol d'Air Canada à destination de Toronto a fait un arrêt prolongé de deux heures et demie à Cincinnati, en Ohio, au cours du week-end, parce qu'une compagnie de ravitaillement n'a pas accepté la carte de crédit de la compagnie canadienne ni celle du capitaine de l'avion.

Selon M. Peter Keefe, un passager de Toronto, le capitaine a précisé aux passagers que la firme a refusé la carte d'Air Canada parce qu'elle était expirée.

C'est finalement Delta Air Lines qui a effectué le plein d'essence de l'avion, a ajouté M. Keefe.

Mais un porte-parole d'Air Canada a affirmé que la carte d'Air Canada était valide et qu'il ne peut expliquer pourquoi le ravitailleur n'a pas voulu l'accepter ni celle du pilote.

Venant de Los Angeles, le vol 792 est arrivé à Toronto avec quatre heures de retard. M. Stewart a expliqué dimanche que l'avion a atterri à Cincinnati à cause du brouillard intense qui sévissait à Toronto et dans plusieurs autres localités de l'Ontario.

Air Canada requiert les services d'une autre compagnie parce qu'il n'a pas son propre personnel à l'aéroport de Cincinnati, a-t-il précisé, ajoutant que les compagnies américaines ont effectué récemment des modifications dont Air Canada n'avait pas été informé.

La Quotidienne — Tirage de samedi	à trois chiffres	à quatre chiffres
	537	9832



LA MÉTÉO

DATE: Lundi 13 février 1984

AUJOURD'HUI: Min.: 0 Max.: 7
NUAGEUX, ÉCLAIRCIES ET DOUX

DEMAIN: PLUTÔT NUAGEUX

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	0	6	Nuag., doux
Outaouais	—	—	Nuageux
Laurentides	0	6	Nua., bruine
Cantons de l'Est	2	8	Bruine, doux
Mauricie	− 2	4	Nua., bruine
Québec	0	4	Nua., bruine
Lac-Saint-Jean	− 2	4	Nua., bruine
Rimouski	− 6	− 2	Nua., bruine
Gaspésie	− 9	− 2	Neige
Baie-Comeau	−12	− 5	Pl. nuageux
Sept-Iles	−12	− 5	Pl. nuageux

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	6	11	Averses
Edmonton	−5	3	Part. nuag.
Regina	−4	5	Nuageux
Winnipeg	−6	0	Ensoleillé
Toronto	3	9	Pluie
Fredericton	−1	3	Ensoleillé
Halifax	1	6	Ensoleillé
Charlottetown	1	3	Ensoleillé
Saint-Jean	0	11	Dégagé

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	−11	4	N.-Orléans	14	24
Buffalo	− 7	13	Pittsburgh	− 4	13
Chicago	2	3	S. Francisco	8	11
Miami	19	25			
New York	− 2	8			

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	2	6	Madrid	− 3	15
Athènes	6	11	Moscou	−12	− 8
Acapulco	22	33	Mexico	7	19
Berlin	− 2	3	Oslo	− 4	− 2
Bruxelles	1	5	Paris	4	9
Buenos Aires	21	28	Rome	4	9
Copenhague	− 2	1	Séoul	− 5	5
Genève	0	5	Tokyo	O5	
Hong Kong	14	19	Trinidad	25	31
Le Caire	12	19	Vienne	1	1
Lisbonne	7	17			
Londres	5	8			

Morte pour $20

Patrick Dixon, 40 ans, a été reconnu coupable samedi de la mort de son amie Linda Brooks, qui lui devait la rondelette somme de... $20. Dixon avait bu le jour où il a tiré à coups de révolver sur son amie, à la suite d'une dispute à l'appartement de la victime, dans le quartier de Saint-Henri. Il connaîtra sa sentence jeudi.

Du rififi dans l'Estrie

Deux hommes ont échappé de peu à la mort, vendredi soir, lorsque des cagoulards ont pénétré de force dans leur chalet de Glen Sutton dans le but de les cambrioler. Les deux victimes, Albertin Barnett, 67 ans, et Eugène Brock, 43 ans, sont toutefois hors de danger tandis que la police poursuit son enquête pour retrouver les deux auteurs de cette double tentative de meurtre.

Incendie à Sherbrooke

Un violent incendie a complètement détruit un marché d'alimentation Métro de Sherbrooke, samedi soir. L'édifice d'une trentaine d'années avait une superficie de 25 000 pieds carrés. Les dommages sont évalués à un demi-million. C'est la famille Auclair, de Sherbrooke, qui en était propriétaire depuis août dernier. Des rénovations avaient été entreprises récemment. Les pompiers, qui ont répondu à deux alertes, vers 21 h 40, ont mis une partie de la nuit à circonscrire le sinistre. On ne rapporte pas de blessés.

Sept morts accidentelles

Au moins sept personnes ont perdu la vie de façon accidentelle ce week-end, dont quatre sur les routes. Le premier accident est survenu tôt samedi matin alors que **Daniel Perreault**, 36 ans, de Farnham, est décédé après avoir capoté avec son automobile. Une petite fille de 8 ans, **Mélanie Gagnon**, est morte samedi après-midi à Chicoutimi après avoir été heurtée par une voiture. Puis le jeune **François Gamache**, 13 ans, se pendait accidentellement dans la grange familiale à Stoke, près de Sherbrooke. En fin d'après-midi samedi, **Michel Poulin**, 26 ans, périssait dans une collision frontale sur la route 132, à Saint-Nicolas. Un homme s'est également noyé dans la nuit de dimanche après s'être aventuré en motoneige sur la rivière des Outaouais, près d'Aylmer. Son compagnon, qui s'était réfugié sur une petite île, a été recueilli dimanche matin par un hélicoptère. Une perte de maîtrise du volant a enfin coûté la vie à deux femmes, tôt hier matin, après que leur voiture, sur une chaussée humide, eut percuté un pilier de viaduc. Les victimes sont **Marie-Claude Hébert**, 23 ans, de LaSalle, et **Claudette Caron**, 47 ans, de Montréal.

Cadavre identifié

La Sûreté du Québec a révélé ce week-end l'identité de la personne qui a été découverte sans vie, jeudi soir, à Lac-à-la-Tortue. Il s'agit de Louison Trudel, célibataire, âgée de 50 ans, de Saint-Stanislas, dans la circonscription de Champlain. L'autopsie du cadavre révèle que le décès a été causé par un traumatisme cranien. La victime a été trouvée gelée sur le terrain d'un résident de Lac-à-la-Tortue. Celui-ci n'aurait rien vu sur son terrain lors de son départ, en début de soirée, jeudi. Ce n'est qu'à son retour, quelques heures plus tard, qu'il aurait fait la macabre découverte.

La LNI junior est née...

Le championnat junior d'improvisation, calqué sur les joutes de la Ligue nationale d'improvisation, avec ses « rouges », ses « verts » et les autres, était l'une des activités les plus populaires du Salon de la jeunesse, ce week-end. Parmi les autres nouvelles activités au programme cette année, mentionnons la semaine étudiante, une chasse au trésor sur ordinateur et un spectacle de mode.



photo Robert MAILLOUX, LA PRESSE

C'est par cette fenêtre que M. François Laporte a tenté en vain d'atteindre ses deux enfants.

LES EFFORTS DÉSESPÉRÉS DU PÈRE SONT VAINS

Deux enfants de 4 et 8 ans meurent dans un incendie

Frédéric et Jean-Pierre Laporte, âgés respectivement de 8 et 4 ans, ont péri dans l'incendie de la demeure familiale, samedi soir, à Sainte-Thérèse de Blainville, au nord de Montréal.

Le père des deux enfants, François Laporte, 28 ans, qui était seul avec eux au moment du drame, a vainement tenté de les secourir.

Incapable de monter à leur chambre par l'escalier intérieur, il aurait tenté d'y grimper par l'extérieur, à l'aide d'une échelle. Il se serait blessé légèrement en tombant et a dû être traité à l'hôpital de Saint-Eustache.

Des voisins, dont M. André Wagner, ont assisté impuissants à sa tentative désespérée. Il était sans doute déjà trop tard à ce moment. « Le feu sortait de partout ! », relate Mme Grenier, qui demeure en face des Laporte.

Selon les voisins, l'incendie, qui aurait débuté vers 23 h 20, se serait en effet propagé très rapidement à l'intérieur du cottage centenaire de la rue Saint-Jean, les flammes courant même à l'extérieur, sur les fils électriques.

Hier, M. Laporte s'était réfugié chez des parents, à Bois-des-Filions. Quant à Mme Laporte, elle était absente au moment où le drame a débuté et personne parmi ses voisins ne semblait connaitre ses allées et venues.

Il faut dire que les personnes interrogées ne connaissaient guère la famille Laporte, qui habitait le cottage incendié depuis septembre seulement.

M. Gabriel Beauchamp, le propriétaire de la bâtisse, affirme lui aussi ne pas très bien connaitre son locataire. Et les enfants ? « Eux, je les voyais tous les soirs, dans la fenêtre, quand je revenais de travailler. »

photo Robert MAILLOUX, LA PRESSE

Du « hockey-bottines » en T-shirt !

Ce n'est pas d'hier que se pratique le « hockey-bottines » dans les rues, cours d'écoles et terrains de stationnement de Montréal. Ce que ce match disputé hier après-midi dans un parking de la rue Davidson avait de particulier, c'est plutôt l'uniforme de certains des joueurs. Sylvain Lacroix et Luc Cormier, tous deux âgés de 17 ans, avaient pour leur part choisi le « T-shirt ». D'accord, il faisait plutôt doux (3 degrés Celsius, ce qui reste sous le record de 7 degrés établi en 1965), mais un 12 février, tout de même... Brrrrr !

SALON DE L'ÉPARGNE-PLACEMENTS

Les femmes à l'assaut du bastion mâle

On comptait autant de femmes que d'hommes parmi les visiteurs qui continuaient de se presser, hier, au Salon de l'épargne-placements.

Et pour cause : inaugurée samedi, cette exposition réserve cette année une place toute particulière à la gent féminine qui, selon la ministre Denise Leblanc-Bantey, entend prendre la place qui lui revient dans un monde de la finance encore quasi exclusivement mâle.

MARIO FONTAINE



La ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Denise Leblanc-Bantey.

Ministre déléguée à la Condition féminine, Mme Leblanc-Bantey effectuait sa première sortie officielle à ce titre. Selon elle, une participation vigoureuse au secteur financier contitue un défi majeur pour les femmes du Québec.

« Non seulement avons-nous envahi le marché du travail au point que près de la moitié d'entre nous y sont actives, mais encore prenons-nous de plus en plus conscience de l'importance d'investir et de gérer nous-mêmes l'argent que nous produisons », croit-elle.

Le « club des gars »

Le président de ce troisième salon, M. Serge Martin, abonde dans le même sens. Parmi les 81 000 visiteurs de l'an dernier, beaucoup lui avaient suggéré de ne pas se limiter au « club des gars ». D'où correction cette année car, dit-il, on compte au moins trois catégories de femmes susceptibles de s'intéresser de près à l'économie.

D'une part, les femmes qui travaillent et celles dont le revenu est élevé. Jusqu'à présent, la plupart se contentaient de placements sûrs mais modérément rentables, comme les obligations et les certificats de dépôt.

Il s'agit maintenant, pour les organisateurs, de les faire entrer sur des marchés plus agressifs, comme la bourse ou l'immobilier.

Par ailleurs, souligne M. Martin, les femmes contrôlent 85 p. cent des dépenses en consommation. Ce sont généralement les ménagères qui administrent le budget familial, s'occupent des emprunts, des renouvellements d'hypothèques. De là la nécessité d'une information adéquate.

Les femmes âgées ont enfin, elles aussi, un grand besoin de conseils puisque, vivant plus longtemps que les hommes, elles se retrouvent souvent seules et démunies face aux questions de successions, d'assurance-vie et d'administration de la fortune familiale qui se posent soudainement à elles.

Sauver de l'impôt

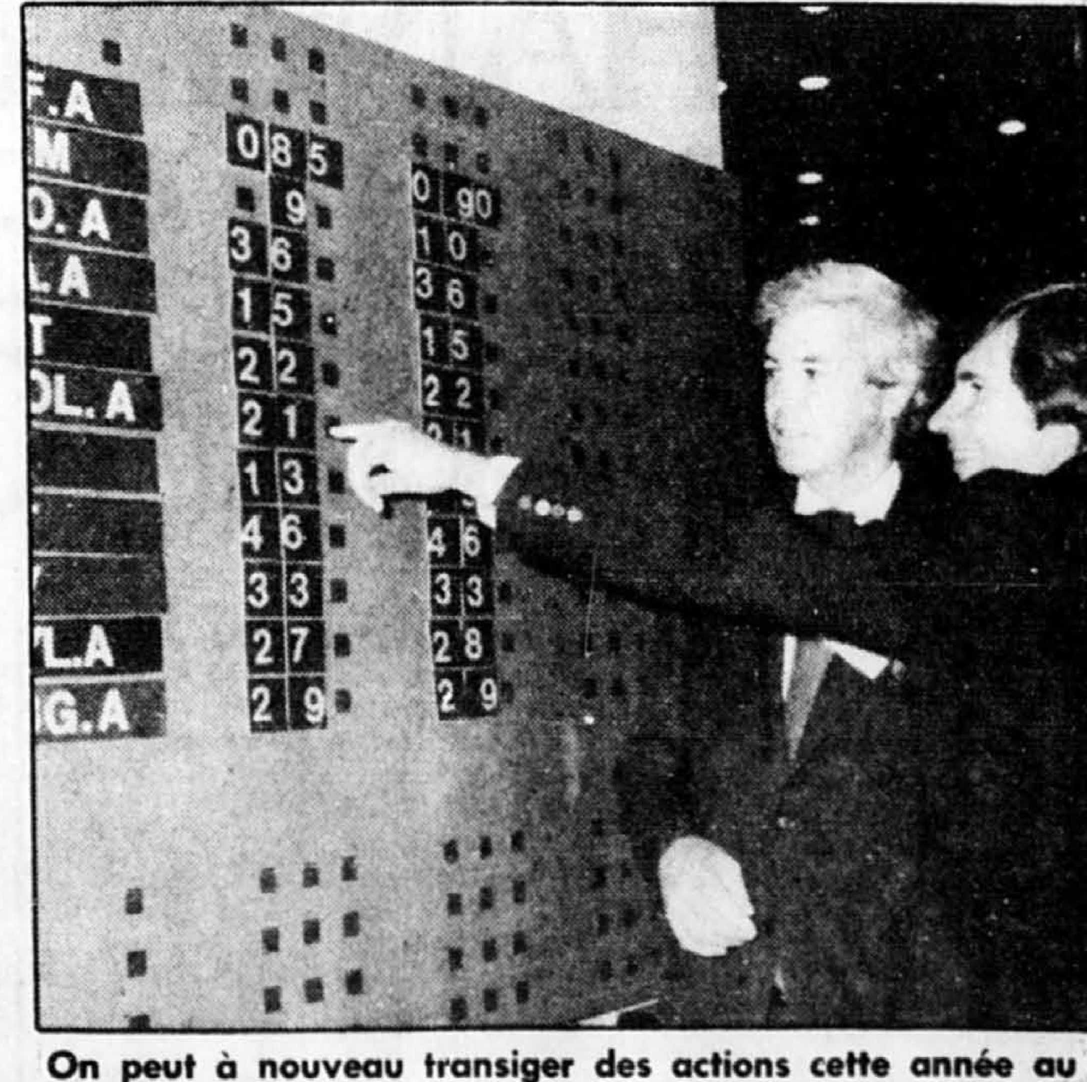
Officiellement, les organisateurs de ce troisième salon, le plus important du genre en Amérique avec ses 180 participants, espèrent attirer, Place Bonaventure, au moins la même foule que l'an dernier. Mais, en coulisses, on rêve du chiffre magique de 100 000 visiteurs pour la fermeture, mercredi soir.

Pour cela, on a peaufiné les sections sur les régimes d'épargne-retraite et les prêts hypothécaires : la vague d'achat des premiers se poursuivra jusqu'à la fin du mois, tandis que les taux modérés qui prévalent actuellement favorisent les transactions sur les seconds.

Parmi les autres stands, on remarque le village électronique, dont les micro-ordinateurs laissent entrevoir les multiples applications de cette technologie dans le monde de la finance.

Les conseils sur les abris fiscaux s'y multiplient par ailleurs, en cette période précédant les rapports d'impôts.

Enfin, la Bourse de Montréal est une nouvelle fois présente sur le parquet du Salon, et les profanes peuvent acheter, avec les conseils de courtiers sur place, des action de 31 compagnies canadiennes et étrangères.



On peut à nouveau transiger des actions cette année au Salon de l'épargne-placements, qui se tient jusqu'à mercredi à la Place Bonaventure. Le président de l'événement, Serge Martin, discute ici avec le président de la Bourse de Montréal, Pierre Lortie.

photos Robert Mailloux, LA PRESSE

LA FOURGONNETTE D'UNE ÉQUIPE DE HOCKEY BANTAM EMBOUTIT UN CAMION

Quatre morts et quatre blessés en Nouvelle-Écosse

AMHERST, Nouvelle-Écosse (PC-UPC) — Quatre personnes, y compris trois jeunes joueurs de hockey, ont perdu la vie et quatre autre ont été blessés, hier soir, lorsque la fourgonnette qu'ils occupaient a embouti l'arrière d'un camion-remorque, sur la route Transcanadienne, près d'Amherst.

La GRC a signalé que la tragédie s'est produite à 6 h 45 (heure de l'Atlantique), à environ 10 kilomètres à l'est de cette ville du nord de la Nouvelle-Écosse, près de la frontière du Nouveau-Brunswick.

Trois adolescents et un adulte ont succombé avant leur transport à l'hôpital régional Highland View d'Amherst. Un des blessés a été transféré à Moncton, au Nouveau-Brunswick. Les autres blessés seraient dans un état satisfaisant ou auraient été placés sous observation.

Aucune des victimes n'a été immédiatement identifiée.

La fourgonnette transportait dix personnes en tout, y compris huit jeunes joueurs d'une équipe de hockey de catégorie bantam, soit des joueurs de 13 ou 14 ans.

Le chef du service des incendies d'Amherst, Layton Ralston, qui s'est rendu sur les lieux de la collision, a précisé que les joueurs de hockey étaient de New Glasgow, ville située à 180 kilomètres au sud-est d'Amherst.

Les deux véhicules roulaient dans la même direction au moment de l'impact qui s'est produit sur une chaussée glissante.

Bourassa promet de faciliter l'accès des malades à l'urgence

■ QUÉBEC — Un éventuel gouvernement libéral va régler dans les meilleurs délais le problème de l'accès des malades aux salles d'urgence dans les hôpitaux, a promis, hier, le chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa.

« Il suffirait de quelques dizaines de millions (de dollars) pour corriger cela, notamment pour ajouter un millier de lits dans les hôpitaux de la région de Montréal », a dit M. Bourassa, qui s'adressait à quelque 500 militants du comté de Limoilou réunis pour un « brunch ».

« Les différents gouvernements libéraux ont tellement investi pour doter les Québécois de services de santé convenables qu'il n'est pas question de laisser le gouvernement péquiste saboter ces réformes sociales », a lancé M. Bourassa.

« Je trouve aberrant qu'un gouvernement ne soit pas capable de régler ce problème qui touche les personnes au moment où elles sont les plus démunies, c'est-à-dire lorsqu'elles se présentent à un hôpital », a poursuivi le chef libéral.

Il est évident que la situation des salles d'urgence dans les hôpitaux constitue un des thèmes avec lequel le chef libéral compte attaquer le gouvernement péquiste au cours des prochains mois.

« Les péquistes trouvent des millions de dollars pour sauver Québecair, pour financer Radio-Québec ou pour la publicité gouvernementale mais pas assez pour améliorer les soins hospitaliers, a dit M. Bourassa. On se croirait au Liban ici ».

Dans son intervention devant les militants du comté de Limoilou, M. Bourassa a fait le procès du gouvernement péquiste qui, croit-il, a « perdu la confiance de la population ».

« Ce qui était le gouvernement de l'espoir en 1976 est devenu le gouvernement de la déchéance », a-t-il dit.

Cette perte de confiance des Québécois envers l'administration péquiste se répercute dans les différents dossiers où l'attitude gouvernementale est sévèrement dénoncée, selon M. Bourassa : la réforme de l'éducation où tous critiquent la position du ministre Camille Laurin, la loi des travailleurs au pourboire « où même l'Association des danseuses à gogo est contre la loi », l'implantation des ordinateurs dans les écoles « où on a trompé les entreprises d'ici » en octroyant les contrats.

Paquette favorable à une élection référendaire

■ EAST-ANGUS (PC) — Le ministre Gilbert Paquette, ne sera pas candidat pour le Parti québécois lors de la prochaine élection générale si cette formation politique devait retenir la mise en veilleuse de l'option souverainiste comme stratégie électorale.

Député de Rosemont et ministre à la Science et à la Technologie dans le cabinet Lévesque, M. Paquette a réitéré, hier, devant les militants péquistes de la circonscription de Mégantic-Compton sa volonté de voir la souveraineté-association être au coeur du prochain débat électoral. Le ministre Paquette a même été plus loin en se faisant l'apôtre d'une élection de type référendaire.

Et si la souveraineté devait être mise en veilleuse ? « Je ne serai pas candidat du Parti québécois », a lancé le ministre Paquette lors d'une entrevue accordée au quotidien La Tribune. « Mais je crois que ça n'arrivera pas au sein des militants, et même au cabinet des ministres, le mouvement se dessine en faveur d'une élection portant sur la souveraineté. »

« Je ne suis pas pessimiste en regardant vers les prochaines élections générales. En terme d'appui, il est vrai que ça n'a pas avancé. Mais ça n'a pas reculé non plus. Nous avons d'excellentes chances de gagner les prochaines élections », estime M. Paquette.



photo Armand Trottier, LA PRESSE

Locataires évacués rue Fairmount

Deux personnes ont été conduites à l'hôpital et 20 locataires ont été évacués, tard hier soir, à la suite d'un incendie à l'angle des rues Fairmount et Waverly. Le feu s'est déclaré à 23 h 17 dans un édifice de trois étages du 109 au 119 Fairmount ouest. Deux commerces, une quincaillerie et une boutique d'horlogerie, sont établies au rez-de-chaussée et des logements occupent les étages. Cinq alertes ont été sonnées et quelque 150 pompiers ont combattu les flammes. Un des murs de l'édifice s'est effondré quelques minutes après le début de l'incendie et un autre a été endommagé. Par mesure de prudence, Hydro-Québec a coupé l'électricité dans tout le quadrilatère vers minuit ; le courant devait être rétabli au milieu de la nuit. L'origine du sinistre n'était pas encore connue hier soir. L'une des victimes a été conduite à l'hôpital Saint-Luc, souffrant d'une crise cardiaque ; l'autre, incommodée par la fumée, a été conduite à Notre-Dame. Des fonctionnaires du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain se sont rendus sur les lieux pour voir à reloger les locataires qui se sont retrouvés sans abri.

Préséance de la Charte sur la loi 101 ?

■ OTTAWA (PC) — La Charte des droits a-t-elle préséance sur la loi 101 ? La « clause Canada » l'emporte-t-elle sur la « clause Québec » ?

C'est à ces questions que devra répondre la Cour suprême du Canada qui entendra, à compter du 21 février, l'appel du gouvernement du Québec qui veut faire reconnaitre la constitutionnalité des dispositions de la loi 101 sur l'accès à l'école anglaise au Québec.

Déjà, la Cour supérieure et la Cour d'appel du Québec avaient affirmé que ces dispositions de la loi 101 étaient incompatibles avec l'article 23 de la Charte des droits.

Il s'agit, en fait, de la vieille querelle entre la clause Québec et la clause Canada. Le chapitre huit de la loi 101 ne donne accès à l'école anglaise qu'aux enfants dont les parents ont fréquenté l'école primaire en anglais au Québec. C'est ce qu'on appelle la clause Québec.

(Le chapitre huit a été quelque peu modifié au cours de l'automne par l'Assemblée nationale, mais la Cour suprême ne sera pas appelée à trancher sur ces nouvelles dispositions.)

L'article 23 de la Charte reconnait plutôt la clause Canada qui permet l'accès à l'école anglaise de tous les enfants dont les parents ont fréquenté l'école anglaise où que ce soit au Canada.

De plus, la constitution donne automatiquement accès à l'école anglaise à tous les frères et soeurs d'un enfant qui a fait son cours primaire ou secondaire en anglais où que ce soit au Canada.

Mais au-delà des modalités d'accès à l'école anglaise, la Cour aura à donner pour la première fois son avis sur l'article un de la Charte, celui qui affirme qu'on ne peut restreindre les droits constitutionnels « que par une règle de droit, dans des limites qui soient raisonnables et dont la justification puisse se démontrer dans le cadre d'une société libre et démocratique ».



téléphoto PC

Dernier hommage à « Jimmy »

Accompagnée de ses trois enfants, l'air calme, Mme Margaret Trudeau a assisté samedi aux funérailles de son père, l'ancien ministre libéral James Sinclair. Celui-ci, que ses amis et collègues avaient surnommé affectueusement Jimmy, est décédé mardi à la suite d'une crise cardiaque à son domicile. Il était âgé de 75 ans. Le service funèbre s'est déroulé devant une assistance nombreuse, à l'église anglicane St. Stephen, à Vancouver-Ouest. Le premier ministre Trudeau, gendre de M. Sinclair, avait annulé sa participation aux funérailles. Un porte-parole de son bureau a fait savoir que le premier ministre désirait se reposer avant d'entreprendre le voyage par avion à Moscou, pour les funérailles du leader soviétique Youri Andropov. Sur notre photo, Michel, le plus jeune de ses fils, donne la main à sa mère.

DÉJÀ, L'IMAGE DE LA PROVINCE EST TERNIE

La question du français au Manitoba laissera des profondes cicatrices

WINNIPEG (PC) — À mesure que se prolonge le débat sur les droits du français, les Manitobains sont de plus en plus nombreux à craindre que si jamais le problème est résolu, ce sera au prix de graves blessures et de la gêne provinciale sur la scène nationale.

Il ne semble faire aucun doute que déjà est ternie l'image de cette province d'un million de personnes dont les racines plongent un peu partout du cercle Arctique à l'Islande, l'Ukraine, l'Inde, les Philippines et au-delà.

Chaque propos raciste — et il y en a eu beaucoup dans les assemblées publiques et ailleurs — semble se répercuter dans tout le Canada et à l'étranger.

Tout à coup, les journalistes manitobains sont interrogés par des confrères de l'Est du Canada et des autres provinces de l'Ouest, du Royaume-Uni, de France, des États-Unis et d'Allemagne occidentale. Le sujet est toujours le même : la langue.

M. Lloyd Axworthy, qui a grandi à Winnipeg et qui est l'un des deux députés du Manitoba aux Communes, déclarait récemment qu'à moins que ne s'affirment les Manitobains de bonne volonté, on aura causé beaucoup de dommages.

Beaucoup se demandent si l'on peut endiguer la marche des événements : voisins dressés les uns contre les autres, atmosphère chargée de soupçons, opportunisme politique et enterrements politiques.

Un homme d'affaires du Manitoba rural, où depuis longtemps on parle français et anglais, s'est dit tellement bouleversé par le projet linguistique du gouvernement néo-démocrate qu'il a crié de la galerie de l'Assemblée législative que le premier ministre Howard Pawley et ses collègues devraient être chassés du pouvoir.

M. Henry Nichiporick, anglophone de 52 ans, a dit en quittant l'Assemblée avant d'en être chassé, que son opposition n'avait rien à voir avec les francophones.

Elle a trait, dit-il, à l'intention du gouvernement de faire enchâsser les droits du français dans la constitution. Cela ne peut que diviser les deux principaux groupes linguistiques de son village de Lac du Bonnet, où l'on peut entendre parler l'ukrainien, le polonais et l'allemand aussi bien que le français et l'anglais.

« Nous n'avions pas de problème auparavant, dit-il, (mais maintenant) il se trame quelque chose. »

M. Axworthy, ministre fédéral des Transports, disait récemment aux représentants libéraux des 14 circonscriptions fédérales du Manitoba que le débat linguistique était devenu un prétexte pour un petit groupe d'extrémistes de dénier les droits de 50 000 citoyens de langue française.

La série de référendums

M. Pawley, qui avait promis avant les élections de 1982 d'assurer certains services en français, semble aussi persuadé qu'il s'agit de groupes marginaux. La plupart des Manitobains, dit-il, sont des « gens responsables ».

Mais une série de référendums dans cette ville de 600 000 habitants et dans une douzaine de plus petits centres n'est pas de nature à rassurer le gouvernement et les partisans de son projet. C'est à dix contre un que l'opposition s'est manifestée.

Tout le bruit qui entoure cette affaire hors du Manitoba inquiète de nombreux citoyens. « Maintenant, j'ai honte d'être manitobain », écrivait récemment au Winnipeg Free Press M. John MacKenzie, en ajoutant non sans ironie qu'à titre de Canadien d'ascendance blanche anglo-saxonne, il n'avait jamais souffert de discrimination.

Il faut corriger l'injustice commise en 1890, écrivait encore M. MacKenzie, d'origine néo-zélandaise, professeur à la faculté de médecine de l'Université du Manitoba, et la corriger non pas à contrecoeur mais de bon gré.

En attendant, les injures pleuvent de part et d'autre, et les membres des deux groupes — partisans et adversaires du projet Pawley — ne s'entendent toujours toujours pas entre eux.

Lalonde ajouterait $200 millions pour l'emploi dans son budget

OTTAWA (PC) — On peut deviner assez ce que sera le budget que présentera mercredi M. Marc Lalonde en se rappelant quelques déclarations et le fait que le portefeuille de l'État est assez mince.

L'inflation et le chômage — M. Lalonde a dit qu'on ne pouvait combattre l'une sans l'autre — seront probablement au coeur de ses préoccupations.

Il a aussi déclaré qu'il n'y aurait pas de « bonnes choses » électorales bien que beaucoup n'en croient rien avec des élections en perspective et les libéraux loin derrière les conservateurs dans les sondages.

Avec $800 millions déjà destinés à la création d'emplois et $1.2 milliard à la formation professionnelle, M. Lalonde ne devrait pas ajouter beaucoup à ces postes du budget, mais il pourrait affecter quelque $200 millions de plus à l'emploi.

D'autre part, il répéte tant et plus qu'il ne fallait pas relâcher la lutte à l'inflation. Le budget pourrait annoncer de nouvelles mesures pour remplacer le « programme de six et cinq p.cent ».

Programme volontaire

Dans ce cas, il pourrait s'agir d'un programme volontaire avec objectif d'environ quatre p.cent pour l'inflation.

L'entreprise, les syndicats, les associations de consommateurs, les agences de services sociaux et les agriculteurs ont tous fait connaître à M. Lalonde ce qu'ils attendent du budget.

Les hommes d'affaires réclament une réduction des dépenses du gouvernement mais aussi plus d'un milliard de dollars de dégrèvements fiscaux annuels. Ils disent en somme : accordez-nous ces dégrèvements et nous allons augmenter les investissements, stimuler l'activité économique et créer des emplois.

L'Organisation nationale contre la pauvreté veut une fiscalité qui avantagera les démunis, soutenant que ceux-ci dépensent tout le peu d'argent qu'ils ont, et que s'ils en ont davantage, ils accroîtront la consommation, ce qui stimulera les investissements des producteurs de biens et d'emplois.

M. Lalonde, toutefois, n'a pas eu l'occasion de rencontrer les porte-parole de cette organisation. Il est cependant probable que le supplément de revenu garanti pour les retraités indigents sera augmenté.

Les propriétaires de logements peuvent s'attendre à des mesures d'encouragement, de même que les agriculteurs. Par contre, il sera impossible de satisfaire les demandes de divers autres groupements de citoyens, si raisonnables soient-elles.

SONDAGE GALLUP

Deux Canadiens sur cinq sont satisfaits des trois leaders politiques

Environ deux Canadiens sur cinq sont satisfaits des agissements des trois principaux leaders politiques de notre pays. Lors d'un récent sondage, 40 p. cent des personnes interrogées se sont dites satisfaites du premier ministre Trudeau, 45 p. cent ont approuvé le leader conservateur Brian Mulroney et 41 p. cent ont fait de même pour le chef néo-démocrate Ed Broadbent.

Les appuis à M. Trudeau ont grimpé de 10 points de pourcentage depuis qu'il a amorcé son initiative de paix mondiale, en octobre dernier. Malgré tout, plus de Canadiens désapprouvent sa politique, soit 48 p. cent, contre seulement 40 p. cent de partisans.

Au cours des trois derniers mois, par ailleurs, un plus grand nombre de Canadiens ont pris conscience des efforts consentis par M. Mulroney, si bien que ses partisans, tout comme ses adversaires, ont augmenté. Quant aux partisans de M. Broadbent, ils n'ont pas augmenté ni diminué depuis octobre.

La question posée était celle-ci: « Approuvez-vous ou désapprouvez-vous la façon dont (Pierre Trudeau, Brian Mulroney, Ed Broadbent) accomplit sa tâche de (premier ministre, chef de l'opposition, chef du NPD) ? »

La répartition des réponses fut la suivante, comparativement à octobre:

		Oui	Non	Indécis
Trudeau:	janvier	40%	48%	12%
	octobre	30%	58%	12%
Mulroney:	janvier	45%	19%	36%
	octobre	39%	14%	47%
Broadbent:	janvier	41%	22%	37%
	octobre	42%	26%	32%

Ceux qui aprouvent M. Trudeau sont les plus nombreux au Québec, soit 65 p. cent, contre seulement 20 p. cent dans les prairies. On signale également des différences au niveau régional chez les partisans de M. Mulroney qui sont 49 p. cent dans les Prairies contre 39 p. cent en Colombie-Britannique. Quant à M. Broadbent, c'est dans les provinces atlantiques et en Ontario, avec respectivement 54 et 51 p. cent d'appuis, qu'il est le plus populaire, alors que seulement 28 p. cent des Québécois endossent ses politiques.

Le tableau suivant donne les pourcentages des partisans de chacun des trois chefs politiques dans les diverses régions canadiennes.

	Trudeau	Mulroney	Broadent
Atlantique	36%	40%	54%
Québec	65%	43%	28%
Ontario	36%	48%	51%
Prairies	20%	49%	37%
C.-B.	23%	39%	36%

Les résultats de ce diagnostic populaire sont tirés d'interviews à domicile auprès de 1 052 Canadiens de plus de 18 ans, échantillonnage donnant des résultats précis à quatre points de pourcentage près dans 19 cas sur 20.

Réforme des pensions proposée

TORONTO (PC) — Les femmes, les vieillards célibataires et les invalides seraient les grands bénéficiaires d'une réforme des pensions proposée hier par le trésorier de l'Ontario, M. Larry Grossman.

Les prestations des régimes privés de retraite augmenteraient de 60 p. cent du taux d'inflation. De plus, les régimes de retraite seraient transférables après cinq ans au lieu de 10.

M. Grossman, qui parlait à une assemblée de conservateurs, a dit que ses propositions ne différaient pas beaucoup des recommandations d'un comité spécial des Communes dont les études ont duré une décennie.

En mai ou en juin, M. Grossman présidera une réunion des ministres provinciaux des Finances et il espère qu'il en résultera un consensus national sur la réforme des pensions.

la presse 100 ans
A 6
LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 13 FÉVRIER 1984

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS président du conseil d'administration
ROGER D. LANDRY président et éditeur
MICHEL ROY éditeur adjoint
CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

Le Manitoba secoué

Le débat sur le statut du français qui n'en finit plus de déchirer le Manitoba depuis quelques mois est plus grave qu'il n'y paraît. On ne peut l'assimiler à une simple querelle de langue comme celles que le Canada a connues dans le passé. En réalité, cette affaire met en cause deux conceptions du pays. La solution qu'on y apportera en fin de compte, la manière surtout dont cette solution sera acceptée ou rejetée, engageront l'avenir.

Dans l'Est, en particulier au Québec et au Nouveau-Brunswick où se manifeste spontanément un sentiment de solidarité avec les Franco-Manitobains, on comprend mal que l'initiative du gouvernement néo-démocrate en faveur du français suscite une opposition aussi véhémente. C'est une initiative bien connue à présent: un projet de résolution constitutionnelle et un projet de loi qui visent, le premier, à rétablir le caractère officiel du français et de l'anglais qui prévalait en 1870 lorsque le Manitoba, alors peuplé également d'anglophones et de francophones, adhéra à la Confédération; le second, à offrir des services en langue française aux quelque 30 000 citoyens (6 p. cent de la population) qui utilisent toujours cette langue.

Pour établir l'origine historique du débat, rappelons qu'en 1890, le gouvernement libéral de cette province, constatant que les francophones étaient devenus minoritaires, fit voter une loi qui révoquait le statut officiel du français proclamé 20 ans plus tôt et abolissait les écoles confessionnelles. En 1979, on s'en souvient, la Cour suprême déclara nulle la loi de 1890.

Pour éviter une escalade judiciaire et tenter de régler la question au plan politique, le gouvernement de M. Howard Pawley passa le printemps dernier avec la Société franco-manitobaine et les autorités fédérales une entente faite de compromis, entente qui s'est traduite par les mesures débattues rageusement à Winnipeg ces jours-ci.

Aux yeux des Québécois, des francophones hors Québec et du mouvement Alliance-Québec (porte-parole des anglophones), les mesures de M. Pawley, combattues farouchement par les conservateurs manitobains, apparaissent moins comme un gain que comme une réparation normale, les Franco-Manitobains ayant été frustrés de leurs droits linguistiques durant un siècle.

Mais ce n'est pas ainsi que la réalité est vécue et perçue dans l'Ouest. Deux témoignages récents et très éclairés suffisent à le démontrer. Ainsi, Mme Frances Russell, columnist au *Winnipeg Free Press*, dans un article paraissant samedi dans la *Gazette* de Montréal, écrit ceci: «Le Canada, de la frontière manitobaine en gagnant l'Est, se voit comme un pays constitué de deux peuples fondateurs et, à des degrés divers, accepte l'idée de la dualité culturelle et linguistique. Mais le Canada, de la frontière manitobaine en gagnant l'Ouest, se voit comme un melting pot, une mosaïque multiculturelle liée par une seule langue.»

Ces deux conceptions coexistent au Manitoba. Mais, de loin, c'est la seconde qui domine. Notre confrère Jean-Pierre Proulx, le journaliste québécois le mieux informé des questions linguistiques, corrobore cette analyse après le séjour d'information qu'il vient d'accomplir au Manitoba pour *Le Devoir*. De Winnipeg, il écrit en effet que «la théorie, si répandue au Québec, des deux peuples fondateurs, de la dualité et de l'égalité linguistiques, de son corollaire pratique, le bilinguisme officiel, n'ont ici aucun sens».

M. Pawley se dit convaincu que son gouvernement doit réparer l'injustice commise à l'encontre des francophones en 1890. Mais les Manitobains s'attachent aux conditions d'aujourd'hui: la population est constituée à 45 p. cent de citoyens de souche anglo-saxonne, tous les autres ayant des origines diverses: Ukrainiens, Allemands, Français, Polonais, Islandais, Hongrois, etc. Pour tous ceux-là, la notion même d'un pays bilingue et biculturel, dit encore Mme Russell, est une menace et une trahison. Ils ont mis deux ou trois décennies à travailler plus que les autres et à apprendre l'anglais pour devenir de vrais Canadiens. Ils ne voient absolument pas ce que pourrait apporter à leur société un statut officiel à la langue française. Pour 30 000 personnes seulement? Et qui parlent déjà l'anglais? Régime inconcevable dans l'Ouest.

Tous les témoignages concordent: les Manitobains ne sont pas hostiles aux francophones mais refusent de changer les règles du jeu pour leur consentir un statut qui, croient-ils, est imposé par Ottawa et deviendra une source de friction.

On peut comprendre ces réactions. Mais elles ne seraient pas aussi vives aujourd'hui si le gouvernement du Manitoba et le gouvernement fédéral s'étaient employés, il y a quelques années, lorsque les francophones formaient une minorité plus forte là-bas, à expliquer aux citoyens de cette province que la proclamation du caractère officiel du français et la création de services limités dans cette langue n'enlèvent et n'imposent rien aux non-francophones: elles contribuent à l'enrichissement d'une société et rétablissent un équilibre rompu par l'histoire. Est-il trop tard pour les en convaincre?

Michel ROY

Trêve de concurrence

Une année après la guerre des prix dans l'alimentation, les quatre grandes chaînes ont résolument changé leur fusil d'épaule. Il ne s'agit plus de faire une concurrence à outrance sur les prix dans l'espoir de se tailler la plus forte part du marché et d'en exclure d'autres. On assiste présentement à une trêve où chacun essaye de maintenir sa position en améliorant le service à la clientèle. Cette nouvelle attitude ne peut être qu'à l'avantage des consommateurs, dans la mesure où ils pourront obtenir plus pour leur argent.

L'obtention de permis de vendre du vin et de la bière par un grand nombre de supermarchés Steinberg a sans doute aidé à ramener la concurrence à un niveau moins polémique et plus utile. Si les supermarchés de Provigo obtiennent le même statut que ceux de Steinberg auprès de la Régie des permis d'alcool du Québec, ce qui n'est que justice, les grands concurrents se trouveront sur un pied d'égalité. La concurrence devra alors se situer sur le plan des idées et de l'innovation et non sur celui de la puissance financière comme il y a un an.

Le climat conjoncturel a aussi changé. Le Canada sortait à peine d'une forte récession il y a un an et le public était très sensible à toute mesure qui pouvait diminuer les prix des biens de consommation courante. L'économie va mieux et les consommateurs se rendent de nouveau compte que ce qu'il y a de meilleur marché n'est pas forcément ce qu'il y a de plus avantageux à la longue.

Les détaillants en alimentation reviennent maintenant à une notion plus ancienne pour mesurer leur succès. Un volume d'affaires élevé est, certes, un des meilleurs moyens d'avoir des bénéfices élevés et de justifier son activité économique, mais il ne suffit pas pour qu'une entreprise soit saine.

En dernière analyse, c'est la satisfaction du client qui compte. Le commerçant qui va au-devant des désirs de sa clientèle réussira toujours à l'augmenter et à réaliser des bénéfices. Pour le détaillant en alimentation, il s'agit avant tout d'offrir des produits de qualité et un choix de produits qui correspond aux goûts de sa clientèle. Les supermarchés, qui cherchaient avant tout à diminuer les prix pour augmenter le volume des ventes, ne comprenaient pas cela, et ils en ont payé le prix dans bien des cas.

Les grandes chaînes alimentaires n'ont pas retrouvé les mérites de la qualité d'une façon fortuite. Depuis plusieurs années, elles ont constaté que des épiciers indépendants et des magasins spécialisés arrivaient à leur tenir tête et à s'agrandir à leurs dépens. Les permis d'alcool jouaient un rôle important, mais il ne faut pas sous-estimer le travail des petits commerçants à s'adapter aux goûts du public local.

En mettant l'accent sur la qualité, les grandes chaînes accéléreront l'adaptation des magasins à leur quartier. Dans son choix, le consommateur pourra tenir compte de différences de qualité et non seulement de prix et il aura de meilleures chances d'être satisfait.

Cette nouvelle concurrence est en partie dirigée vers les indépendants. Leur disparition serait très regrettable pour les consommateurs qui ont pris l'habitude d'y trouver une diversité de produits et une qualité de service qui n'existent pas partout. Mais leur souplesse et leur esprit d'initiative devraient leur permettre de survivre dans la plupart des cas. Ils pourront ainsi inciter les grandes chaînes à continuer à améliorer leurs services.

Frédéric WAGNIÈRE




(Collaboration spéciale)

Marc Laurendeau

Le règne énigmatique de Youri Andropov

Le changement, en bonne et due forme, d'un dirigeant de tout premier niveau demeure un problème encore irrésolu en Union soviétique. À l'exception de Khrouchtchev (qui fut limogé lors d'une réunion décisive du Politburo et grâce à l'appui des militaires) les chefs d'État soviétiques sont tous décédés dans l'exercice de leur fonction. En effet, Lénine, Staline, Brejnev et Andropov moururent alors qu'ils détenaient encore le pouvoir suprême.

Reflétant bien cette sclérose des structures et du leadership, la rigidité de l'information soviétique frappe l'attention. Le décès d'Andropov fut d'abord annoncé en Occident par M. Claude Cheysson (ministre français des Relations extérieures) avant que la nouvelle soit officiellement communiquée par l'agence Tass et diffusée par la télévision moscovite. Dans un régime politique où le secret constitue l'un des principaux moyens de gouverner, on ne saurait s'étonner de semblables attitudes feutrées.

De plus, en Union soviétique, les hauts dirigeants, même s'ils font parfois l'objet d'un culte personnalisé, livrent fort peu de détails sur leur vie privée. Les officiels soviétiques ne sont pas élus par scrutin public. On ne mène donc pas sur eux de campagnes de publicité, visant à les «humaniser» pour séduire des électeurs potentiels. Le peuple ne les connaît pas et ne voit d'eux que des visages de sphinx surplombant des poitrines constellées de décorations militaires.

Sur Andropov, la presse étrangère n'avait réussi à apprendre que quelques éléments: il était veuf, parlait anglais, aimait la musique, le vin français et portait de grosses lunettes. Sa fille était mariée à un acteur de théâtre. De cette image floue, les observateurs américains avaient cru pouvoir dégager un espoir de libéralisme, conclusion quelque peu étonnante à tirer sur un ancien chef des services secrets soviétiques. Mais le court règne (15 mois) de Youri Vladimirovitch Andropov s'annonçait prometteur pour d'autres raisons. Les historiens démontreront sans doute qu'il paraissait apte à diriger l'Union soviétique selon une perspective plus large que la stricte gestion du KGB.

Andropov, par une politique internationale active et hardie et sa disponibilité à prendre des risques, a contrasté avec l'immobilisme de son prédécesseur, Brejnev. Rappelons qu'après Staline et Khrouchtchev, l'élite du parti souhaitait une vie plus tranquille et un leader moins imposant: Brejnev leur convenait parfaitement, ainsi que le souligne Jaurès Medvedev dans son excellent livre «Andropov au pouvoir». Les dernières années de Brejnev furent les plus médiocres: incapable de réagir avec efficacité aux événements, il était devenu le dirigeant éminemment prévisible, incapable de sortir du texte de ses discours fabriqués et de se dégager de l'ornière du centralisme bureaucratique.

Dès décembre 1982, un mois après son ascension au pouvoir, Andropov lança une vaste offensive de paix et soumit toute une série de propositions relatives aux missiles en Europe. Toutes préconisaient une réduction des missiles nucléaires soviétiques à moyenne portée en Europe tandis que les Américains auraient renoncé à installer les missiles Cruise 572 et Pershing II en Europe. Privé de l'initiative, le président Reagan prit alors toute une série de décisions irrationnelles et incohérentes, montrant que non seulement il ne souhaitait pas le désarmement mais qu'en introduisant en Europe les missiles MX (qui violent les accords Salt) il voulait confier aux États-Unis une supériorité qualitative. Reagan stimulait en fait l'escalade.

L'accueil réservé par Youri Andropov à la petite Américaine Samantha Smith se situe dans le prolongement de son opération de paix. Peu après, Andropov devait tomber malade et sa présence, devenant de plus en plus fantomatique, nuisait indubitablement à l'autorité morale de l'Union soviétique. Sa maladie et la dégradation des négociations sur le désarmement ne lui auront pas permis de terminer la tâche audacieuse qu'il s'était fixée. Mais il aura révélé une étonnante souplesse.

La politique intérieure d'Andropov aura été marquée par une gigantesque croisade contre la corruption, l'incompétence et l'indiscipline. En nommant Gueidar Aliev au poste de vice-premier ministre et membre du Politburo, Andropov accordait un statut aux musulmans soviétiques (Aliev s'était avéré un administrateur sévère et rigoureux en Azerbaïdjan) et démontrait son intention de s'en prendre à la pratique des pots-de-vin et du détournement de fonds, même au plus haut niveau.

Mais dans sa lutte contre l'indiscipline, Andropov permit l'arrestation massive de citoyens faisant la queue pour des produits alimentaires, sous le simple soupçon qu'ils s'y trouvaient en s'absentant du travail. Comme si l'État n'était pas responsable des pénuries et des horaires limités des magasins. Mais c'est envers les dissidents politiques que Youri Andropov (ancien «idéologue en chef» du parti) se sera montré le plus inflexible et le plus répressif. Ce n'est pas le plus beau chapitre de son règne.

LIBRE OPINION

La promotion de la femme

HUGUETTE O'NEIL
(Collaboration spéciale)

La toute nouvelle ministre à la Condition féminine, Denise Leblanc-Bantey, entreprend son mandat dans des conditions tout à fait privilégiées. Non seulement est-elle favorisée par les circonstances qui font qu'elle peut se choisir une présidente du Conseil du Statut de la femme sur mesure mais, encore, de par son expérience au ministère de la Fonction publique, orienter ses objectifs vers l'accessibilité des femmes au marché du travail.

Les blessures de la crise économique n'étant pas complètement cicatrisées pour les Québécoises qui comme on le sait «sont les dernières embauchées et les premières congédiées», il serait non seulement politiquement rentable mais également socio-économiquement pertinent de mettre sur pied un projet de promotion de la femme.

Ce projet, qui pourrait être élaboré en étroite collaboration avec le CSF, poursuivrait deux objectifs: en premier lieu, promouvoir un plus grand accès à des postes décisionnels pour les femmes compétentes et, en second lieu, inciter les femmes-patrons à favoriser systématiquement l'embauche des femmes à tous les niveaux de la hiérarchie selon, bien entendu, les règlements de la Charte des droits et liberté de la personne à l'article «égalité».

Une campagne de publicité bien orchestrée autour des avantages pour l'employeur de promouvoir les femmes compétentes à des postes cadres aurait certainement un effet bénéfique pour les entreprises et la société. Il y a un énorme retard à rattraper de ce côté.

Les femmes ne sont pas encore au pouvoir. Elles touchent à peine du bout des doigts les pouvoirs politique et économique, insuffisamment pour avoir une prise. Une étude sur le «marketing de la femme compétente» est urgente afin d'avoir en main tous les atouts nécessaires à sa promotion.

Dans l'optique actuelle des choses, les femmes du Québec devraient être capables de compter sur la complicité des femmes en poste décisionnel pour les élever au-dessus des fonctions qui leur sont traditionnellement réservées ainsi que de l'échelle de salaire qui les accompagne.

L'établissement d'une telle complicité entre les femmes du Québec arrive en temps opportun. L'évolution des mentalités grâce à la propagande féministe ne permet plus aux femmes qui ont compris le sens des mots «autonomie, indépendance et authenticité» d'agir comme des rivales.

La complicité des femmes est de plus en plus explicite dans leur refus de supporter dans la misère leur famille monoparentale au seuil de la pauvreté ou, encore, de cohabiter avec un homme violent parce qu'elles n'ont pas de ressources financières pour subvenir à leurs besoins les plus élémentaires.

La première étape de la libération de la femme a eu lieu avec l'invention de contraceptifs efficaces pour contrôler sa fécondité. La seconde étape, qui est celle de son autonomie financière, reste à franchir.

Un gouvernement conscient de cette dimension essentielle à la démarche de la femme vers son indépendance doit mettre tout en oeuvre pour la lui faciliter.

La mission de paix de M. Trudeau

«J'entends poursuivre mes efforts»

Voici la deuxième partie de l'allocution dans laquelle le premier ministre Trudeau a fait en Chambre des communes le point sur sa mission de paix.

•

Au cours des mois à venir, le Canada s'appliquera à consolider les progrès réalisés jusqu'ici pour favoriser le développement et la mise en œuvre de nos idées. Nous ne prétendons pas détenir le monopole des propositions, et nous ne nous attendons pas non plus à les voir acceptées du jour au lendemain. Ce qui compte, c'est qu'au moins quelques-uns des principaux baromètres des relations entre l'Est et l'Ouest montrent qu'elles ont enfin cessé de se mettre au rouge.

J'entends pour ma part poursuivre mes efforts dans ce sens, quoique de façon nécessairement moins intensive qu'au cours des derniers mois — on reconnaîtra que seize pays plus les Nations unies en trois mois, est un rythme auquel je ne peux me soumettre tout au long de l'année. J'ai l'intention de me rendre à Moscou lorsque les circonstances le permettront. Mes collègues du Cabinet, nos ambassadeurs à l'étranger et tous les Canadiens qui partagent nos buts assureront également le suivi de notre initiative.

Le Canada fera sa part dans les assemblées de l'Ouest, dans les pourparlers bilatéraux, aux réunions et conférences multilatérales, et dans les contacts avec l'Union soviétique et ses alliés.

Nous mettrons toutes nos énergies à favoriser les progrès à la Conférence de Stockholm, comme l'avancement des pourparlers sur la réduction mutuelle et équilibrée des forces. Et si ces pourparlers traînent en longueur, le Canada veillera à ce que les dirigeants politiques interviennent de nouveau personnellement pour les stimuler. Mais lorsque les négociations de Vienne reprendront, le mois prochain, l'OTAN devra absolument être en mesure de répondre à la proposition de Varsovie faite l'été dernier par les membres du Pacte de Varsovie.

Après plus amples consultations avec nos alliés de l'OTAN, nous diffuserons, au cours de la session actuelle de la Conférence de Genève sur le désarmement, trois propositions destinées à ralentir la poussée des nouvelles techniques. Nous renforcerons ainsi la stratégie d'«asphyxie» que j'ai mise en avant en 1978. Ces propositions sont les suivantes:

— interdiction de mettre au point des systèmes anti-satellites à haute altitude;

— restrictions à la mobilité des missiles balistiques intercontinentaux;

— amélioration des possibilités de vérification des nouveaux systèmes d'armements stratégiques.

D'ici à la révision du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, l'année prochaine, nous continuerons d'exhorter les deux groupes à en respecter les engagements. Car la sécurité forme un tout indissociable. Et si des pays non détenteurs d'armes nucléaires décident d'en acquérir, la sécurité de chaque être humain se trouvera menacée.

Selon le compromis à la base du Traité sur la non-prolifération, les puissances nucléaires devaient réduire leurs arsenaux et les États non nucléarisés acceptaient en contrepartie de ne pas se doter d'armes atomiques. Les unes et les autres devaient par ailleurs veiller à partager les avantages de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Les États actuellement dotés d'armes atomiques portent donc l'immense responsabilité d'en prévenir la dissémination.

Voilà pourquoi nous devons réitérer notre proposition de convoquer une conférence des cinq États dotés d'armes nucléaires, proposition dont la logique me paraît contraignante. Ces cinq États sont en effet les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. À ce titre, ils détiennent des reponsabilités tout autant qu'un droit de veto. C'est pourquoi j'ai demandé au secrétaire général des Nations Unies, M. Perez de Cuellar, d'envisager et de favoriser la tenue de réunions à huis clos de leurs représentants à New York. Au cours de mes entretiens avec le Premier ministre Zhao, en janvier, j'ai constaté que, depuis ma visite à Pékin, les Chinois paraissaient désormais disposés à envisager de tels contacts sans y poser les conditions dont ils avaient fait état précédemment.

Cette idée fera son chemin lentement, bien sûr, comme toute autre idée nouvelle. Mais je pense qu'elle finira par emporter l'adhésion des intéressés. Car la menace nucléaire comporte des dangers tels qu'accidents, erreurs de calcul, crises, défaillance des systèmes, auxquels les cinq puissances en cause doivent faire face et qu'elles ont la responsabilité de gérer de concert. C'est pourquoi, à mon sens, les consultations entre les cinq devraient porter en premier lieu sur la gestion des crises, particulièrement en cas d'incidents impliquant des armes nucléaires en période de crise.

Parmi les cinq États dotés d'armes nucléaires, les deux superpuissances possèdent de loin les plus importants arsenaux. Elles ont en conséquence la responsabilité de faire preuve pour les réduire du même génie qu'elles ont appliqué à les construire. Et elles doivent s'interdire de laisser leur opinion sur la moralité et la légitimité de l'autre entraver une reprise rapide des pourparlers sur le contrôle des armements. Elles doivent absolument revenir à la table des négociations sur le contrôle et la réduction des armes nucléaires stratégiques et de portée moyenne.

Au cours des dix dernières années, les superpuissances n'ont pas signé une seule entente importante sur le contrôle des armements. Pendant la décennie précédente, elles en avaient pourtant conclu une douzaine. Elles doivent maintenant poser des gestes pour dissiper la méfiance. Dans ce sens, elles auraient intérêt à sanctionner une entente qu'elles observent déjà: le Traité sur l'imposition d'un seuil de limitation des essais nucléaires souterrains.

J'ai accordé beaucoup d'attention jusqu'ici aux relations entre les cinq, à l'environnement bilatéral des superpuissances et aux négociations et conférences multilatérales. Le processus consultatif que nous offre l'OTAN renforce dans une large mesure notre contribution à ces travaux. L'OTAN est en effet une tribune importante pour le Canada tant en ce qui concerne sa politique nationale que la sécurité collective et la conduite fondamentale des relations entre l'Est et l'Ouest.

Lors de la création de l'OTAN, en 1949, le Canada avait insisté pour que cette alliance soit non seulement militaire mais aussi politique. Et il continue en toute loyauté de respecter ses engagements de longue date envers l'Alliance et ses politiques.

Mais toutes les institutions tendent naturellement à glisser sur la pente de l'inertie, à moins que leurs membres ne les vivifient et ne repensent leurs orientations. Je me suis donc réjoui de la décision prise par les ministres de l'OTAN, à leur réunion de décembre, de faire procéder à un examen complet les mesures que l'Alliance peut prendre pour améliorer les relations entre l'Est et l'Ouest. Le Canada avait d'ailleurs préconisé une telle mesure à plusieurs réunions au sommet de l'OTAN.

Le dernier examen de ce genre avait été effectué en 1967, à l'initiative de M. Pierre Harmel, ministre des Affaires étrangères de la Belgique. On avait à ce moment-là, tout comme aujourd'hui, le sentiment qu'un changement s'imposait. L'Alliance avait besoin de se donner une vision de l'avenir et une stratégie politique pour la réaliser. Le document issu de ce travail, intitulé «Les tâches futures de l'Alliance», marqua une étape importante dans l'orientation de l'OTAN. Il vint répondre, comme nous devons le faire aujourd'hui, au besoin d'une politique générale pour orienter notre sécurité militaire et lui donner son plein sens.

Les conclusions les plus profondes contenues dans ce document étaient les suivantes:

— la sécurité militaire n'est pas incompatible avec une politique de détente. Au contraire, l'un et l'autre doivent se compléter;

— le travail de réduction équilibrée des forces militaires et les efforts pour enrayer l'instabilité et l'insécurité doivent être intensifiés;

— le monde a changé depuis la création de l'OTAN, en 1949, et il nous faut orienter notre action en fonction de notre vision de l'avenir;

— chaque membre de l'Alliance a une contribution à y apporter, de plain-pied et en consultation avec les autres États qui en font partie.

En dépit d'échecs fréquents, les résultats de cette politique s'avèrent impressionnants, surtout si on les considère dans la perspective actuelle: les règlements interallemands de la fin des années soixante; la promotion bilatérale de liens avec l'URSS par de nombreux pays de l'Ouest, y compris ma propre visite en 1971; les éléments d'un rapprochement entre les superpuissances, et l'Acte final d'Helsinki conclu en 1975.

Nous devons aborder la période à venir avec le même esprit de recherche, la même diplomatie créatrice et la même vision prospective.

Le monde a encore changé depuis 1967. Nous percevons les transferts de pouvoir et l'évolution des mentalités. Et les relations entre l'Est et l'Ouest sont beaucoup plus complexes qu'elles ne l'étaient il y a 17 ans, car des courants d'autarcie, d'interaction et d'interdépendance, imprévisibles alors, viennent les perturber.

Le nouvel examen décrété par les ministres de l'OTAN doit de toute nécessité permettre de définir l'orientation de l'Alliance pour jusqu'à la fin du siècle. Le Canada participera à ce travail et se conformera à ses résultats. Qu'il me soit permis de féliciter ici le ministre des Affaires étrangères de la Belgique, M. Léo Tindemans, d'avoir lancé cette initiative. Et de saluer dans la personne du nouveau secrétaire général de l'OTAN, lord Carrington, un homme dont les idées sur les relations entre l'Est et l'Ouest seront pour nous une source de créativité en même temps que de bon sens.

L'OTAN est une alliance de démocraties. L'ouverture des discussions et l'autonomie d'action sont tout aussi importantes pour nous qu'elles l'étaient pour M. Harmel. Une alliance qui ne saurait pas respecter la démocratie dans ses assemblées ne réussirait pas davantage à la défendre sur le terrain. Les réunions au sommet de l'OTAN revêtent une importance particulière et devraient constituer l'échelon suprême du leadership responsable et du véritable dialogue. Mme Thatcher et moi-même avons discuté ce point lors de sa visite au Canada, en septembre dernier. Dans mon allocution suivant le diner donné en son honneur à Toronto, je disais:

«...le Canada considère l'OTAN comme la pierre angulaire de sa politique de défense. Nous ne voulons cependant pas en être des partenaires silencieux. Il s'agit après tout d'une alliance politique, et les politiciens aiment à discuter, voire à argumenter. Si, de temps à autre, nous sommes en désaccord et déployons de grands efforts pour résoudre nos différents, loin d'être un symptôme de faiblesse, c'est plutôt un signe de la force qui imprègne notre association libre de pays indépendants.»

Tout comme le dernier cadre de politique générale de l'OTAN avait été le produit du ferment intellectuel et de la turbulence militaire des années soixante, de même le prochain examen de ses orientations devrait tenir compte, au moins en tant que toile de fond, de toutes les idées actuelles sur la sécurité internationale et les effets des armes nucléaires. Nombre de ces idées sont troublantes, incompatibles et difficile à aborder. Mais elles ont cours, et aucune conspiration de silence ne les fera disparaître.

Ni l'Alliance ni les démocraties qui en font partie ne sont fondées sur une foi aveugle. Et les dogmes politiques ou stratégiques ne suffisent pas à eux seuls à rallier l'appui des peuples aux politiques de défense et aux dépenses qu'elles entraînent. Pour combler le fossé entre la sagesse établie et l'inquiétude du public, il faut assurément pénétrer un domaine actuellement occupé par de nombreux critiques de toutes convictions: celui des idées et doctrines contemporaines.

À mon sens, le nouvel examen des orientations de l'OTAN devra refléter ce que j'ai appelé le besoin de haute politique à tous les paliers des rapports entre l'Est et l'Ouest. Et il devra tenir compte, comme l'avait fait M. Harmel, des différences de perception entre les membres de l'Alliance; des perspectives, inconséquences et ambiguïtés européennes et nord-américaines, et des doutes et aspirations encore vagues qui se font jour de part et d'autre de l'Atlantique.

Les Canadiens savent à quel point l'heure est grave. Ils savent que notre influence est limitée et que nous ne pouvons forcer les autres pays à nous écouter. Mais ils savent aussi que le Canada a un rôle à jouer. Dans ce sens, le gouvernement s'occupe de créer un institut chargé de la défense et du contrôle des armements pour aider le Canada et les Canadiens à orienter et faire progresser le débat sur la paix et la sécurité.

De nombreux Canadiens et Canadiennes m'ont appuyé et encouragé tout au cours de mes démarches pour subordonner la science de la guerre à l'art de la politique. Je tiens à leur exprimer mes remerciements, mais je veux aussi remercier en langue française les correspondants très nombreux qui m'ont écrit en cette langue pour m'encourager de leurs conseils, de leurs prières, et les remercier très vivement d'avoir voulu participer avec nous le gouvernement, avec nous le Parlement, à cette démarche...

...et je leur donne l'assurance, à eux et à tous les députés ici présents, que le travail amorcé se poursuivra. Le gouvernement du Canada est voué à cette entreprise et il entend la mener à bonne fin.

Mais nous avons besoin pour cela de la collaboration des États qui possèdent des armements nucléaires et ont le pouvoir d'y recourir. Car ce sont les puissances nucléaires, et par-dessus tout les superpuissances, qui portent en l'occurrence la plus grande part de responsabilité. Souhaitons que la postérité puisse dire d'elles que notre époque fut celle où elles surent soumettre leur génie technique à leur jugement politique et subordonner leur intérêt au bien commun. Souhaitons, en d'autres termes, qu'il y ait une postérité.

Et souhaitons que l'on puisse affirmer des autres nations qu'elles ont pris conscience de leur responsabilité de travailler à réduire la menace d'anéantissement, à promouvoir le renoncement aux armes nucléaires et à établir une paix durable.

Souhaitons enfin que l'on puisse dire du Canada et des Canadiens que nous avons vu venir la crise; que nous avons agi et pris des risques; que nous avons été loyaux envers nos amis et ouverts avec nos adversaires et que, fidèles à nos idéaux, nous avons fait tout en notre pouvoir pour écarter le spectre de la guerre.

Il faut que les superpuissances se parlent franchement

M. Michel Roy
Éditeur adjoint

Vous critiquez le premier ministre Trudeau parce qu'il se demandait à Davos si les États-Unis se suicideraient pour défendre l'Europe.

M. Trudeau n'a fait que citer M. Ronald Reagan, le Président des États-Unis.

Celui-ci disait, en octobre 1981: «Je vois bien un échange de coups nucléaires tactiques contre des troupes (en Europe) sans que ceci pousse l'une ou l'autre des superpuissances à peser sur le bouton.»

Ce qui veut dire que M. Reagan pourrait bien laisser l'Europe devenir un charnier atomique plutôt que de causer la mort de 240 millions d'Américains dans une guerre nucléaire avec l'URSS. C'est M. Reagan qui a détruit, à jamais, la crédibilité du «deterrent» américain.

Mais en répétant les propos du président américain, dites-vous, M. Trudeau a jeté dans la consternation M. Raymond Barre, l'ancien premier ministre de France.

Allons donc, M. Barre, gaulliste, a toujours appuyé la nécessité pour la France d'avoir sa propre force de dissuasion.

Pourquoi est-ce que le général de Gaulle l'a-t-il voulue cette force? Parce qu'il ne trouvait pas crédible que les États-Unis se suicideraient dans une guerre nucléaire avec l'URSS pour défendre l'Europe. Les périodiques militaires français expriment souvent ce doute. M. Barre, soudainement, change de discours et ne veut pas qu'on dise que l'empereur est nu.

Quant à l'échange avec M. Kenneth Dam, le sous-secrétaire d'État américain, là aussi, M. Trudeau ne faisait que répéter les témoignages annuels et publics du Pentagone devant le Congrès à l'effet que les États-Unis remplacent des fusées désuètes par d'autres nombreuses mais oh combien plus efficacement meurtrières.

Vous croyez que les Soviétiques ne lisent pas les comptes rendus des comités du Congrès américain, les propos du président Reagan ou les revues militaires françaises?

Ce que M. Trudeau est en train de dire est que nos options actuelles ne marchent plus. L'arme nucléaire est tellement suicidaire qu'elle n'est plus crédible. Les Européens ne veulent pas augmenter leurs dépenses militaires conventionnelles pour égaler les forces soviétiques non nucléaires. Je cite le ministre britannique de la Défense, le 2 décembre 1982.

Le seul espoir c'est de réduire les tensions qui pourraient mener à la guerre. Donc, il faut que les superpuissances se parlent *franchement*. Ce qui veut dire ne plus prétendre qu'on réduit ses armements quand, au fait, on augmente l'efficacité de sa force de frappe.

La franchise de notre premier ministre vous choque. M. Barre et nos conservateurs se disent choqués aussi parce que M. Trudeau a énoncé des vérités bien connues au Kremlin, mais il faut bien que quelqu'un dise la vérité qui, seule, peut être la base d'un accord sur comment ne pas se détruire mutuellement.

Philippe Deane GIGANTÈS
Sénateur

NDLR: *L'auteur de cette lettre commente un éditorial paru le mardi 31 janvier sous le titre: «Dérapage à Davos».*

Pour le RCM, c'est un vaudeville à l'hôtel de ville

Un véritable vaudeville, fertile en coups de théâtre et en rebondissements, s'est déroulé à l'hôtel de ville de Montréal, lors du dernier Conseil municipal.

Cela débute par la présentation et l'adoption d'un règlement pour le remboursement des dépenses pour les services aux conseillers. Par la suite, mécontent de «son opposition» qui s'est permis de voter contre, le maire Drapeau ordonne un nouveau scrutin où il décide, ainsi que les membres de «son parti», de voter contre son propre règlement.

C'est un coup de théâtre! M. Drapeau vient de créer un précédent en renversant une loi qu'il vient tout juste d'adopter. Mais, ce n'est pas tout! Le lendemain, notre bon maire, dans sa magnanimité, avise «son conseil» que si 12 conseillers «repentants» s'engagent par écrit à voter en faveur du même projet, il sera de nouveau inscrit à l'ordre du jour de la prochaine assemblée et re-re-soumis au vote. Une vraie comédie burlesque...

Quel est ce fameux règlement?

Depuis 1974, le Rassemblement des citoyens de Montréal tente de faire connaître les droits de l'opposition dans un régime parlementaire instauré en 1960 par M. Drapeau qui n'a pas voulu le doter des services et contrôles démocratiques dont jouissent les parlements du Québec et d'Ottawa.

En décembre dernier, le RCM gagnait une victoire à Québec. Le ministre Léonard acceptait d'inclure dans la Charte de Montréal, contre la volonté du maire Drapeau, un article spécifiant que le conseil doit prévoir au budget un crédit annuel affecté au remboursement des dépenses effectuées dans le but d'aider les conseillers à remplir leur mandat.

Mais le maire Drapeau, qui veut mater «son opposition, a présenté au Conseil un règlement égalitaire qui accorde un maximum de $50,000 par parti politique, créant ainsi trois classes de conseillers, puisque les partis ont respectivement 39,15 et 3 conseillers.

Le RCM, pour sa part, préconise un règlement basé sur deux critères démocratiques essentiels, soit un système de répartition qui tienne compte du nombre de suffrages recueillis et de sièges obtenus par les trois partis politiques municipaux.

Deux visions du rôle de conseiller qui s'affrontent

Pour M. Drapeau, les conseillers municipaux ne sont que des personnes qui, au lieu de militer dans un club Kiwanis ou Optimiste, ont décidé d'oeuvrer sur la scène municipale à temps partiel.

Dans une émission télévisée, Mme Gagnon-Larocque soutenait cette thèse en affirmant que les conseillers ont tous un autre emploi permanent et ne peuvent par conséquent connaitre les dossiers municipaux. «Nous sommes là, les membres de l'exécutif, pour étudier tous les dossiers, ils n'ont pas besoin de budget de soutien.»

Cette perception est vraiment méprisante et dévalorisante pour le conseiller dont le rôle est réduit à assister au conseil municipal une fois par mois. Et surtout, on ne se préoccupe pas d'améliorer la qualité de représentation des citoyens qui n'entendent souvent parler de leur conseiller qu'une fois tous les quatre ans.

Pour le RCM, c'est exactement la vision inverse. Plus de la moitié des 15 conseillers le sont à plein temps et les autres y consacrent une trentaine d'heures par semaine. Études approfondies des dossiers majeurs dont ils sont responsables, réunions fréquentes des commissions de leur parti, rencontres avec les citoyens et les associations de leur quartier, participation importante aux débats du conseil municipal et de la CUM et ils n'ont même pas un bureau, une filière et un téléphone pour bien exercer leur mandat auprès de leurs électeurs. Pour obtenir des informations, ils doivent, comme tout citoyen, écrire au secrétaire administratif qui transmet leur demande au comité exécutif. S'ils sont chanceux, ils obtiennent une réponse en deça de deux ou trois mois.

C'est Marcel Adam qui écrivait dans LA PRESSE (27/9/83) qu'on a érigé à l'hôtel de ville un pouvoir théoriquement démocratique qui a débouché sur un pouvoir personnel: «Un tel système conduirait à un régime totalitaire dans un pays souverain.»

En attendant la balle est maintenant dans le camp du ministre Léonard qui devra déterminer lui-même le mode de remboursement des dépenses pour services aux conseillers. Et il serait impensable qu'un gouvernement démocratique comme celui du Québec puisse être d'accord avec la formule injuste proposée par le maire Drapeau...

Jacqueline BORDELEAU,
coordonnatrice
Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal — secteur Pointe-aux-Trembles

Le pourboire: ni demi-loi ni demi-réforme

La nouvelle loi 43 concernant les travailleurs au pourboire de la restauration et de l'hôtellerie est en vigueur depuis le premier janvier 1984. À lire ladite loi et à vivre avec, il apparaît hors de tout doute que ce fut légiféré à toute vapeur et avec une inconscience flagrante des conséquences sociales.

Cette loi oblige tous les travailleurs de l'hôtellerie et de la restauration à déclarer «la totalité» de leurs pourboires à leur employeur pour qu'il effectue les déductions salariales sur le montant global des pourboires et du salaire. Ce qui leur permet de bénéficier des avantages sociaux, c'est-à-dire les congés fériés et les prestations d'accidents de travail, correspondant à leur revenu réel. Le jeu en vaudrait peut-être la chandelle si le fédéral emboitait le pas, nous permettant de recevoir des prestations d'assurance-chômage décentes. Malheureusement ce n'est pas le cas même si le montant des pourboires paraît sur le talon de la paye. Quelle aubaine pour le fédéral qui peut s'enrichir lui aussi de ces déclarations sans pour autant en accepter les coûts sociaux.

Ce qu'il y a d'ignoble, c'est que le gouvernement provincial s'attaque à une classe de petits travailleurs, des gens qui ont peu de recours, rarement syndiqués et qui peuvent difficilement se regrouper à cause de leur dispersion et de leur disparité d'horaire et de conditions de travail. Des gens qui font un métier ingrat, dur physiquement, sans sécurité d'emploi pour la plupart, et dont le salaire minimum est compensé par des pourboires bien gagnés. A t-on pensé aux personnes qui ont des responsabilités familiales et à ceux qui ont déjà des problèmes avec le fisc sans qu'on vienne de surcroît les assommer d'une loi traîtresse?

Si on veut imposer la totalité des pourboires, qu'on les rende obligatoires. C'est la seule façon d'être juste et équitable et d'empêcher les fraudes. Pourquoi faire une demi-réforme, une demi-loi qui défavorise les petits salariés comme la petite entreprise?

Qu'on ne se méprenne pas; je ne suis en faveur du pourboire obligatoire que dans la mesure où il ne me reste que celui-ci pour vivre, ou presque, après toutes les déductions qu'on impose à mon maigre $3.28 de l'heure.

Est-ce qu'on va passer d'autres belles lois comme celle-là pour les coiffeurs, les chauffeurs de taxi, les pompistes, les guides touristiques, les livreurs d'épicerie? Je ne leur souhaite pas mais ce serait plus juste...

Voilà, chers élus du peuple, j'espère que ma lettre viendra éclairer vos hautes sphères administratives. J'ose croire à votre bon sens et à votre conscience sociale pour ne pas laisser effective plus longtemps une loi aussi préjudiciable pour les valets que nous sommes. Prenez vos responsabilités: révisez, amendez ou abolissez. Notre dernier recours viendra lors des prochaines élections.

Marie de LACHEVROTIÈRE
serveuse et barmaid
pour vous servir
Québec

la presse 100 ans

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.

«Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 18h.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, voyages	285-7265
Annonces classées	285-6901	Carrières et professions, nominations	285-7320

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

LA PRESSE

100 ans d'actualités



Cette première page consacrée au Carnaval de Montréal (eh oui!) a été publiée le *13 février 1909*.

CAMPAGNE CONTRE LE BLASPHEME

LE premier ministre de la province, l'honorable L.-A. Taschereau, était aux bureaux du gouvernement provincial, rue Notre-Dame est et il a reçu une délégation de l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce qui demanda que le gouvernement prit toutes les mesures nécessaires pour combattre le blasphème qui se généralise dans la province.

Le premier ministre a répondu qu'il appréciait très hautement l'initiative de la délégation, mais il a fait remarquer aux délégués que les abus n'étaient pas du ressort du gouvernement provincial. C'est à celui qui entend blasphémer de prendre des mesures contre celui qui se rend coupable d'un crime aussi laid.

Il a déclaré qu'il existait contre le blasphème une loi fédérale très sévère. Quiconque entend une personne blasphémer peut la dénoncer et la faire punir. Il a ajouté que les représentants de la loi et les juges ne sont jamais cléments envers celui qui est convaincu de cette faute, mais il appartient au public de voir à ce que ce crime ne reste pas impuni.

Cela se passait le 13 février 1922.



Montréal était le théâtre, le *13 février 1904*, d'un quatrième incendie mortel en moins de six semaines, alors que les flammes ravagèrent un édifice situé à l'angle des rues Saint-Gabriel et Notre-Dame, faisant trois morts et sept blessés. Au total, depuis le 1er janvier, le feu avait fait 11 morts et plus de 15 blessés. Les trois morts furent Louis Desjardins, un père de six enfants, Francis Clowe, un père de trois enfants, ainsi qu'une jeune fille âgée de 20 ans, une demoiselle Bélisle. L'incendie aurait pu être encore plus désastreux puisque de nombreux occupants, affolés, ont décidé de sauter dans le vide, mais personne heureusement ne perdit la vie de cette manière. La mort de M. Clowe est la plus curieuse. M. Clowe était en effet sorti sans égratignures de l'édifice en flamme et, selon le reporter de LA PRESSE, « pris soudain de vertige causé probablement par la fumée qui l'étouffait, il traversa la rue et alla se heurter de toutes ses forces contre l'édifice en face. Le malheureux fut tué instantanément ». La vignette montre une dame Gagné alors qu'elle plongeait dans le vide, et en médaillon, on descend le corps de M. Desjardins.

UN TOUR DE FORCE MERVEILLEUX FAIT PAR UN CONSTABLE

En s'appuyant sur les pieds et les mains, seulement, l'agent de police Wilfrid Cabana, supporte sur sa poitrine, un automobile dans lequel quatre personnes prennent place.

POIDS INCROYABLE DE 2800 LIVRES



Cette photo a été publiée dans LA PRESSE du *13 février 1915*.

Les bains turcs

UN préjugé absurde qui a cours dans une partie de la population, c'est que les bains turcs sont dangereux en hiver, quand il est bien prouvé que le système hydrothérapique, est la plus grande sauvegarde contre les refroidissements subits. Une transpiration est dangereuse, un bain turc ne l'est jamais pour l'excellente raison qu'après la transpiration le système est refroidi graduellement, jusqu'à ce que le sang soit à la température régulière; par conséquent les pores sont refermées et aucun danger de refroidissement n'existe. Ce qui contribue à ce malentendu c'est qu'on a l'habitude de mettre sur le compte des bains turcs tous les accidents qui arrivent. Dernièrement, un M. Geddes prend un bain chaud dans la maison et sort imprudemment ensuite; il contracte une maladie dont il meurt; vite on dit partout que sa mort a été causée par l'usage d'un bain turc, pendant que s'il eut réellement pris un bain turc il n'eut couru aucun danger.

Nous n'avons pas l'intention de faire de réclame à aucun établissement, mais en justice nous devons rétablir les faits qui circulent dans le public et qui nuisent à ces établissements utiles. Nous avons nous-même fait usage de bains turcs pendant plusieurs années sans le moindre inconvénient, au contraire nous en avons retiré les plus grands avantages.

Cela se passait le 13 février 1885.

L'HOTEL VIGER ET LA PETITE HISTOIRE

*Grâce à la collaboration de l'historien E.-Z. Massicotte, LA PRESSE publiait dans son édition du **13 février 1932** un article consacré à l'emplacement occupé à ce moment-là par la gare-hôtel Viger. Le contenu historique de cet article en surprendra plusieurs...*

LA fermeture toute prochaine de l'hôtel Place Viger, rue Craig est, et l'abandon de la gare comme point d'arrivée et de départ des trains à voyageurs se dirigeant vers Québec, dans le nord de la province et leur retour ensuite dans la métropole, ont ramené en lumière l'endroit historique sur lequel s'élève ce magnifique « château aux tourelles pointues » qui bientôt sera transformé en bureaux.

Propriété du Pacifique Canadien, construit et administré par lui, ce majestueux édifice date de 1898 et a connu des jours de splendeur. (...)

Selon E.-Z. Massicotte, l'archiviste érudit du Palais de Justice à qui nous devons la grande partie des renseignements qui apparaissent dans cette nouvelle, l'hôtel Place Viger fut la réalisation du désir formulé par l'honorable Raymond Préfontaine, alors maire de Montréal et ministre dans le cabinet Laurier, de doter le public canadien-français de la partie est de la ville d'un hôtel de tout premier ordre — les autorités municipales mêmes en reconnurent si bien la nécessité qu'elles voulurent coopérer, afin d'en assurer la construction.

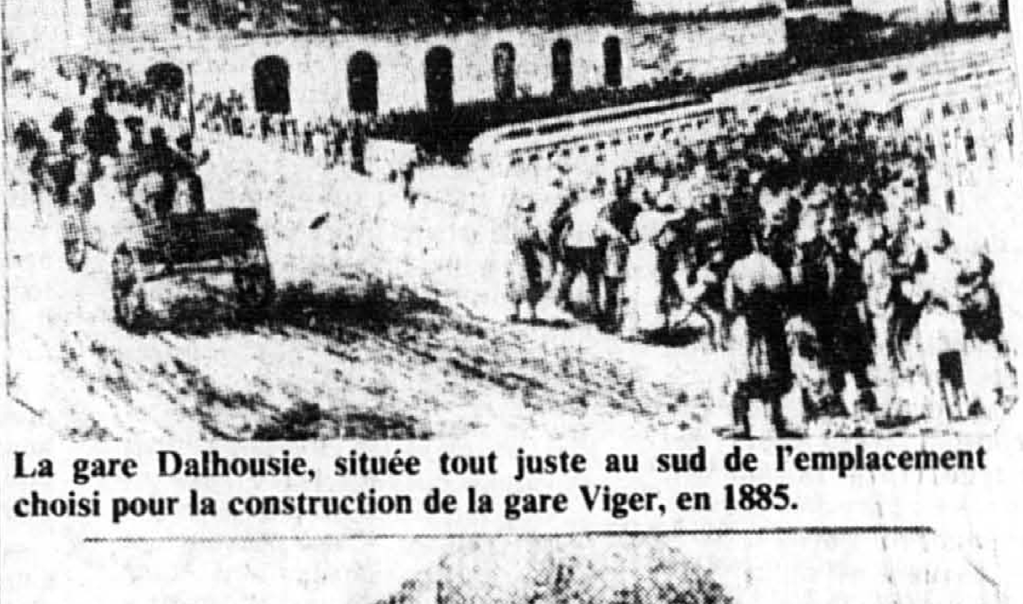
Et M. Massicotte ajoute: « Car il y a plus d'un siècle, entre la rue Bonsecours et la rue Beaudry, au lieu de l'excavation profonde qu'enjambe le viaduc de la rue Notre-Dame, se dressait un monticule d'une soixantaine de pieds au-dessus du niveau actuel de cette rue. Ce monticule fut pendant un siècle et demi le terme de la rue Notre-Dame vers l'est; rendus à la rue Bonsecours, les passants devaient descendre jusqu'à la rue Saint-Paul pour contourner la colline, puis remonter, s'ils voulaient prendre le chemin qui conduisait à la route de Québec.

Un monticule-citadelle

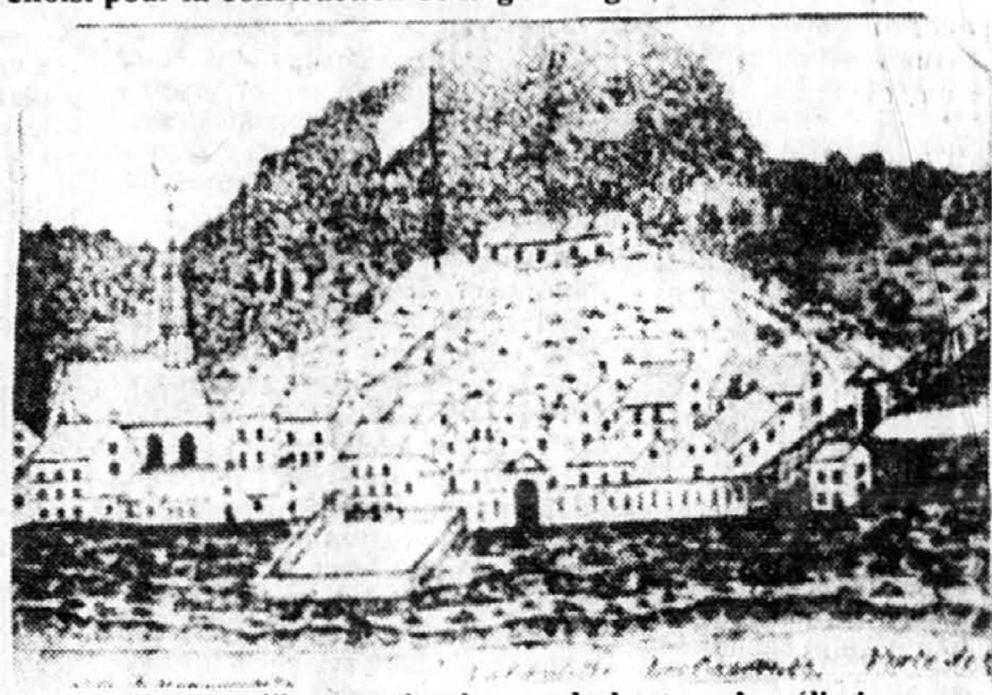
ce monticule-citadelle conserva son aspect jusqu'au 19e siècle, mais il devint évident que cet amas de terre nuisait à l'agrandissement de Montréal. D'ailleurs, par la démolition des fortifications entre 1801 et 1808, l'utilité de la citadelle était si amoindrie qu'en 1812 on commença à tailler la partie est de la butte, autrement dit celle qui était flanquée de la porte Saint-Martin. De la terre enlevée, on fit une tranche du Champ de Mars actuel. Lorsqu'en 1818, le gouvernement impérial acquit l'île Sainte-Hélène pour y établir un poste qui commandât mieux l'entrée du port de Montréal, le sort de la vieille butte se trouva réglé. Tout aussitôt on charroya ce qui restait de terre au Champ de Mars que l'on prolongea de la rue Gosford à la rue Saint-Gabriel. Par ces travaux, le talus qui jadis descendait de la rue Notre-Dame à la rivière Saint-Martin (rue Craig) se transforma en un plateau qui, à ses débuts, fut non seulement un champ d'exercices militaires, mais aussi une promenade estimée des Montréalais. (...)

Ouverture de la rue Notre-Dame

Quand le monticule fut rasé, continue M. Massicotte, on ouvrit la rue Notre-Dame, à l'est de la rue Bonsecours, et le site de l'ancienne porte Saint-Martin prit la forme d'un square qui, en 1821, fut ouvert par le gouverneur Dalhousie à la ville de Montréal. (...)



La gare Dalhousie, située tout juste au sud de l'emplacement choisi pour la construction de la gare Viger, en 1885.



Montréal, tel qu'il apparaissait avec la butte qu'on élimina complètement au fil des ans, et la porte Saint-Martin, à la droite des fortifications. D'après une vieille estampe datée de 1803 et retracée à Londres.

Cette partie de la ville se couvrit de résidences fashionables. Sur un des côtés, s'éleva le grand théâtre Hayes, l'un des plus beaux de l'époque et qu'un incendie détruisit en 1852; tout près, le fameux hôtel Donegana où logea le prince de Galles en 1860 et que, plus tard, l'on convertit en hôpital. En face de cet édifice demeura une célébrité canadienne-française, sir George-Étienne Cartier; non loin, le négociant philanthrope E.-A. Généreux; le fameux voyageur canadien, François Mercier, et combien d'autres? Il semblait que ce coin de terre dût rester longtemps dans ce nouvel état mais il fallut compter avec le progrès.

Autour de la gare Viger

La Compagnie du Pacifique Canadien dont le chemin de fer, entre Québec et Montréal, ne se rendait qu'à Hochelaga, cherchait à pénétrer près du centre des affaires. Ses ingénieurs songèrent d'abord à ériger une gare terminale sur le terrain qui comprend le marché de Bon-Secours et un pâté de maisons faisant face à la place Jacques-Cartier, mais un obstacle imprévu surgit tout à coup. Pour atteindre son but, la compagnie ferroviaire devait exproprier et démolir la chapelle du Bon-Secours, une vieille relique, chère à tous les Montréalais sans distinction de croyance. De si fortes protestations se produisirent contre ce projet que la Compagnie modifia ses plans et s'arrêta à la place Dalhousie.

Tout d'abord, les ingénieurs se contentèrent de niveler le côté sud de la rue Notre-Dame mais par la suite, on décida de creuser tout un quartier, de le baisser au niveau de la rue Craig et de construire là un hôtel et une gare qui seraient un ornement pour la grande ville commerciale du Dominion. Et ce fut fait. Ainsi par un enchaînement de circonstances difficiles à prévoir, le plus haut point de l'ancien Montréal est devenu l'un des plus bas du Montréal moderne.

C'EST ARRIVÉ UN 13 FÉVRIER

1976 — À la surprise de tous les connaisseurs, la Canadienne Kathy Kreiner remporte la médaille d'or olympique du slalom géant, à Innsbruck. — Le général Olusegun Abasanjo, chef d'état-major des forces armées du Nigeria, assume tous les pouvoirs.

1975 — Massacre à l'hôtel Lapinière, à Brossard: on découvre quatre morts et cinq blessés. — Le directeur Jean-Jacques Saulnier, de la police de Montréal, obtient gain de cause devant les tribunaux.

1974 — L'auteur soviétique Alexandre Soljenitsyne est déporté d'URSS et dépouillé de sa citoyenneté soviétique.

1973 — Le rapport Gendron est rendu public à Québec; il recommande une langue « officielle », le français, et deux langues « nationales », le français et l'anglais.

1971 — En Ontario, William Davis succède à John Robarts comme chef du Parti conservateur et premier ministre.

1969 — Un attentant à la bombe fait 32 blessés à la Bourse de Montréal. — Début du procès de Sirhan Bishara Sirhan, présumé assassin de Robert F. Kennedy.

1961 — On annonce que Patrice Lumumba, chef du gouvernement de l'ex-Congo belge, a été assassiné, présumément alors qu'il tentait de s'enfuir.

1960 — Explosion de la première bombe atomique française, dans le Sahara.

1959 — Pour la première fois depuis la venue de Jacques Cartier, un transatlantique atteint Québec en plein hiver.

1956 — Fin d'une grève de 148 jours des ouvriers de la General Motors du Canada.

1950 — Les mineurs américains refusent d'obtempérer à un ordre de la Cour de reprendre le travail.

1948 — Le commandement soviétique ordonne aux Allemands de la zone placée sous sa surveillance de former une commission politique; c'est le début de la séparation de Berlin-Ouest et Berlin-Est.

1937 — Plus de 800 personnes trouvent la mort dans un théâtre d'Antung, Mandchoutikouo (Mandchourie sous occupation japonaise).

1935 — Mannfried Hauptmann est condamné à mort après avoir été reconnu coupable d'enlèvement et de meurtre du bébé du célèbre aviateur Charles Lindberg.

1926 — La librairie Granger Frères est détruite par un incendie.

1899 — Une conflagration cause de lourds dégâts dans la ville de Digby, en Nouvelle-Écosse.

ACTIVITÉS

■ Salon Épargne-Placement
Place Bonaventure — Décoré de quelques premières pages de LA PRESSE reflétant le climat économique d'autres époques, le stand mobile de LA PRESSE permettra de se familiariser avec l'équipe de rédacteurs de la section « Économie ». Présence d'un appareil Atex utilisé autant pour le stockage d'informations que pour la composition du journal. Occasion également de participer à l'*éconoquiz* de LA PRESSE, le gagnant méritant un portefeuille d'actions d'une valeur de $1000. Jusqu'au 15 février inclusivement.

■ A la télévision
Le 18-heures, Télé-Métropole — Vers la fin de ce bulletin de nouvelles, soit vers 18 h 50, les animateurs commentent quelques manchettes tirées des pages de LA PRESSE et qui ont fait l'actualité d'hier.

Godin: des provinces mènent une « campagne dégueulasse » contre le Québec à Hong-Kong

■ QUÉBEC — Le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Gérald Godin, se rendra à Hong-Kong cette semaine où il tentera de convaincre des millionnaires de déménager au Québec.

PIERRE TOURANGEAU
de la Presse canadienne

L'éventuel retour du protectorat britannique sous la coupe de la République populaire de Chine est prévu pour 1997 alors que prendra fin le contrat liant Hong-Kong à la Grande-Bretagne.

Malgré son optimiste attribuable entre autres à la présence sur place depuis plusieurs années d'un bureau du Québec, M. Godin demeure conscient qu'il devra d'abord corriger la mauvaise image qu'ont donnée du Québec certaines missions des autres provinces.

« On s'est rendu compte, a-t-il confié en entrevue à la Presse canadienne, que les provinces concurrentes font une campagne assez dégueulasse merci contre le Québec. »

« Lorsqu'elles vont là-bas, explique-t-il, on peut littéralement dire qu'elles bavent sur le Québec : séparatisme, incertitude politique, lois linguistiques très sévères, tout y passe. »

« Winnipeg en particulier, ajoute-t-il, y est allé dernièrement d'une attaque en règle. »

Il importe donc d'aller sur place pour défendre les avantages du Québec et pour rétablir les faits qu'une concurrence, de l'avis du ministre pas toujours loyale, tente de noircir.

Dans cette chasse aux investisseurs, c'est à qui mettra le plus de poids dans son lobby.

L'avance du Québec à Hong-Kong s'est considérablement amincie récemment : les premiers ministres de l'Ontario, Bill Davis, et de l'Alberta, Peter Lougheed, n'ont pas hésité à prendre le bâton du pèlerin pour aller vendre leur salade aux hommes d'affaires inquiets de Hong-Kong.

« On va donc essayer, par ma visite, d'appuyer les efforts déployés par nos gens là-bas et de concrétiser notre avance. »

Les avantages

M. Godin est convaincu que les avantages du Québec et de Montréal en particulier sont considérables.

D'autant plus que le retour de Hong-Kong à la Chine n'est pas la seule chose qui inquiète ses gens d'affaires.

L'économie de Hong-Kong est basée sur le « cheap-labour ». Or, avec la robotisation, cela ne sera plus d'ici quelques années un avantage puisque tout le monde pourra parvenir aux mêmes résultats.

« Ce qui va compter désormais, explique le ministre, ce sera la proximité des marchés. Nous pensons que, dans le monde robotisé de demain, le Québec — à la fois à proximité du gigantesque marché américain et ouvert par le Saint-Laurent sur l'Europe — représente globalement quelque chose de très avantageux. »

Quant au reste, M. Godin ne craint rien ni personne. Le coût de la vie, de la main-d'oeuvre, des terrains et des bâtiments industriels, d'un bureau de prestige, de l'habitation et de l'énergie est moins élevé que dans la plupart sinon toutes les grandes villes nord-américaines.

« Et Montréal est une ville dont le caractère est unique, plus européen, où il est possible de recevoir une éducation en français ou en anglais. Tandis qu'entre Toronto et Cleveland par exemple, la différence est très mince », souligne-t-il.

Il y a actuellement un réel mouvement de capitaux et de personnes hors de Hong-Kong, dit-il, et la demande est très forte pour le Canada.

« On ne ménagera rien pour les convaincre car il n'y a pas grand monde qui peut leur présenter les avantages économiques que nous avons ici », affirme-t-il.

Et l'énumération recommence : disponibilité des métaux et des matières plastiques où le Québec est en pointe, commerce déjà établi en agro-alimentaire avec Hong-Kong, Tokyo et Pékin.

Même le relatif sous-développement industriel du Québec vis-à-vis de l'Ontario devient dans la bouche du ministre un réel avantage.

Il explique que beaucoup de résidents de Hong-Kong, qui avaient d'abord émigré à Londres, ont décidé par la suite de s'installer en Hollande où il y a beaucoup plus d'opportunités de développement industriel et où la concurrence est moins féroce.

« S'il y a 50 usines de jouets en Ontario et deux au Québec, soutient M. Godin, ils viendront s'installer au Québec si c'est le domaine qui les intéresse. »

Au cours de son périple asiatique, le ministre se rendra aussi en Thaïlande où il y sera surtout question de réfugiés.



Pour Gérald Godin, il est important d'aller sur place pour défendre les avantages du Québec auprès des investisseurs. photo PC

Prochainement, des commandes françaises dans nos voitures ?

■ QUÉBEC — Il n'est pas si lointain le jour où les Québécois pourront se procurer des voitures, téléviseurs ou autres appareils électriques munis de commandes françaises.

RUDY LE COURS
de la Presse canadienne

Pour que disparaissent les « on-off » et autres indications anglaises gravées ou appliquées, le ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, M. Gérald Godin, s'entretient aujourd'hui avec des responsables du gouvernement français.

Au cours de cette rencontre qui constitue la première étape d'un voyage qui le conduira ensuite à Hong Kong et Bangkok, M. Godin désire apprendre des Français les moyens qu'ils ont pris pour s'assurer que la plupart des produits vendus dans l'Hexagone soient munis de commandes françaises, peu importe le pays fabricant.

« Je veux obtenir les moyens qu'ils ont pris pour en arriver là et m'inspirer de ce qu'ils ont fait pour y parvenir », confiait-il récemment en entrevue à la Presse canadienne.

Cette volonté du ministre fait suite à l'engagement d'accélérer la francisation du Québec qu'il avait pris cet automne au moment où il présentait la loi 57 qui amende la Charte de langue française.

À partir d'un relevé fait par le Québec, il appert qu'à l'exception des chaînes stéréo et des magnétoscopes à cassettes, les inscriptions en dur sur les appareils électriques vendus en France sont en français.

Parallèlement à cette démarche, la délégation du Québec à Tokyo a reçu le mandat de contacter les fabricants japonais afin d'étudier la possibilité d'ajouter à leur production destinée à la France les unités devant aboutir sur le marché québécois. Son rapport est attendu vers la fin de mars.

Mais M. Godin vise plus. Il a présenté au conseil des ministres une note disant que « si la France et le Québec joignaient leur force et s'adjoignaient les autres pays francophones, ils pourraient convaincre les pays producteurs de respecter non seulement leur pouvoir d'achat mais leur langue ».

Cette proposition devait initialement être soumise au premier ministre français Pierre Mauroy lors de sa rencontre privée avec le premier ministre René Lévesque en décembre à Paris.

Advenant une réaction favorable des autorités françaises, un comité conjoint pourrait voir le jour afin d'explorer les diverses avenues pour construire un tel regroupement.

De toute façon, précise le ministre, « je vise à ce que le plus tôt possible, seul ou avec d'autres, le Québec règle ce problème-là. »

M. Godin ne s'attend pas à ce qu'Ottawa freine l'initiative québécoise. « En matière linguistique, les lois fédérales pour bien des produits sont plus sévères que celles du Québec », rappelle-t-il.

À son retour, il compte d'ailleurs demander au gouvernement central d'intervenir via son grand réseau d'ambassades auprès des pays fournisseurs.

Cela pourrait s'avérer fort utile auprès des États-Unis, principaux fournisseurs d'automobiles. « Les voitures sont des lieux où l'acheteur québécois doute de la capacité de sa langue de véhiculer dans le XXième siècle. »

LA MORT DE YOURI VLADIMIROVITCH ANDROPOV



Les Soviétiques, sur une queue serpentant sur plusieurs kilomètres dans les rues de Moscou, attendant de pénétrer dans la Maison des syndicats pour rendre un dernier hommage à leur président disparu. téléphoto AP

Les relations Est-Ouest: un cours imprévisible

■ (d'après UPI, AFP et AP) — Les observateurs à travers le monde semblent incapables de prédire le nouveau cours qu'emprunteront les relations Est-Ouest à la suite du décès de Youri Andropov.

À Washington, les autorités ont littéralement écarté la possibilité que le président Roland Reagan rencontre à brève échéance le successeur de M. Andropov.

« Un tel sommet, pour être utile, doit être soigneusement préparé et doit permettre de croire qu'il donnera des résultats positifs », a affirmé un porte-parole du Département d'État. À Santa Barbara toutefois, M. Reagan, après avoir décidé de ne pas se rendre à Moscou pour les funérailles du chef d'État soviétique, a laissé entendre qu'il pourrait envisager un sommet éventuel avec son homologue d'URSS.

M. Reagan a même réclamé de son vice-président George Bush, qui se rend à Moscou pour les funérailles de demain, « de transmettre les condoléances et les meilleurs voeux de la population américaine au peuple de l'Union soviétique, et de leur exprimer notre profond désir de paix. »

Certaines sources laissent entendre que M. Bush est porteur d'un message encore plus important, une invitation, tout de même conditionnelle, en vue d'un sommet des superpuissances dans les mois à venir.

M. Reagan a d'ailleurs confirmé la tenue éventuelle d'un sommet en invitant les nouveaux leaders soviétiques « à s'asseoir afin de trouver la solution à certains des problèmes qui nous divisent. » M. Reagan a ajouté que la mort de M. Andropov permettait aux intéressés de « se livrer à un instant de réflexion » sur la situation des relations USA-URSS et pourrait permettre de les améliorer.

De passage à Londres avant de se rendre à Moscou, M. Bush y a conféré d'ailleurs avec le premier ministre Margaret Thatcher, étudiant la possibilité d'un dégel possible des relations Est-Ouest. Les deux ont réaffirmé l'intention des Anglo-Américains de renouer un dialogue constructif avec l'Union soviétique. Mme Thatcher assistera également aux funérailles de M. Andropov.

Entre-temps, un haut fonctionnaire a dit croire que Constantin Tchernenko succédera probablement à M. Andropov, au Kremlin. Selon le sous-secrétaire d'État Lawrence Eagleburger, la nomination de M. Tchernenko ne serait pas susceptible de modifier l'état des relations entre les deux superpuissances. Il croit que M. Tchernenko mettra plusieurs mois à solidifier son pouvoir et qu'il ne pourra se permettre de modifier la politique adoptée par le Kremlin au cours des dernières années.

À Moscou, les observateurs affirment également que l'avènement d'un nouveau secrétaire général du PCUS n'entrainera pas dans l'immédiat un changement de fond dans les rapports Est-Ouest.

Le successeur de M. Andropov sera confronté aux mêmes problèmes que le leader décédé, notamment celui des euromissiles et des négociations sur le désarmement. Il ne pourra entamer dans l'immédiat une politique conciliatrice envers l'Occident, sous peine de faire naître parmi ses pairs des inquiétudes sur une perte d'influence de l'URSS dans le monde.

On croit par ailleurs que le nouveau chef du Kremlin sera plus un président de transition qu'une personnalité dominante. Le Comité central semble rencontrer certaines difficultés à remplir la vacance de M. Andropov, alors qu'il avait agi avec célérité à la disparition de M. Brejnev. Ainsi, la photo représentant les dignitaires soviétiques devant le cercueil de M. Andropov montrait ceux-ci en groupes dispersés, sans ordre protocolaire, ce qui laisse croire à une indécision des dirigeants soviétiques.

Outre Tchernenko, les kremlinologues estiment que le choix pourrait se porter sur M. Mikhail Gorbatchev, 52 ans, un spécialiste de l'économie qui avait fait impression au Canada, lors d'un voyage l'an dernier, ou sur M. Grigori Romanov, 61 ans, qui a fait carrière à Léningrad avant d'élire domicile à Moscou il y a un an.



Le catafalque fleuri de Youri Andropov exposé depuis samedi dans la Salle des colonnes de la Maison des syndicats, à Moscou. téléphoto AP

LA SUCCESSION D'ANDROPOV

Une lutte entre deux générations

d'après AFP, AP, UPI et Reuter

■ Le successeur de Youri Andropov à la tête du PC soviétique devrait être connu aujourd'hui, à l'issue d'un plénum du comité central du PC dont la réunion a été, semble-t-il, retardée par des dissensions au sein de la direction soviétique.

Selon des indications de source occidentale, le bureau politique du PC aurait continué à siéger pendant le week-end. Le plénum, quant à lui, devait se réunir ce matin, selon des sources est-européennes. Plusieurs ambassadeurs, qui sont membres du comité central, étaient attendus à Moscou hier soir.

Trois jours après la mort du secrétaire général, les dirigeants du Kremlin n'avaient donc toujours pas réussi à trancher entre les deux solutions possibles: maintenir la gérontocratie au pouvoir ou procéder à une véritable relève par un jeune.

Sauf coup de théâtre, trois hommes restent en lice, du fait des fonctions qu'ils occupent et de leur double appartenance au bureau politique et au secrétariat.

Le vieux: Konstantin Tchernenko, 72 ans, grandit dans le sérail à l'ombre de Brejnev dont il était le dauphin désigné avant que ses pairs lui préfèrent Youri Andropov. Il passe pour un *apparatchik* effacé avec une profonde connaissance des rouages du pouvoir.

Les jeunes: Mikhaïl Gorbatchev, 52 ans, spécialiste de l'économie, sans expérience internationale, et Grigori Romanov, 61 ans, cassant et orthodoxe, qui a passé 37 ans dans l'ancienne capitale impériale de Leningrad avant d'être appelé à Moscou en juin 1983.

Le choix incombe au Bureau politique (moyenne d'âge: 67 ans) et doit être ratifié par le comité central réuni en session plénière. Mais le report du plénum (qui s'était réuni au lendemain de l'annonce du décès de Leonid Brejnev, il y a quinze mois jour pour jour, le 12 novembre 1982), semble indiquer qu'aucun des trois candidats ne fait l'unanimité.

La non-réunion du plénum, samedi et hier, a été interprétée comme un signe de dissensions au sein du Politburo qui avait pourtant eu le temps de se concerter: la direction était manifestement au courant de la brusque aggravation de l'état de santé de Youri Andropov, le ministre de la Défense, le maréchal Dimitri Oustinov, ayant annulé un voyage prévu en Inde dès le 4 février, cinq jours avant la mort du secrétaire général.

Protocolairement, le secrétariat général devrait revenir à Konstantin Tchernenko, nommé dès vendredi soir président de la commission chargée des obsèques. Cette fonction avait déjà conduit Khrouchtchev et Andropov lui-même à la charge suprême.

(Le journaliste soviétique Victor Louis, qui passe pour être très proche du Kremlin, indique dans une interview à l'hebdomadaire français *Le Journal du dimanche* que M. Tchernenko devrait être désigné pour succéder à M. Andropov selon un sentiment largement répandu à Moscou. D'après M. Louis, il n'y a personne, parmi les jeunes dirigeants du parti, qui ait une popularité comparable à celle de la vieille garde).

Selon des diplomates occidentaux à Moscou, la crainte de confier le parti à un jeune loup pourrait favoriser l'élection de M. Tchernenko dont la candidature à la succession de Brejnev s'était heurtée à l'opposition de plusieurs groupes et notamment à celle des militaires.

«Nommer Gorbatchev ou Romanov c'est faire un choix pour les vingt prochaines années», note un diplomate. «En outre, fait-il remarquer, les deux jeunes n'ont d'expérience que sectorielle alors que Tchernenko est un généraliste connaissant parfaitement les rouages du parti.»

La désignation de M. Tchernenko, considéré comme un adversaire de Youri Andropov, pourrait ainsi être décidée par les dignitaires du régime comme un moindre mal, selon les termes d'un autre diplomate. Elle signifierait en tous cas un retour aux idées brejnéviennes.

Dans un article publié hier par le *Sunday Times* de Londres, l'Occident a pu avoir un avant-goût de la pensée de M. Tchernenko. L'article a été écrit par ce dernier avant la mort de M. Andropov et servira d'introduction à une série de ses discours qui doit être publiée en Grande-Bretagne le 5 mars prochain.

M. Tchernenko y mentionne notamment que «l'amélioration des relations avec les États-Unis est plus importante que jamais». Il précise que Moscou n'a pas «de secrètes visées ou de projets malicieux». «Nous sommes ouverts au monde», écrit l'idéologue du Parti communiste.

«En matière de politique étrangère, poursuit-il, l'Union soviétique met l'accent sur le renforcement et la sauvegarde de la paix mondiale et sur la volonté de mettre un terme à la course aux armements.

«Nous sommes favorables à un dialogue actif avec les pays qui vivent sous un régime politique différent du nôtre, en particulier les États-Unis et la Grande-Bretagne.

«Ce que mon pays demande aux autres nations, c'est de travailler patiemment à l'élaboration d'un climat de confiance général.»

M. Tchernenko a cependant insisté sur la puissance militaire soviétique. «Nous sommes prêts à faire face avec efficacité à n'importe quel défi militaire. Évidemment, nous ne recherchons pas la supériorité militaire. Mais nous ne permettrons pas qu'une nation, quelle qu'elle soit, accède à une puissance militaire supérieure à la nôtre».

Reconnaissant que les États-Unis et l'URSS ont beaucoup de différends, il écrit: «Il est plus important que jamais aujourd'hui de multiplier nos efforts afin que nous nous comprenions mutuellement. L'impérieuse nécessité de préserver la paix et de garantir à chaque nation son droit à la liberté et à un développement libre prend le pas sur tout le reste».



La direction soviétique au grand complet est venue samedi rendre un hommage officiel à Youri Andropov. De guche à droite, Konstantin Tchernenko, Nikolaï Tikhoniv, Dimitri Oustinov, Viktor Grichine, Andreï Gromyko, Grigori Romanov, Mikhaïl Gorbatchev, Mikhaïl Solomentsov et Geidar Aliev. téléphoto AP

L'HÉRITAGE INTERNE D'ANDROPOV

Un début d'assainissement

d'après UPI et Reuter

■ L'héritage de Youri Andropov aura permis à l'Union soviétique de s'acheminer vers une économie plus saine et d'asseoir les fondements de certaines réformes administratives. Il reviendra au successeur du sixième secrétaire général de mener à bien les changements entrepris par M. Andropov.

Le nouveau numéro un soviétique aura à faire face à des problèmes que M. Andropov n'aura pu solutionner dans toute leur complexité, en particulier la faible productivité, la lenteur des changements technologiques et la diminution des revenus extérieurs due à la chute des prix de l'or et du pétrole.

Lorsque M. Andropov prit le pouvoir voici quinze mois il fit de la politique économique du pays sa priorité. Il commença aussitôt par prendre des mesures afin d'accroître le rendement des travailleurs et il se débarassa des responsables incompétents, peu importe à quel palier administratif ils appartenaient.

Il admit lui-même que sa réussite en ces domaines fut quelque peu limitée. Dans une déclaration publiée en son nom au mois de décembre il disait que les améliorations se faisaient à un rythme beaucoup trop lent et que l'industrie soviétique piétinait à cause d'une mauvaise coordination et d'une planification inefficace.

Malgré tout, l'austère Youri Andropov put constater quelques progrès d'ensemble. La croissance industrielle en 1983 augmenta de 4 p. cent comparativement au 2,8 p. cent de l'année précédente. Le pays connut également sa meilleure récolte céréalière depuis cinq ans.

Certains de ces succès ont été la conséquence d'une surveillance accrue des ouvriers par la police. Celle-ci s'ingénia à diminuer le taux d'absentéisme en traquant les fautifs sur les lignes d'attente aux portes des magasins d'alimentation. Des amendes durent être versées par les paresseux et les travailleurs trop attirés par la «dive bouteille».

Peu à peu Andropov donna à l'Occident l'image d'un réformateur radical bien qu'il montra aux Soviétiques qu'il préconisait le changement dans la modération.

Pendant la durée de son règne, il mis sur pied de nouveaux systèmes d'organisation du travail et un projet pilote de décentralisation de la planification industrielle.

Malgré les mesures prises par M. Andropov pour réduire l'écart technologique avec l'Occident, le chef d'État ne pouvait solutionner tous les maux de l'économie soviétique.

Trudeau n'a prévu aucune rencontre en particulier

■ OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré hier soir, au moment où il quittait Ottawa pour assister aux funérailles du président de l'Union soviétique Youri Andropov, qu'il « n'a prévu aucune rencontre en particulier » pendant son séjour à Moscou.

On s'attend toutefois à ce que des entretiens avec certains membres du gouvernement soviétique aient lieu au cours de ce bref séjour sans qu'il soit possible de savoir qui exactement M. Trudeau rencontrera. «Ces entrevues seront organisées de façon plutôt impromptue après l'arrivée de la délégation à Moscou», a déclaré un porte-parole du bureau du premier ministre.

A la tête d'une délégation officielle comprenant M. de Montigny Marchand, sous-ministre aux Affaires extérieures, et M. Peter Roberts, ambassadeur du Canada à Moscou, M. Trudeau sera de retour à Ottawa mercredi après-midi, soit à temps pour la présentation du budget fédéral.

M. Alexey Rodionov, l'ambassadeur d'URSS au Canada qui est venu assister au départ de M. Trudeau, a conversé brièvement avec celui-ci au pied de l'escalier conduisant à l'avion du premier ministre. M. Rodionov a souhaité un agréable voyage à M. Trudeau.

M. Trudeau a dit ignorer si des rencontres entre des dirigeants occidentaux auront lieu pendant son séjour à Moscou. Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, le président français François Mitterrand, et le chancelier ouest-allemand Helmut Kohl sont au nombre des leaders mondiaux qui assisteront à l'enterrement de M. Andropov sur la Place rouge.

M. Trudeau avait espéré rencontrer Andropov afin de discuter de son initiative de paix. Vendredi, il a affirmé qu'il avait l'intention de faire d'autres propositions de paix à Moscou dès la nomination d'un nouveau leader soviétique.

Par ailleurs, le ministre de la Justice, M. Mark MacGuigan, a déclaré samedi devant des jeunes libéraux de l'Alberta que le successeur d'Andropov sera plus agressif et moins sensible aux horreurs de la guerre.

Decker et l'OJQ: l'accord parfait

ORCHESTRE DES JEUNES DU QUÉBEC. Chef d'orchestre invité : Franz-Paul Decker. Vendredi soir, Redpath Hall de l'université McGill.

PROGRAMME

Pelléas et Mélisande, musique de scène, op.46 (1905)...Sibelius

Pelléas et Mélisande, suite de concert tirée de la musique de scène, op.80 (1898)...Fauré

Symphonie no 3, en mi bémol majeur, op.97 (*Rheinische Sinfonie*) (1850)...Schumann

●

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL. Chef d'orchestre invité : Raffi Armenian. Solistes : principaux lauréats du Concours OSM 1983. Hier après-midi, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts. Dans le cadre des « Concerts Esso ».

PROGRAMME

Waverley, ouverture de concert...Berlioz

Sandra Graham, mezzo-soprano, 28 ans (1er prix, chant) : airs de *La Clemenza di Tito* (Mozart) et de *Boris Godounov* (Moussorgsky)

Walter Prossnitz, pianiste, 24 ans (1er prix ex aequo, piano, classe A) : Concerto no 2, en la majeur (Liszt)

Nhât Viêt Phi, pianiste, 13 ans (ler prix, piano, classe B) : 3e mouvement du Concerto no 21, en do majeur, K.467 (Mozart)

Linda Marie Ippolito, pianiste, 21 ans (1er prix ex aequo, piano, classe A) : 2e et 3e mouvements du Concerto no 3, en ré mineur, op.30 (Rachmaninov)

Ouverture Leonore no 3...Beethoven

Des liens professionnels étroits se sont noués et une belle réciprocité de sentiments s'est établie, dès la première heure, entre Franz-Paul Decker et l'Orchestre des Jeunes du Québec.

CLAUDE GINGRAS

L'ancien chef de l'OSM dirigea en 1978 les premiers concerts de l'OJQ et il y revient régulièrement. Vendredi soir encore, sa présence agissante et la confiance dans laquelle il met ses jeunes musiciens, tel un bon père embrassant de ses deux bras sa petite famille, produisirent de merveilleux résultats.

Le travail en répétition avait manifestement été très soigné, particulièrement du côté des cordes, dont la sonorité fut rarement aussi généreuse et unifiée. Or, les trois oeuvres au programme, et surtout les deux musiques de scène pour le *Pelléas et Mélisande* de Maeterlinck, étaient particulièrement exigeantes pour les archets.

Disposant d'un instrument qu'il avait lui-même mis au point (et qu'il avait augmenté notamment de trois trombones pour le Schumann), Decker put amener celui-ci à des interprétations vraiment dignes de ce nom. Le mystère qui enveloppe le Sibelius, le doux parfum qu'exhale le Fauré, la noblesse « gothique » de la *Rhénane* : tout ce qui caractérise ces partitions fut traduit d'une façon parfaitement convaincante.

La salle, presque comble, fit au chef et à l'orchestre l'une des ovations les plus enthousiastes jamais entendues à l'OJQ. Rien de plus normal : le jeune orchestre a donné là un des meilleurs concerts de son existence.

(Bien que la chose n'ait rien à voir avec la qualité même du concert, il faut signaler que la liste des mouvements imprimée dans le programme contenait de nombreuses erreurs, et ce pour les trois oeuvres sans exception.)

Les lauréats OSM

Le dernier Concours OSM — compétition annuelle ouverte aux jeunes musiciens du Canada tout entier — a récompensé neuf débutants. Le hasard a voulu que Montréal et Québec figurent dans les petits prix et que les principaux lauréats viennent d'ailleurs.

Nous avons entendu quatre lauréats hier après-midi. Malgré le grand mérite du chef invité, Raffi Armenian, à tirer le maximum du *Waverley* de Berlioz, je continue de penser que le programme du concert annuel des lauréats OSM devrait être entièrement consacré à ceux-ci. Ainsi, à la place des deux sélections d'orchestre, nous aurions pu entendre un et peut-être deux lauréats de plus.

En piano, chez les plus âgés, le jury a couronné deux premiers prix ex aequo : Walter Prossnitz, de Victoria, et Linda Marie Ippolito, de Toronto. La comparaison entre les deux est d'autant plus tentante que l'un et l'autre avaient choisi des concertos très difficiles au plan technique mais peu exigeants au plan de la profondeur. Si les deux lauréats sont incontestablement des virtuoses, Prossnitz est nettement le plus musicien des deux. Or, il partait de très haut : nous avions encore en mémoire l'interprétation du génial Krystian Zimerman, qui, la saison dernière, avait transfiguré le *Deuxième* de Liszt. L'oeuvre se présente comme un grand mouvement formé de sections contrastantes et Prossnitz a tiré le maximum à la fois des passages de pure virtuosité et de grande rêverie. Il y a chez lui de la sensibilité et, ce qui est plus rare, de l'intelligence. Justement, de l'intelligence, il n'y en a à peu près pas dans le jeu de Mlle Ippolito. C'est une autre faiseuse de notes, sans imagination.

Le minuscule Nhât Viêt Phi, de Moncton, montre déjà, à 13 ans, une étonnante assurance en scène et au piano (et il en faut pour commencer par une mini-cadence!). Le jeu est très clair et très musical. En chant, premier prix parfaitement bien mérité : Sandra Graham, d'Ottawa, a fait entendre un mezzo-soprano « léger » qui est agréable et bien placé et elle a montré une belle musicalité.



LITTÉRATURE D'ACADIE

Avant et après Maillet

Réginald Martel

Avons-nous une langue? Avons-nous une littérature? Ces questions, qu'on ne pose pas ces jours-ci, ont mobilisé à diverses époques les discussions des intellectuels québécois. Ils y reviendront certainement! L'Acadie, entité culturelle faute d'être politique, fera peut-être l'économie de tels débats. Des Québécois se sont demandé si la littérature italienne existait. Elle existe, puisqu'on vient d'en écrire l'histoire.

L'ouvrage, *Histoire de la littérature acadienne* (éditions d'Acadie, collection universitaire), est l'adaptation d'une thèse de doctorat soutenue par Mme Marguerite Maillet, professeur à l'université de Moncton. Le sous-titre, *De rêve en rêve*, paraît ambigu. On comprendra que cette séquence onirique ne concerne pas l'existence de la littérature acadienne, mais bien son contenu.

Le corpus des oeuvres anciennes est mince, au moins quantitativement. Récits de voyages, lettres de fonctionnaires ou de notables, monographies de villages, biographies d'ecclésiastiques, théâtre édifiant, voilà ce qu'on a écrit jusqu'au milieu du XXe siècle. Mme Maillet aura eu le mérite de regrouper toutes ces oeuvres et de les situer dans le contexte social et politique de diverses époques: 1604-1866, 1867-1928, 1929-1957.

La période la plus riche, celle qui commence dans la décennie cinquante, n'occupe qu'une vingtaine de pages. On n'en fera pas grief à l'auteur, qui tout de même signale les quelques événements qui ont contribué à l'explosion littéraire que l'on connaît: élection d'un Acadien à la tête du gouvernement du Nouveau-Brunswick en 1960, création de l'université de Moncton et surtout, en 1972, fondation des éditions d'Acadie. Les auteurs ne sont plus désormais en majorité des religieux, ils peuvent enfin être édités chez eux plutôt qu'au Québec.

Mais déjà, en 1958, deux auteurs «lancèrent la littérature acadienne sur les voies de la récupération et de la contestation», les deux tendances actuelles que l'auteur identifie: Antonine Maillet, avec *Pointe-aux-Coques* (édité d'abord par Fides puis par Leméac) et surtout Ronald Després, premier poète moderne de l'Acadie, encore que «discret sur ses origines». La suite, c'est aujourd'hui et c'est demain.

De tout en bref

Le grand écrivain d'origine argentine Julio Cortazar, mort hier à Paris à 69 ans, avait laissé une profonde impression sur les écrivains québécois et étrangers, lors de sa participation à une Rencontre québécoise internationale des écrivains.

●

Il aurait fallu signaler la semaine dernière, outre la série d'émissions (Radio-Canada MF) sur la *Petite histoire de l'édition québécoise*, une autre, celle-là consacrée à la *Poésie québécoise depuis 1940* et dont la diffusion commencera le jeudi 23 février à 19 heures. Et tant qu'à y être, proposer aux amateurs de revues littéraires une émission spéciale de Gilbert Picard, jeudi prochain à 19 heures, sur le 25e anniversaire de la revue Liberté.

●

Aujourd'hui à 14 heures, à la salle de conférences du Théâtre Calixa-Lavallée, le romancier de *Parc Lafontaine*, Jean-Yves Soucy, rencontre ses lecteurs du troisièma âge. Ils parleront d'amour. (Informations au 849-52-59)

●

Le poète Marcel-F. Raymond signera son dernier recueil, *Journal de bord* (éd. MFR), à la librairie des éditions Bergeron (1741, rue Saint-Hubert) le samedi 18 février à partir de 14 heures. La prochaine soirée Écriture d'ici aura lieu le même jour à 21 heures à la galerie du Frère Jérôme (1601, rue Saint-Denis). Guy Boulianne y lira des extraits de son recueil intitulé *Avant-propos d'un prince fou*. Il sera présenté par Renée Garneau.

Le 5e Salon du livre de l'Outaouais aura lieu du 21 au 25 mars au Palais des congrès de Hull. Un slogan, plutôt qu'un thème: *Un livre, c'est le temps*... On attend quelque 35000 visiteurs.

●

Le prix de traduction littéraire John-Glassco, doté de 500$, sera décerné le 12 mai 1984. Les propositions de titres, accompagnées de trois exemplaires des livres proposés, doivent être soumis à l'Association des traducteurs littéraires (964, rue Cherrier, Montréal H2L 1H7) avant le 17 mars.

●

Les Presses de l'université Laval viennent de publier le volume V du *Dictionnaire biographique du Canada* (45$), qui couvre en 502 biographies la période 1801-1820. C'est l'époque du trafiquant McTavish, du sculpteur Baillargé, du philanthrope McGill, du politique Panet, de nos arrière-grands-parents qui y sont peut-être aussi...

●

Le premier livre de Monique Proulx, un auteur de Québec/Amérique, connaît un bon succès. L'éditeur annonce qu'on vient de faire un deuxième tirage des nouvelles réunies sous le titre *Sans coeur et sans reproche*, bien reçues aussi par la critique.

●

La nouvelle Commission consultative des arts du Conseil des arts du Canada, à sa première réunion, a approuvé une résolution qui demande au ministère du Revenu du Canada de suspendre toutes ses enquêtes en cours au sujet des déclarations d'impôt des artistes canadiens. Quatorze d'entre eux sont membres de ladite commission, dont les écrivains acadien Herménégilde Chiasson, québécois France Théoret et albertain W.O. Mitchell.

●

Nuit blanche, la revue de la littérature en langue française la plus complète au Québec, consacre le dossier de son dernier numéro aux utopies. Excellent, comme d'habitude.

●

Les subventions 1983-1984 du MAC, en résumé: 97000$ aux organismes professionnels du livre (Association des libraires du Québec, Association des éditeurs de périodiques culturels, Communication-Jeunesse, Société de développement du livre et du périodique, Association québécoise des salons du livre et Union des écrivains québécois); 117500$ aux librairies (subventions aux librairies éloignées pour transport et communications); et environ 350000$ aux éditeurs, dans le cadre du régime universel d'aide à l'édition.

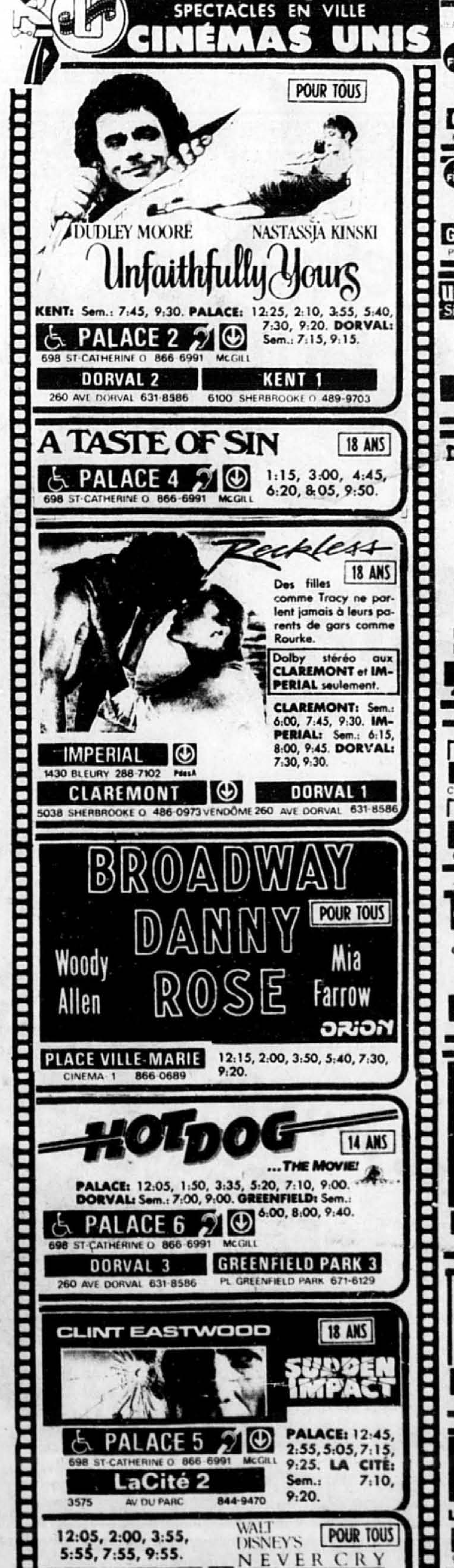
Décès de Wakhevitch

PARIS (AFP) — Georges Wakevitch, peintre et décorateur de cinéma et de théâtre, est mort samedi à Paris à l'âge de 76 ans. Né à Odessa, il avait collaboré avec les plus grands réalisateurs français et étrangers, dans plus de cinquante films, notamment avec Jean Renoir dans «La grande illusion» et «La Marseillaise», Marcel Carné («Les visiteurs du soir»), Jean Cocteau («L'éternel retour»).















JULIO CORTAZAR

L'écrivain du rêve et de la révolution n'est plus

■ PARIS, (AFP) - Avec le conteur et romancier de langue espagnole Julio Cortazar, qui s'est éteint hier à 69 ans à Paris, disparaît un des maîtres de la littérature fantastique, un révolutionnaire de l'écriture et un écrivain de combat.

D'origine argentine, mais vivant à Paris depuis plus de 30 ans, il avait été naturalisé français en juillet 1981.

Julio Cortazar est considéré comme un franc-tireur de la littérature. La fiction baroque et l'humour noir sont aussi pour lui le moyen d'exprimer sa révolte contre la réalité en Amérique latine, telle qu'il la juge de son exil, dictature et oppression. Pour l'auteur, en effet, l'exercice de la littérature est un acte révolutionnaire par nature.

« Depuis que je vis en France, je me sens très Argentin », disait-il dix ans après son exil, et « mes livres prouvent mon amour pour l'Argentine. Julio Cortazar, s'il a choisi d'habiter Paris en 1951, n'a jamais eu le sentiment d'avoir abandonné le pays où il a passé son enfance, fait ses études et écrit son premier ouvrage, « Bestiaro » (Bestiaire), recueil de contes fantastiques, marqués par l'influence d'Edgar Poe dont il est le traducteur. Dans un langage d'une totale simplicité, il évoque un monde irrationnel, hallucinant.

Il a alors 41 ans et s'apprête à fuir le péronisme, renonçant à une chaire universitaire.

C'est à Paris que Julio Cortazar écrira la majeure partie de son oeuvre, une série de romans et nouvelles tous écrits dans sa langue maternelle. Ses nouvelles fantastiques notamment le rendent célèbre en Amérique latine comme en Europe où le metteur en scène italien Antonioni s'inspire d'un de ses contes pour réaliser « Blow-up ».

Romancier, Cortazar est l'auteur, entre autres, de « Marelle » (1966), considéré comme un des plus grand roman contemporain en langue espagnole, véritable puzzle qui lui demanda quatre années de travail et que l'on a comparé à « Ulysse », de Joyce. Il a été réédité plus de 20 fois en Amérique latine.

Près de dix ans plus tard, publié en 1974 en France, « Le livre de Manuel », reprend les mêmes schémas et met en scène un groupe d'exilés résidant à Paris. Il obtient le prix Médicis étranger et l'auteur en verse le montant à la résistance chilienne, considérant que son roman est « un acte de résistance contre toutes les oppressions ».

Un livre révèle le mieux la personnalité complexe de cet écrivain irrationnel, destructeur et visionnaire, « Le tour du jour en quatre-vingts mondes » paru à Mexico en 1967 et en France en 1980. Il y met en scène sa femme, ses amis, son chat, répond aux critiques, prend parti sur les problêmes brûlants, égrène des confidences.

Défenseur des droits de l'homme, Julio Cortazar a toujours été engagé politiquement, partisan de la révolution cubaine, puis des sandinistes au Nicaragua, il estimait légitime la guérilla salvadorienne et réaffirma plusieurs fois sa sympathie pour le socialisme.

Cependant, il se sentait et se voulait écrivain plus que militant. « Il faut sauver ce que nous avons à dire sur ce qui se passe en Amérique latine par des qualités littéraires indiscutables », disait-il.

La Taganka n'attend plus Lioubimov

■ MOSCOU, (AFP) - La troupe du théâtre la plus populaire de Moscou, la Taganka, ne croit plus au retour de son metteur en scène Youri Lioubimov, qui officiellement poursuit un traitement à l'étranger pour une maladie nerveuse.

Lioubimov, 66 ans, a quitté Moscou à la mi-septembre pour Bologne où il devait présenter en janvier son spectacle « Tristan et iseult ». Selon le directeur du célèbre théâtre d'avant-garde, Lioubimov devait regagner Moscou vers le 15 janvier, mais on l'attend toujours, sans grand espoir aujourd'hui.

« Les conditions que veulent lui imposer les autorités sont pour lui inacceptables, et jamais il n'acceptera que ses spectacles soient censurés », estime un des ses proches. Les deux derniers spectacles que Lioubimov prévoyait monter, Boris Godounov et une soirée à la mémoire du poète Vladimir Vissotski, ont suscité de violentes critiques de la part de la « commission de la direction de la culture » qui les a purement et simplement interdits sous leur forme originelle.



Musique et missiles à l'Est

■ BERLIN-OUEST (AFP) — Plusieurs musiciens et chanteurs est-allemands n'ont pas été autorisés par les autorités de la RDA à se produire à l'Ouest au cours des dernières semaines, en raison du déploiement des euromissiles de l'OTAN en Europe occidentale.

Un certain nombre d'autres musiciens de la RDA ne pourront pas d'autre part pour ces mêmes motifs effectuer, comme prévu en 1984, des tournées à l'Ouest, particulièrement en RFA.





Résultats

loto québec

Loto 6/36 — Date 10-02-84 — Prochain GROS LOT 100 000,00 $ approx

3	11	23	24	25	31	No complémentaire 12

	Gagnants	Lots
6/6	3	150 789,00 $
5/6+	2	68 814,50 $
5/6	226	913,40 $
4/6	9,400	61,00 $

Ventes totales 2 493 553,00 $

MISE-TÔT: 4 17 18 20 — Gagnants 315 — Lot 158,70 $

Mini Loto — Date 10-02-84 — 766058 → 50 000$

	Lots		Lots
66058	5 000$	058	50$
6058	250$	58	5$

Provincial — Date 10-02-84 — 2502223 → 500 000$

	Lots		Lots
		2223	100$
502223	50 000$	223	25$
02223	1 000$	23	10$

La Quotidienne — Semaine du 06-02-84

	L	M	M	J	V	S
3	817	758	263	505	708	537
4	7811	5521	1021	6808	4771	9832

Lotto 6/49 — Date 11-02-84 — Prochain GROS LOT 2 500 000,00 $ approx

22	29	36	44	46	47	No complémentaire 24

	Gagnants	Lots
6/6	0	1 212 342,90 $
5/6+	4	197 143,90 $
5/6	116	4 066,10 $
4/6	8,593	141,10 $
3/6	194,305	10$

Ventes totales 12 506 629,00

la course à pied... un sport une victoire une fête — La course des pichous CHICOUTIMI 18 février

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.



Nymphes d'or pour les «réfugiés»

■ MONTE CARLO (AFP) — Le 24e Festival international de Monte Carlo a fermé ses portes samedi après l'attribution de ses traditionnelles «Nymphes d'or».

Les jurés des programmes d'actualité ont couronnés deux reportages traitant d'un même sujet: les réfugiés. La BBC avait choisi de montrer l'exode des deux millions d'Africains qui durent, en janvier 1983, quitter en quelques jours le Nigeria. La chaine néerlandaise NCRV a évoqué, pour sa part, le sort misérable des réfugiés du Salvador.

Le jury a attribué la «Nymphe d'or» de la meilleure mise en scène au film de Jean Egen réalisé pour la troisième chaine française (FR3) par Bernard Saint-Jacques «Les tilleuls de Lautenbach».



Sir Richard Attenborough

Polémique avec le réalisateur de *Gandhi*

■ JOHANNESBOURG (AFP) — Le réalisateur du film «Gandhi», sir Richard Attenborough, a quitté samedi soir l'Afrique du Sud après une polémique avec la radio-télévision sud-africaine qui lui prête le projet de réaliser un film sur le mouvement de anti-apartheid, ANC.

Avant son départ, sir Richard, a accusé la comagnie de radio et télévision SABC de lui avoir «sans scrupule» prêté des propos qu'il n'aurait pas tenus.

Jeudi dernier, le cinéaste britannique était allé rendre visite à Winnie Mandela, femme de Nelson Mandela, l'ancien président de l'organisation anti-apartheid interdite ANC (Congrès national africain), condamné à la prison à vie.

Un journaliste de la SABC avait rapporté qu'au cours de la conversation, qu'il aurait surprise de l'extérieur, sir Richard avait annoncé son intention de réaliser un film sur l'ANC «dans le cadre d'un campagne destinée à améliorer l'image de marque du Congrès national africain à l'étranger».

La sortie du film aurait-il ajouté, serait prévue pour la période de Noël, et correspondrait avec une vague de manifestations et de grèves en Afrique du Sud.

Le cinéaste, furieux, a démenté au cours d'une conférence de presse être venu préparer un film sur l'ANC. Il était venu en Afrique australe pour rencontrer la famille de Gandhi, visiter au Swaziland (État situé entre l'Afrique du Sud et le Mozambique) une école dont il est membre du conseil d'administration, et étudier la possibilité de faire un film sur l'Afrique du Sud, a-t-il dit.

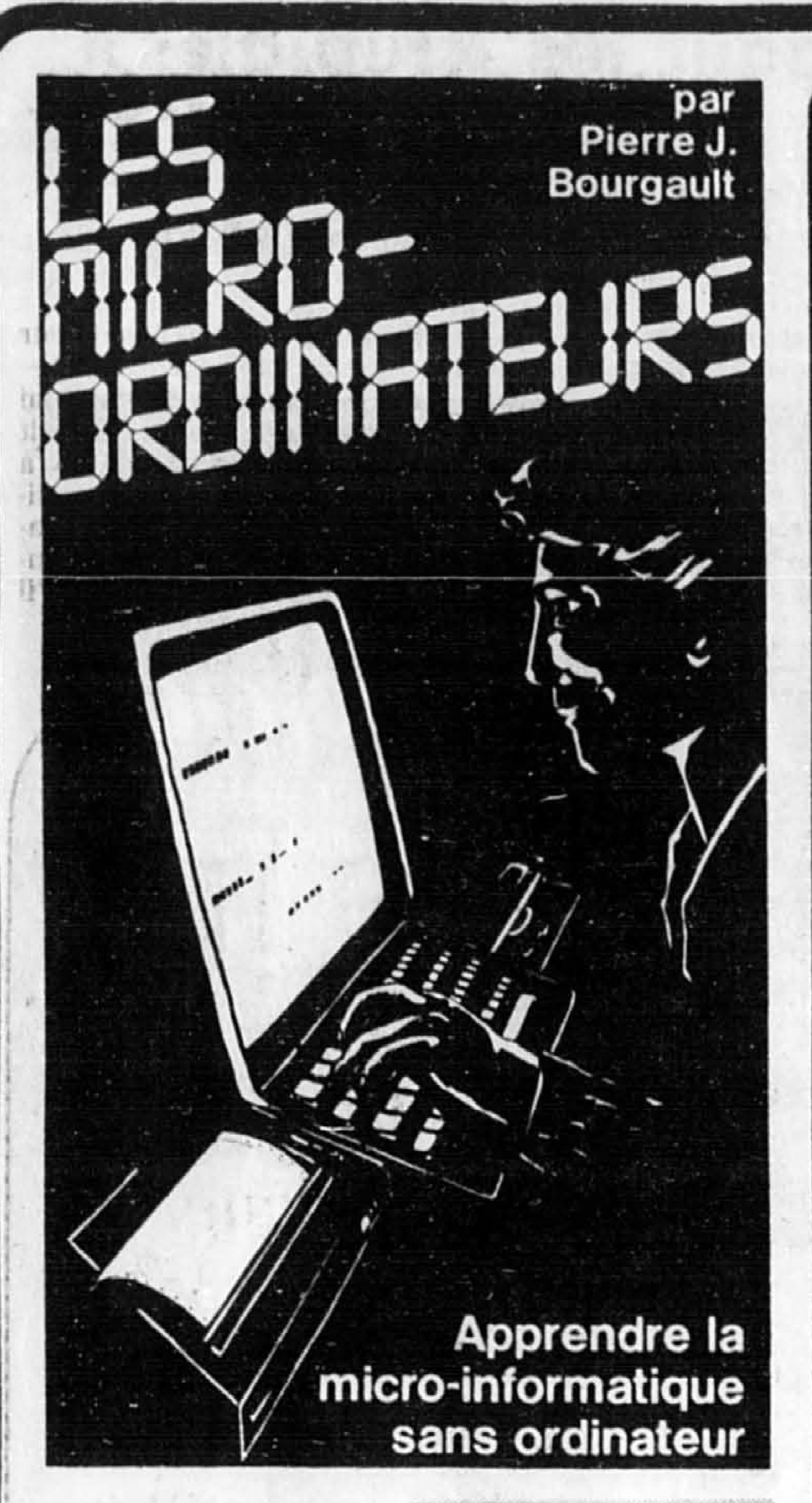
Sir Richard avait déjà soulevé une tempête l'an dernier lorsqu'il avait refusé de venir à l'occasion de la sortie de son film «Gandhi» — primé par huit oscars — en Afrique du Sud, parce que le film serait présenté dans des salles «pour Blancs seulement».

Mort d'un faussaire de génie

■ LONDRES (AFP) — Imitateur de génie et faussaire d'occasion, le peintre britannique Tom Keating décédé hier d'une crise cardiaque aura passé sa vie à faire des pieds de nez à ses contemporains, en particulier aux marchands d'art.

Le peintre à la barbe blanche et à l'accent cockney des docks londoniens était malade du coeur depuis plusieurs années et avait confié récemment à ses amis qu'il ne vivrait plus longtemps. Il est mort à 67 ans dans un hôpital de Colchester (est de l'Angleterre).

Tom Keating avait été trainé devant les tribunaux en 1979 pour contrefaçons de toiles de maitre, domaine dans lequel il excellait. Les galerie d'art avaient retiré leurs plaintes à l'ouverture du procès du fait de l'état de santé du peintre.



QUELQUES MOTS SUR L'AUTEUR DU COURS



Pierre J. Bourgault est diplômé en électrotechnique. Il possède un certificat de premier cycle en technologie éducationnelle et poursuit des études en informatique.

Il est technicien au centre audio-visuel du collège Marie-Victorin. Sa bonne expérience des adultes, son expérience de communicateur et de vulgarisateur, sa compétence en électronique en ont fait l'auteur tout désigné pour écrire le cours que nous vous offrons.

LEÇON 1

À QUI S'ADRESSE CE COURS ?

Ce cours s'adresse à ceux et celles qui ne veulent pas se laisser envahir par la technologie de la micro-informatique sans la comprendre. Chaque leçon comportera deux volets :

- la programmation en BASIC
- informations générales et exercices.

Le cours est conçu de telle façon que les gens qui ne possèdent pas de microordinateur puissent apprendre à programmer malgré tout. Afin que cette série puisse être utile à une majorité de gens, nous n'étudierons pas un modèle de microordinateur en particulier, mais nous verrons les fonctions générales communes à tous les appareils.

Ainsi, à la fin des dix leçons de ce cours, vous serez capable de faire de la programmation en peu de temps sur n'importe quel microordinateur doté du langage BASIC.

Vous aurez les bases nécessaires pour apprendre d'autres langages de programmation.

Vous serez en mesure de faire un choix éclairé si vous désirez acquérir un microordinateur.

Et puis, si vous n'êtes ni intéressé à apprendre à programmer, ni à vous acheter un appareil, vous serez en mesure de comprendre de quoi vos enfants parlent, si vous êtes parents. Car les enfants en parleront...

COMMENT SERA PRÉSENTÉ CE COURS ?

Le volet programmation

Les notions de programmation et de langage de programmation seront généralement présentées dans le texte non encadré.

Le langage que nous étudierons est le langage BASIC. Nous avons choisi le BASIC, non pas parce que c'est le meilleur ni parce qu'il est facile à apprendre, mais parce que jusqu'à maintenant, pour la majorité des microordinateurs sur le marché, le langage BASIC est inclus dans l'appareil. Si on désire un autre langage, il faut payer un supplément et s'assurer que l'ordinateur est suffisamment puissant. Pour les mêmes raisons, nous n'étudierons pas le BASIC français. Mais n'ayez crainte, même si l'anglais vous rebute, le vocabulaire du BASIC est assez restreint et facile à apprendre. En outre, cela n'empêche pas de rédiger des programmes où l'ordinateur conversera en français avec son interlocuteur. Nous verrons à quoi ressemble le BASIC français à la leçon 9. Toutefois, ayant appris le BASIC, rien ne vous empêchera par la suite d'apprendre le LOGO ou le PASCAL ou tout autre langage et d'en apprécier les qualités. Au cours de cette série, nous consacrerons une leçon à l'étude d'autres langages de programmation.

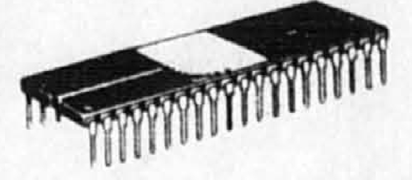
De plus, afin de visualiser l'effet d'un programme, il vous sera suggéré dans le texte d'utiliser notre microordinateur en papier et la bande-image à découper. Voir l'encadré à ce sujet dans cette leçon.

QU'EST-CE QU'UN MICROORDINATEUR ?

C'est un appareil très versatile qui est capable de rendre des services dans tous les domaines. Il peut accomplir des tâches aussi variées que de faire la mise en page d'un texte, contrôler une lessiveuse ou simplement divertir par des jeux.

Un microordinateur est constitué de plusieurs composantes. Il contient nécessairement un élément appelé **microprocesseur**. C'est un circuit électronique super-miniaturisé. Ce circuit est gravé sur une plaquette de silicium. On désigne communément cette plaquette sous le nom de **puce**. La puce est enfermée dans un petit bloc de plastique d'où émergent de multiples broches de métal conducteur. Ces broches servent à connecter le microprocesseur aux autres éléments du système.

LE MICROPROCESSEUR est le cerveau du microordinateur, c'est lui qui fait le travail le plus important.



Le travail du microprocesseur consiste essentiellement à traiter des données. Prenons par exemple l'opération 2 + 3. Les nombres 2 et 3 sont les données. Elles seront lues sous forme codée par le microprocesseur qui en effectuera le traitement, et retournera une information : le résultat de l'addition.

Lorsqu'il est nécessaire que le microprocesseur exécute plusieurs opérations successives, comme c'est toujours le cas, il faut lui adjoindre **des mémoires**.

LES MÉMOIRES sont des circuits qui ont la possibilité d'emmagasiner (de mémoriser) les données, les instructions et les informations sous forme codée.

Le microprocesseur lira les données, les traitera et placera dans ces mêmes mémoires les résultats du traitement. La qualité du microprocesseur (rapidité, possibilités) et la quantité de mémoires sont des éléments déterminants de la puissance d'un microordinateur. Nous verrons dans une prochaine leçon l'unité de mesure utilisée pour représenter la quantité de mémoires d'un ordinateur.

Afin que le système composé du microprocesseur et des mémoires puisse être utile à quelque chose, il faudra lui ajouter des dispositifs d'entrée et de sortie (on rencontre souvent l'abréviation E/S pour entrée-sortie, ou encore I/O, de l'anglais input-output). Servons-nous d'exemples pour illustrer le concept d'entrée-sortie.

LES ORGANES PÉRIPHÉRIQUES, ou plus simplement LES PÉRIPHÉRIQUES, représentent tous les dispositifs d'entrée-sortie d'un ordinateur.

Lorsque je tourne le contrôle du volume de mon appareil radio, je manipule un dispositif d'entrée qui indique à l'appareil la quantité d'énergie qu'il doit envoyer à son dispositif de sortie, le haut-parleur.

Un autre exemple. Je demande à une personne inconnue : « Votre nom s.v.p. ? ». Cette personne utilise alors ses oreilles pour capter la question : c'est son dispositif d'entrée. Son cerveau analysera la question et puisera l'information dans ses souvenirs. Heureusement, la personne se rappelle de son nom. L'information demandée me parviendra finalement par sa bouche : c'est un dispositif de sortie. Prenons note que certains dispositifs permettent à la fois l'entrée et la sortie ! !

Revenons maintenant à notre microprocesseur. Il aura besoin lui aussi d'un dispositif d'entrée et de sortie. Sous quelles formes se présenteront ces entrées-sorties ? Cela dépendra de l'usage auquel on destine le microordinateur.

Les entrées-sorties d'un microordinateur spécialisé

Un répondeur téléphonique moderne est contrôlé par un microordinateur spécialisé. On le dit spécialisé parce qu'il a été conçu pour exécuter des tâches spécifiques. On ne voit pas ce microordinateur car il fait partie intégrante du répondeur.

Quels seraient les dispositifs d'entrée d'un tel microordinateur ? Ils sont nombreux. En voici quelques-uns. Le circuit qui détecte la position des boutons de contrôle du répondeur est un dispositif d'entrée : il vérifie s'il doit actionner la marche avant, arrière ou l'arrêt ; l'enregistrement ou la lecture ; en mode automatique, il vérifiera si l'usager lui a commandé de faire une annonce seulement ou d'enregistrer les messages des personnes qui appellent. Le circuit qui détecte un appel téléphonique est une entrée. On peut en ajouter : détecteur de fin d'appel, de fin de ruban, etc. Les dispositifs de sortie sont les différents éléments qui permettent au microordinateur de faire démarrer le moteur actionnant la bande-annonce, la bande d'enregistrement des messages, de faire entendre une tonalité, etc.

Les entrées-sorties d'un microordinateur non spécialisé

Durant ce cours, nous étudierons surtout les microordinateurs non-spécialisés, comme les Apple II, Commodore 64 et TRS-80. Ces microordinateurs possèdent à la base une entrée, le clavier, et une sortie, l'écran de visualisation. Nous verrons les périphériques dans les leçons subséquentes, comme **l'imprimante, le cassettophone, le lecteur de disquettes, le modem, le crayon lumineux**, etc. Pour plus de détails sur les périphériques clavier et écran, consulter les modules intitulés « L'ordinateur et ses périphériques » de cette leçon.

En résumé, un microordinateur est constitué d'au moins les éléments suivants : **le microprocesseur, les mémoires et les périphériques.**

L'ORDINATEUR ET SES PÉRIPHÉRIQUES : LE CLAVIER

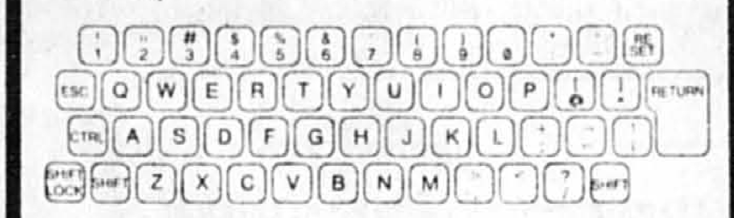
On oublie parfois que le **clavier** est un périphérique parce qu'il est souvent incorporé dans le même boîtier que le microprocesseur et les mémoires.

LE CLAVIER est un périphérique d'entrée. C'est par le biais du clavier qu'on peut entrer les instructions et les données à faire traiter par l'ordinateur.

Le clavier est généralement semblable à celui d'une machine à écrire. Il comporte les touches alphabétiques, numériques et de ponctuation habituelles. En outre, il comporte des signes spéciaux comme + − / = * $ # % ainsi que des touches spéciales comme

[CTRL] [BREAK] [RETURN] [SHIFT]

Ces touches sont disposées d'une façon à peu près standard sur tous les claviers. Les touches spéciales et les caractères spéciaux sont parfois à des endroits différents et ne portent pas toujours le même nom. C'est le cas par exemple de la touche [RETURN] qui porte parfois le nom de [ENTER]



Le type de clavier illustré ici est le clavier nord-américain QWERTY, du nom des 6 premiers caractères alphabétiques du clavier. C'est celui qu'on trouve ici. Il existe des claviers de type AZERTY (en France notamment) où le Q est remplacé par le A et le W par le Z.

Certains claviers comportent en plus un petit clavier numérique (*numeric keypad*) dont les touches sont disposées de la même façon que sur les calculatrices. On y trouve aussi les touches de fonctions comme l'addition, la soustraction, la multiplication et la division. Un clavier comme celui-ci est extrêmement utile pour faire des calculs ou pour entrer un grand nombre de chiffres dans l'ordinateur. C'est le cas par exemple de la gestion du budget familial ou de la compilation d'un sondage effectué auprès des membres d'un club social. Si le clavier principal n'est pas pourvu d'un tel clavier, on peut brancher sur certains appareils un petit clavier numérique sous forme de périphériques additionnels.



Sur les microordinateurs de poche, les claviers sont de petites dimensions. Ils conviennent parfaitement à celui qui aime que son ordinateur le suive dans ses déplacements afin de pouvoir le consulter périodiquement. Cela peut être le cas de celui qui transige à la bourse et désire tenir à jour l'état de ses placements.

Évidemment, à cause du rapprochement des touches, ces petits claviers ne conviendront pas à la personne qui aura à passer de longues heures à faire de la programmation.

COMMENT PARLER À L'ORDINATEUR ?

PREMIÈREMENT	demander le nom de la personne
DEUXIÈMEMENT	écrire « bonjour » suivi du nom de la personne
FIN	des tâches à accomplir
EXÉCUTER	ces tâches

votre nom s.v.p. ? lecteur
bonjour lecteur

Voilà, je viens d'écrire un programme, c'est-à-dire une suite d'instructions à exécuter. Un ordinateur peut exécuter sans difficulté ce programme à condition qu'il soit rédigé avec les mots que l'ordinateur peut comprendre, c'est-à-dire ceux qui font partie de son langage.

UN LANGAGE, c'est un ensemble de mots et de symboles, appelés mots clés, qui ont une signification pour l'ordinateur.

Par exemple, PRINT est un mot-clé du langage BASIC. Ainsi PRINT 5 demandera à l'ordinateur d'afficher la valeur 5 sur l'écran. L'ensemble des mots clés constitue le vocabulaire du langage.

Un langage, c'est aussi un ensemble de règles qui déterminent la façon d'utiliser les mots-clé afin d'écrire des instructions valables dans un programme. Cet ensemble de règles constitue la syntaxe du langage. Par exemple, l'instruction PRINT ALLO ne produira pas le même effet que l'instruction PRINT « ALLO ». Nous verrons pourquoi dans la prochaine leçon.

Le langage BASIC est un **langage évolué**.

On dit qu'un LANGAGE est ÉVOLUÉ quand il emploie des mots et des expressions semblables à l'anglais ou au français (ou à tout autre langue) pour transmettre des commandes.

UN LANGAGE NON ÉVOLUÉ, appelé aussi DE BAS NIVEAU, utilise plutôt des codes composés de lettres et de chiffres qui commandent directement les fonctions du microprocesseur.

Dans la leçon 7 nous étudierons deux langages de bas niveau : le **langage machine** et le **langage d'assemblage**.

En résumé,

un LANGAGE DE PROGRAMMATION est un ensemble de mots et de symboles soumis à des règles de syntaxe, qui ont une signification précise pour l'ordinateur.

EN QUOI UN MICROORDINATEUR PEUT-IL ÊTRE UTILE CHEZ MOI ?

Simulons une interview.

Face à l'ordinateur dans votre maison, êtes-vous **utilisateur, programmeur** ou **bricoleur** ?

L'utilisateur : « Je ne connais pratiquement rien à la programmation mais j'utilise quotidiennement mon microordinateur. En effet je suis amateur de bonne cuisine et je me suis procuré un programme qui me permet de retrouver mes meilleures recettes facilement. J'ai aussi un agenda informatisé. Chaque matin en me levant, j'allume mon appareil et je prends connaissance de mon emploi du temps pour la journée : téléphones à faire, comptes à payer, anniversaires à ne pas oublier, les rendez-vous avec le médecin, les réunions à l'école, etc. De plus, comme j'adore les échecs, je me mesure de temps à autre à mon ordinateur. »

Autre utilisateur : « J'ai certaines connaissances en programmation mais je n'invente pas réellement mes propres programmes. Je suis abonné à des revues de micro-informatique qui publient le « listing » de plusieurs programmes intéressants. Je n'ai qu'à les entrer dans mon ordinateur par le biais du clavier et à les sauvegarder sur cassette. De plus j'ai adhéré à un club réunissant des gens qui possèdent le même appareil que moi et on s'échange régulièrement des programmes de toutes sortes. »

Le programmeur : « Mon but c'est d'apprendre à programmer, afin de concevoir des programmes personnels qui conviennent parfaitement à mes besoins. Je peux passer des heures à programmer sans me fatiguer. J'ai commencé par le langage BASIC puisqu'il était présent sur mon appareil, mais je vais bientôt me procurer le logiciel nécessaire pour apprendre le langage LOGO. »

Le bricoleur : « J'ai des connaissances en électronique et je connais aussi la programmation, ce qui me permet de fabriquer des gadgets contrôlés par mon ordinateur. C'est ainsi que je me suis fabriqué une **interface** pour contrôler un petit réseau de trains électriques.

UNE INTERFACE, c'est un circuit qui fait le lien entre le microordinateur et un périphérique.

Je n'ai qu'à utiliser mon clavier pour contrôler la vitesse du train, la marche avant-arrière et les différents aiguillages. Dans un proche avenir, j'envisage de me servir de mon microordinateur comme protection contre le vol. Durant mon absence, il allumera et éteindra les lampes, la télévision et la radio à des moments opportuns afin de laisser croire à une présence dans la maison. Je n'aurai qu'à construire l'interface nécessaire et à écrire le programme qui fera le travail. Un autre projet qui me passionne : les robots. Il existe déjà sur le marché des robots commandés par microordinateurs. Je crois que mon ordinateur n'a de limites que celles de mon imagination... et de mon portefeuille. »



QUEL GENRE DE PROGRAMME L'UTILISATEUR PEUT-IL TROUVER SUR LE MARCHÉ ?

De nombreuses familles se sont procuré un microordinateur dans le but de jouer. La plupart des jeux traditionnels comme les jeux d'échecs, de dames, le backgammon, le scrabble sont disponibles. Il y a aussi les jeux sportifs qui simulent le baseball, le tennis, la course automobile. Il y a aussi les jeux conçus spécialement pour l'ordinateur comme les aventures spatiales et les créatures qui se mangent entre elles, etc.

Les bases de données sont des programmes avec lesquels il est possible de se constituer un agenda, un carnet d'adresses, un répertoire de ses recettes préférées, une liste des livres de sa bibliothèque, un glossaire de termes techniques et tout autre type de liste.

Lorsqu'on achète un programme de base de données, il ne contient pas ces informations. On doit les dicter à l'ordinateur. C'est la partie laborieuse du travail. Mais une fois que ce travail est fait, il est facile de retrouver n'importe quelle information sans avoir à fouiller dans plusieurs livres. De plus, il est facile de modifier une information, d'en effacer une ou d'en ajouter de nouvelles.

Outre les programmes de jeux et de bases de données, il existe aussi des programmes pour la comptabilité de l'entreprise, pour l'enseignement, pour le traitement de texte, le calcul des biorythmes, les mathématiques, etc. Il existe même un magazine humoristique informatisé...

Le volet informations générales

Certains modules encadrés contiendront des informations générales sur les microordinateurs, les différents accessoires qu'on peut y brancher, le fonctionnement interne, etc.

... et exercices

Les autres modules encadrés contiendront des exercices de programmation à faire soi-même pour la leçon suivante, ainsi que la solution du problème de la leçon précédente.

Ces modules seront identifiés de manière que le lecteur puisse repérer rapidement les sujets qui l'intéressent.


Informations générales sur les microordinateurs

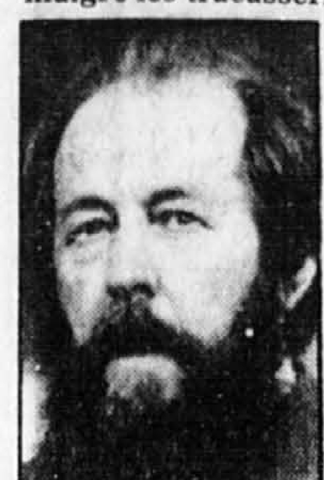
L'ordinateur et ses périphériques


Exercice


Solution

L'oeuvre de Soljenitsyne toujours traquée en URSS

MOSCOU (AFP) — Dix ans après l'expulsion d'URSS d'Alexandre Soljenitsyne, la presse officielle soviétique ne parle plus guère du Prix Nobel de littérature, dont le «fonds d'aide» aux dissidents continue cependant à venir au secours des opposants, malgré les tracasseries des autorités.



Soljenitsyne

Moscou, aéroport de Cheremetievo, mercredi 14 février 1974, 15 heures: l'auteur de *L'archipel du Goulag*, arrêté la veille, est placé dans un avion de ligne de la compagnie ouest-allemande Lufthansa. C'est la première mesure d'expulsion contre un ressortissant soviétique depuis l'exil forcé de Léon Trotski, 45 ans auparavant, en février 1929. Le soir même, Alexandre Soljenitsyne est déchu de la citoyenneté soviétique «pour avoir systématiquement mené des activités incompatibles avec le statut de ressortissant soviétique et portant préjudice à l'URSS».

Dix ans après, la police secrète du KGB traque toujours les soviétiques qui possèderaient l'une des oeuvres de l'écrivain honni. Certains, qui sans être membres actifs d'une dissidence désormais décapitée, lisent en cachette les oeuvres condamnées par la propagande officielle, les enterrent dans leur jardin. D'autres en recopient des extraits et les font circuler sous le manteau, perpétuant la tradition de la littérature du Samizdat.

Pour les observateurs, le principal apport de Soljenitsyne à la dissidence soviétique aura cependant été, outre l'inspiration d'une partie de cette opposition, son «fonds d'aide aux familles des prisonniers politiques en URSS», créé en 1974 et alimenté par les droits d'auteur occidentaux de ses oeuvres.

Les administrateurs de ce fonds qui, selon des dissidents à Moscou, continue à être distribué par des canaux compliqués et clandestins, ont tous été arrêtés ou inquiétés. L'actuel curateur en est un critique d'art de 43 ans, Boris Mikhailov, qui gère encore, selon l'épouse d'Alexandre Soljenitsyne, «nettement plus d'un million de dollars». Presque autant a été distribué en dix ans.

Les autorités, elles, ne vitupèrent plus guère l'auteur du «Pavillon des cancéreux».

Singer met la main sur les studios de Coppola pour $12,2 millions

HOLLYWOOD (AFP) — Le cinéaste américain Francis Ford Coppola a finalement perdu. Après avoir bénéficié de plusieurs sursis pendant plus d'un an, il n'a plus les fameux studios hollywoodiens qui devaient lui permettre de révolutionner le cinéma, mais se sont révélés un cauchemar financier.

Les studios «General Hollywood», que Coppola avait rachetés en 1980 et intégrés à sa compagnie «Studios Zoetrope», ont été vendus aux enchères, pour $12,2 millions.

L'homme d'affaires canadien Jack Singer s'est porté acquéreur de ces studios historiques, construits en 1919 et où avaient notamment tourné Mary Pickford, King Vidor, et Harold Lloyd.

Leur rachat par Jack Singer — sur les rangs depuis plusieurs mois — n'est pas une surprise. Ce dernier, qui a fait sa fortune dans le pétrole, avait renfloué les caisses des studios il y a deux ans. Mais il a fortement contribué à leur mise en faillite en réclamant au mois de juillet dernier, comme d'autres créditeurs, l'argent qu'il avait avancé.



L'ORDINATEUR ET SES PÉRIPHÉRIQUES : L'ÉCRAN DE VISUALISATION

L'ÉCRAN DE VISUALISATION est un périphérique de sortie. Ce peut être un téléviseur ordinaire ou un moniteur vidéo.

Le téléviseur

Nous sommes tous familiarisés avec cet appareil. L'ordinateur se branche aux connecteurs normalement réservés à l'antenne ou au câble. Le microordinateur est alors équipé d'un modulateur qui transforme les signaux (image et son) de telle façon que vous puissiez les recevoir sur votre téléviseur, par exemple sur le canal 3.

Le moniteur vidéo

C'est un appareil qui n'est pas équipé d'un syntonisateur. Il ne peut recevoir aucun poste. On n'a qu'à brancher les sorties audio (son) et vidéo (image) du microordinateur dans les entrées correspondantes du moniteur.

Le moniteur permet d'obtenir une image plus stable avec un minimum de réglage. De plus il a une meilleure définition : image plus précise, caractères mieux définis, plus faciles à lire.

Les moniteurs, tout comme les téléviseurs, peuvent être noir et blanc ou couleur. L'utilisateur de graphiques et de jeux préférera l'appareil couleur, alors que la personne qui manipule des données, comme des listes d'adresses, se contentera plus facilement d'un écran noir et blanc.

Le moniteur vert... ou ambre...

La couleur verte est une couleur reposante. Pour cette raison, la personne qui prévoit passer de longues heures devant son écran à programmer aimera sans doute travailler avec un moniteur vert et noir. Les caractères apparaissent alors en vert sur un fond noir. Certains écrans verts sont même pourvus d'une surface anti-reflet. Avant de se procurer un écran vert, il est bon de vérifier le rendement de son microordinateur avec un tel écran.

Il existe aussi des moniteurs de couleur ambre qui sont tout aussi agréables.

Les microordinateurs et l'affichage en couleur

La plupart des microordinateurs ont la possibilité de générer les couleurs. Certains appareils permettent d'afficher le texte et les graphiques en couleur. Le texte pourra présenter par exemple, des caractères noirs sur fond bleu, ou jaune sur fond rouge, ou toute autre combinaison de couleurs, selon le choix de l'utilisateur. Celui-ci indiquera alors par une commande spéciale la couleur désirée pour le fond et pour les caractères. Généralement, ces appareils s'accommodent mal d'un écran vert.

D'autres appareils ne permettront l'utilisation des couleurs qu'en mode graphique, c'est-à-dire quand on fait tracer à l'ordinateur des dessins. A ce moment, les caractères du texte seront de couleur pâle sur un fond sombre. La couleur pâle du caractère dépendra alors de l'écran utilisé (blanc sur écran couleur ou noir et blanc, vert sur écran vert, etc.).

L'écran plat (ou à cristaux liquides)

Le téléviseur et le moniteur sont des appareils pourvus d'un écran cathodique. L'écran plat qu'on retrouve sur les calculatrices et les microordinateurs de poche est d'un type tout à fait différent.

Vous êtes déjà familiarisé avec les montres digitales à cristaux liquides, celles dont l'affichage de l'heure est en noir sur un fond gris. Il existe des écrans de ce type de plus grandes dimensions, qui permettent plusieurs lignes de texte et des graphiques.

Ses avantages : il occupe peu de place et ne consomme pas beaucoup d'électricité. Pour cette raison, les microordinateurs de poche fonctionnant sur piles sont équipés de tels écrans.

Ses inconvénients : il faut être patient car l'affichage est lent. Mais d'ici quelques années, la technologie aura mis au point des écrans plats qui réagiront aussi vite que les écrans cathodiques et qui auront de plus la possibilité de rendre la couleur (à ce moment-là, votre téléviseur aura aussi un écran plat et vous l'accrocherez au mur comme un cadre). Un autre inconvénient, c'est qu'il a besoin d'un bon éclairage environnant. On peut regarder la télévision dans le noir, mais l'écran plat demeure invisible lorsque l'environnement est sombre.

L'écran comme périphérique d'entrée ?

Dans la leçon 7, nous parlerons de cette possibilité avec le crayon lumineux (*lightpen*) et l'écran tactile ou capacitif.

Les sons

De nombreux microordinateurs ont la possibilité d'émettre des sons. Pour certains, un haut-parleur est inclus dans le boîtier principal. D'autres sont simplement pourvus d'une sortie audio qui enverra le signal sonore dans le haut-parleur du téléviseur ou du moniteur vidéo. Nous verrons plus en détail les possibilités sonores des microordinateurs dans la leçon 8 sous le titre «Le microordinateur comme synthétiseur musical».

L'ORDINATEUR EN PAPIER ET LA BANDE-IMAGE À DÉCOUPER

Ce microordinateur en papier vous permettra de visualiser l'effet d'un programme en exécution. Nous l'utiliserons dans les trois premières leçons. Découpez-le suivant les pointillés et collez-le sur un carton mince afin qu'il ait une certaine rigidité. Ouvrir ensuite les fentes.



Puis découpez soigneusement les bandes-images en bordure du journal. Faites passer la bande-image intitulée « démonstration » dans la fente « entrée », la faire passer sous l'écran et la faire ressortir par la fente « sortie ».

Maintenant faites coïncider la flèche numéro 1 (◆ 1) avec la flèche ◆. Nous voici à la première étape d'un programme. L'ordinateur veut savoir à qui il s'adresse. Passons à ◆ ◆ 2. La personne a indiqué son nom à l'ordinateur. Finalement, à l'étape ◆ ◆ 3, l'ordinateur a dit bonjour à cette personne.

Une recette de spaghetti ?

Si vous voulez visualiser la simulation d'un programme de base de donnée culinaire, utilisez la bande-image intitulée « spaghetti » et faites-la passer dans l'ordinateur en papier, tout en lisant le paragraphe ci-dessous qui en fait la description.

1. L'ordinateur affiche le choix des tâches qu'il peut accomplir.
2. Vous choisissez de consulter une recette en tapant 3, ce qui correspond à ce choix.
3. L'écran s'efface et une question apparaît : « recettes désirées ? »
4. Vous répondez « spaghettu » sans vous rendre compte de votre erreur.
5. L'ordinateur vous informe que cette recette n'existe pas. Il vous offre de consulter une autre recette.
6. Vous répondez « o » pour oui.
7. Ici vous écrivez correctement « spaghetti ».
8. Vous constatez que vous avez quatre recettes de spaghetti. Vous choisissez la recette italienne.
9. Voilà ce que vous cherchiez. Bon appétit !

BANDE DE DÉMONSTRATION

◆ 1

VOTRE NOM S.V.P. ?
■

◆ 2

VOTRE NOM S.V.P. ?
PIERRE ■

◆ 3

VOTRE NOM S.V.P. ?
PIERRE

BONJOUR PIERRE
■

RECETTE DE SPAGHETTI

◆ 1

RECETTES
AJOUTER (1)
MODIFIER (2)
CONSULTER (3)
EFFACER (4)
VOTRE CHOIX ? ■

◆ 2

RECETTES
AJOUTER (1)
MODIFIER (2)
CONSULTER (3)
EFFACER (4)
VOTRE CHOIX ? 3 ■

◆ 3

RECETTES
DÉSIREES ? ■

◆ 4

RECETTES
DÉSIREES ?
SPAGHETTU ■

◆ 5

RECETTES DESIREES
SPAGHETTU
IL N'Y A PAS DE
RECETTE SPAGHETTU
UNE AUTRE
RECETTE (O/N) ■

◆ 6

RECETTES
DÉSIREES ?
SPAGHETTU
IL N'Y PAS DE
RECETTE SPAGHETTU
UNE AUTRE
RECETTE (O/N) O ■

◆ 7

RECETTES
DÉSIREES ?
SPAGHETTI ■

◆ 8

SPAGHETTI
ITALIEN (1)
VÉGÉTARIEN (2)
MAISON (3)
SPECIAL (4)
VOTRE CHOIX ? 1 ■

◆ 9

SPAGHETTI ITALIEN
1 kg porc haché
1 kg boeuf haché
1 bte de tomates

Cours présenté par le collège marie-victorin

en collaboration avec la presse 100 ans

Pour mettre en pratique ce que vous venez de lire...
Renseignements : 325-0150, poste 274

Demain à la Chaîne 9
14 février 19 h 30 au Réseau Interversion et tous les mardis jusqu'au 3 avril : résumé des leçons publiées dans la presse 100 ans

Courrier-ordinateur
Le mardi dans la presse 100 ans
Pierre J. Bourgault répond à vos questions

Pratiques libres
Sur des VIC-20 au Collège Marie-Victorin dès le 21 février (réserver et payer d'avance)

Iran-Irak: le pilonnage des villes succède à la guerre de positions

d'après AFP

■ L'Iran et l'Irak, après s'être mutuellement menacés pendant deux semaines, sont passés aux actes ce week-end: Bagdad a bombardé samedi la ville iranienne de Dezfoul; Téhéran a riposté hier en pilonnant les villes irakiennes de Bassorah, Mandali et Khanekine. Le bombardement d'objectifs civils a succédé à la guerre de positions.

En début de soirée hier, la radio iranienne a indiqué que 15 personnes avaient été tuées et 90 autres blessées à l'aube dans un autre bombardement effectué par l'artillerie irakienne contre Abadan et Khorramchahr (sud de l'Iran).

Aucun autre bilan des victimes n'avait été publié hier par les deux parties en conflit.

Cette escalade intervient après une relative accalmie enregistrée depuis près de trois mois sur les différents fronts de cette guerre qui dure depuis 42 mois. La dernière offensive iranienne remonte à novembre dernier, les mauvaises conditions climatiques ayant, semble-t-il, incité les militaires des deux bords à ne pas entreprendre d'actions de grande envergure.

Mais récemment, les responsables politiques et militaires d'Irak avaient fait état d'une offensive iranienne en préparation et multiplié les mises en garde à l'Iran.

Début janvier, Bagdad avait indiqué qu'il frapperait à partir du 6 février à minuit des objectifs sélectionnés dans onze villes iraniennes - dont Dezfoul. Téhéran avait répliqué en menaçant à son tour d'attaquer trois villes irakiennes - Bassorah, Mandali, Khanekine - ainsi que toutes les installations industrielles de l'Irak si ce pays mettait ses menaces à exécution.

Samedi, Bagdad a annoncé sans autre précision avoir bombardé le même jour des objectifs sélectionnés à Dezfoul. En confirmant le bombardement, l'Iran a indiqué qu'il avait été effectué au moyen de cinq missiles, faisant trois morts et 30 blessés. Les missiles irakiens ont notamment touché un hôpital.

L'Iran a affirmé avoir riposté en engageant dès samedi ses unités dans la région de Darbandikhan (nord-est du pays). Selon la radio et la télévision iraniennes, les forces de Téhéran ont pénétré de 15 km en territoire irakien et infligé de lourdes pertes aux commandos ennemis. L'information était aussitôt démentie par un porte-parole militaire à Bagdad.

Parallèlement, Téhéran appelait par radio la population de Bassorah, Mandali et Khanekine à évacuer ces trois villes irakiennes au-dessus desquelles des fusées éclairantes étaient dans la nuit. Hier matin, l'artillerie iranienne entrait en action et bombardait ces villes.

«Nous espérons que la population a pu s'échapper, a déclaré à Téhéran le président du parlement iranien, l'Hodjatoleslam Hachemi Rafsandjani. Si Dieu le veut, nous réparerons les dégâts matériels après la victoire sur la nation irakienne».

En confirmant le bombardement sur Bassorah, Mandali et Khanekine, l'Irak a annoncé qu'il riposterait, par un des moyens de dissuasion qu'il possède, aux nouveaux «crimes» iraniens et qu'il poursuivait ses contacts diplomatiques intensifs pour «expliquer» sa «nouvelle stratégie».

LES FRANÇAIS BRISENT LE SIÈGE DE BEYROUTH-OUEST

Washington et Damas favorisent l'envoi de casques bleus au Liban

d'après AFP,AP,UPI et Reuter

■ Tout en se menaçant mutuellement d'escalade militaire, la Syrie et les États-Unis ont indiqué hier qu'ils examinaient le projet d'une relève de la Force multinationale au Liban par des *casques bleus* des Nations unies, tandis que les paras français brisaient le siège de Beyrouth-Ouest en permettant à un convoi de la Croix rouge de transporter des vivres et des médicaments aux quelque 600 000 habitants et réfugiés encerclés.

L'ouverture du passage du Musée a en effet permis à un convoi de huit camions de la Croix rouge chargés de vivres et de médicaments d'entrer à Beyrouth-Ouest, surpeuplée par l'afflux de plusieurs centaines de milliers de civils chassés des banlieues sud par les bombardements de l'armée libanaise, la semaine dernière.

L'eau et l'électricité font également défaut mais, selon les correspondants sur place, le dirigeant chiite modéré Nabih Berri a réussi à discipliner les milices locales, et l'ordre et la sécurité y règnent après un début d'anarchie marqué pas la destruction de boissons alcooliques et des attaques contre des individus et des appartements. Le président François Mitterrand a d'ailleurs rendu hommage hier au «grand sens des responsabilités» d'Amal tout en estimant «très compromise» la position du président Gemayel.

La médiation saoudienne, menée par l'homme d'affaires Rafik Hariri, se heurte à la crise de confiance entre le régime Gemayel et l'opposition. Hier encore, Nabih Berri, le chef d'Amal, réclamait «au minimum l'écourtement à six autre mois seulement du mandat du président Gemayel et la dénonciation de l'accord libano-israélien». Gemayel réaffirmait pour sa part son refus de «céder aux pressions» et annonçait que «le prochain gouvernement sera formé à la reprise de la Conférence de Genève», prévue pour le 27 février.

«Je demande au président Gemayel de ne pas céder aux pressions syriennes», a déclaré le premier ministre israélien Yitzhak Shamir devant une réunion de son parti. Le cabinet avait décidé plus tôt, hier, qu'Israël maintiendrait ses troupes au Liban si celui-ci abrogeait l'accord du 17 mai 1983. Pour sa part, le chef de l'opposition Shimon Perès estimait qu'Israël devrait appliquer l'accord «unilatéralement».

À Damas, le ministre de l'Information Farouq Sharie avertissait, au cours d'une conférence de presse, que la Syrie «ne saurait se retenir indéfiniment devant les bombardements de la population civile libanaise par la 6e flotte américaine». Réclamant une fois de plus le retrait de la Force multinationale du Liban, Sharie a indiqué que le régime syrien examinait le projet d'y envoyer une force de paix onusienne. L'ouverture syrienne sur cette question semble indiquer, selon les observateurs, que l'URSS n'opposera pas nécessairement son véto à une telle proposition au Conseil de sécurité.

À Washington, des représentants de la Maison blanche et du secrétariat d'État exprimaient également le souci de l'administration Reagan de «prendre en considération le projet de remplacer la Force multinationale au Liban par une force de l'ONU», mais ils ont estimé du même souffle que «rien de constructif ne pourra être accompli tant que la Syrie continuera de se comporter comme un empêcheur de tourner en rond».

L'évacuation vers Chypre de quelque 2 500 civils étrangers, dont celle de 26 ressortissants canadiens, s'est terminée sans encombres samedi avec l'aide des Américains et des Britanniques, ainsi qu'avec l'aval des milices combattantes, mais les affrontements se sont poursuivis faisant plusieurs dizaines de morts et blessés. De violents accrochages se déroulaient hier soir dans la région de Beyrouth et dans la montagne.

Le secrétaire à la Défense Caspar Weinberger a indiqué hier que les *marines* pourraient être transférés d'ici 30 jours à bord de la 6è flotte croisant au large de Beyrouth, mais il a réaffirmé que les États-Unis «n'abandonnent pas le Liban» et «veulent empêcher ce pays de tomber sous la domination soviétique». Le vice-président George Bush, quittant hier Londres pour Moscou, déclarait que l'aéronavale américaine risposterait à tout tir dirigé contre l'ambassade des États-Unis à Beyrouth, et le *Washington Post*, citant les Services de renseignements, rapportait que l'administration Reagan envisage l'utilisation de commandos militaires contre tout groupe terroriste attaquant des installations américaines à l'étranger.

DÉPÊCHES

HAÏTI: Près de deux millions d'Haïtiens étaient appelés aux urnes hier pour élire une nouvelle Assemblée nationale de 59 membres dans le cadre de la réorganisation gouvernementale décidée par le président-à-vie Jean-Claude Duvalier, 32 ans. Le scrutin s'est déroulé sans incident en présence d'observateurs.

BRÉSIL: plusieurs milliers de paysans affamés ont attaqué durant le week-end des entrepôts de nourriture dans sept villes du Nord-est brésilien. La police s'est montrée impuissante à contenir les pilleurs. Le Parti communiste (PCB prosoviétique) rejetait entre-temps toute perspective de lutte armée.

SOUDAN: un pilote australien figurant parmi sept employés étrangers capturés par des rebelles vendredi dans le Sud-Soudan a été tué, apprend-on à Melbourne. On ignore et la nationalité et le sort des six autres otages, tous employés de la firme française CCI.

CAMBODGE: la Résistance khmère est en mesure d'attaquer les forces vietnamiennes à n'importe quel endroit, y compris Phnom Penh, a déclaré hier, en Malaisie, le prince Norodom Sihanouk, président du Kampuchea démocratique. Les maquisards annonçaient entre-temps la prise de plusieurs camps vietnamiens au Cambodge.

CACHEMIRE: la pendaison, samedi à Delhi, de Maqboul Butt, fondateur du Front de libération du Cachemire, a été dénoncée par une grève générale dans l'Etat indien du cachemire. Plus de 500 manifestants ont été arrêtés tandis que des affiches collées dans plusieurs villes annoncent des représailles prochaines.

NICARAGUA: le commandant Daniel Ortega assure, dans une interview à l'*AFP*, que les élections de 1985 seront pour le peuple l'occasion «de ratifier ou de rectifier» le processus révolutionnaire. Il avait déclaré jeudi au premier suédois Olof Palme que le régime accepterait le verdict des urnes.

PROCHE-ORIENT: le président Reagan a regagné hier la Maison blanche après ses vacances californiennes pour préparer sa rencontre, demain, avec le président égyptien Hosni Moubarak et le roi Hussein de Jordanie. Les entretiens, dit-on, devraient déborder la question du Liban et englober celle de la Palestine.

DANUTA WALESA: l'épouse du fondateur du syndicat indépendant polonais Solidarité pourrait venir à Edmonton recevoir le diplôme honorifique conféré à son mari par l'Université d'Alberta. «Nous entendons tout faire pour qu'elle y vienne», a annoncé le président du Congrès polonais dans la province.

PAKISTAN: les policiers ont dispersé à coups de matraque et au gaz lacrymogène, hier, des étudiants qui manifestaient à Karachi contre l'interdiction de leurs syndicats. Le régime militaire se disait entre-temps «surpris» des propos attribués au chercheur Abdoul Kadir Khan quant à la fabrication d'une bombe atomique.

Les aspirants démocrates restent divisés entre eux mais ils font l'unité contre Ronald Reagan

d'après UPI et AFP

■ À neuf jours des *caucus* de l'Iowa, qui donneront le coup d'envoi de la course électorale, les huit aspirants présidentiels démocrates ont engagé samedi un débat public à Des Moines au cours duquel ils ont été unanimes à accuser le président sortant Ronald Reagan de mener l'Amérique à la guerre et de livrer les travailleurs à la pauvreté.

Répondant aux questions d'une équipe d'interviewers, Walter Mondale, John Glenn, Alan Cranston, Gary Hart, George McGovern, Jesse Jackson, Reubin Askew et Ernest Hollings ont tour à tour accusé Reagan de pousser les Américains «à la guerre à l'étranger et à la guerre civile à l'intérieur».

Concédant toutefois à Walter Mondale la position de favori, les six autres candidats se sont ligués contre John Glenn pour tenter de ravir à l'ancien astronaute la deuxième position afin de bien se placer avant les primaires du New Hampshire qui auront lieu le 28 février prochain.

Deux sondages du magazine *Time* et du quotidien *Los Angeles Times* indiquaient hier que la popularité personnelle de Ronald Reagan continue de le placer «au dessus des faiblesses de sa politique» et que si les présidentielles avaient lieu cette semaine, Reagan battrait Mondale par 50 p. cent à 42 p. cent.

Les mêmes sondages confirment cependant que Mondale reste, à plus de 50 p. cent, le grand favori parmi les électeurs démocrates.

Dans l'Iowa, petit État agricole du centre des États-Unis, quelques dizaines de milliers de militants démocrates, réunis en petites assemblées, se prononceront le 20 février pour leur favori respectif parmi les huit aspirants présidentiels de leur parti.

Les premières primaires de la saison électorale n'ont lieu qu'une semaine plus tard au New Hampshire, mais les *caucus* de l'Iowa sont devenus, par l'entremise des médias notamment, une épreuve capitale pour les aspirants désireux d'aborder les primaires du New Hampshire dans les meilleures conditions.